



RECUEIL DES PARTICIPATIONS DIRECTES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE L'ÉTAT

ANNUAIRE

Participations de l'Etat



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

26 janvier 2017

Les données reprises dans la présente publication ont été compilées par le Ministère des Finances et le Ministère de l'Économie sur base d'éléments fournis par les entreprises et établissements concernés.



PIERRE GRAMEGNA
Ministre des Finances



ÉTIENNE SCHNEIDER
Ministre de l'Économie

Préface

Au cours des dernières décennies, le Luxembourg a connu un essor économique considérable, qui a bénéficié à l'ensemble de la population et a permis une augmentation continue du niveau de vie des résidents de notre pays. Aujourd'hui, nous posons les bases afin de pérenniser cette tendance. Si le Gouvernement s'emploie à maintenir une croissance économique soutenue, l'accent sera toutefois mis, plus que jamais, sur l'aspect qualitatif et soutenable de celle-ci.

Le développement économique du pays résulte, d'une part, d'un cadre législatif et réglementaire adapté, et, d'autre part, d'une politique d'investissements avisée et ambitieuse, notamment par le biais de participations stratégiques dans des entreprises publiques et privées, au sein des établissements publics et des groupements d'intérêt économique.

Pour la première fois, le présent recueil public permet de prendre véritablement la mesure de l'engagement de l'Etat dans l'économie luxembourgeoise. Il reprend en effet des informations spécifiques au sujet de chacune des entités recensées, en particulier en ce qui concerne leur organisation et leur gouvernance, ainsi que leurs missions et leur vision stratégique pour les prochaines années.

Les entités reprises sont actives dans les secteurs les plus variés de notre économie et reflètent ainsi la politique de diversification menée par le Gouvernement. Au travers de ses participations, l'Etat exerce un rôle moteur pour le succès et le développement économiques du Luxembourg.

Ainsi, parmi les entreprises de droit privé, on retrouve des acteurs clés de notre tissu économique, qui sont responsables de pans essentiels des infrastructures du pays et assurent des prestations de services de pointe, participant à la qualité de vie de chacun. Ils contribuent ainsi également au rayonnement international du Luxembourg et constituent un facteur de compétitivité de notre pays.

Quant aux établissements publics, ils constituent une pierre angulaire de notre vie sociale. A l'exemple des hôpitaux, ils offrent un service public de qualité au service de chacun d'entre nous. Les établissements culturels et sportifs enrichissent notre vie quotidienne et contribuent ainsi à rendre le Luxembourg attractif et accueillant pour notre communauté internationale.

Au regard de l'importance de ces missions, le Gouvernement s'est engagé à une grande transparence de ses participations et à une professionnalisation accrue de la gouvernance, de la gestion et de la représentation de l'Etat au sein des entreprises, établissements et groupements concernés. En particulier ces tâches sont et seront assurées par des personnes qualifiées et motivées, que ce soit dans les organes de direction ou dans les conseils d'administration. Le présent recueil en rend compte.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Établissements publics	5
Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE)	6
Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster	8
Centre de Coordination des Projets d'Établissement (CCPÉ)	10
Centre de Musiques Amplifiées (Rockhal)	12
Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL)	14
Centre Hospitalier du Nord (CHdN)	16
Centre Hospitalier Neuropsychiatrique (CHNP)	18
Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation (REHAZENTER)	20
Centre National Sportif et Culturel (D'COQUE)	22
Centre Thermal et de Santé de Mondorf-les-Bains	24
Centres, foyers et services pour personnes âgées (SERVIOR)	26
Communauté des Transports (Verkéiersverbond)	28
POST Luxembourg	30
Établissement de Radiodiffusion Socioculturelle (Radio 100,7 - ERSL)	32
Le Fonds Belval	34
Fonds Culturel National	36
Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall (Fonds Syrdall)	38
Fonds de Lutte contre certaines formes de criminalité	40
Fonds de rénovation de la Vieille Ville	42
Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg	44
Fonds National de la Recherche	46
Fonds National de Soutien à la Production Audiovisuelle	48
Fonds pour le développement du logement et de l'habitat (Fonds du Logement)	50
Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FsiL)	52
Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC)	54
Laboratoire National de Santé (LNS)	56
Luxembourg Institute of Health (LIH)	58
Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)	60
Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)	62
Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte	64
Office du Ducroire	66
Office National du Remembrement	68
Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte	70
Société Nationale de Crédit et d'Investissement	72
Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois	74
Université du Luxembourg	76

S.A. & S.à r.l.

79

Agence de l'Énergie S.A.	80
Agence Luxembourgeoise pour la Sécurité Aérienne S.A. (ALSA)	82
Aperam S.A.	84
ArcelorMittal S.A.	86
Banque Internationale à Luxembourg S.A.	90
BGL BNP Paribas S.A.	92
BNP Paribas S.A.	94
Cargolux S.A.	98
CREOS LUXEMBOURG S.A.	100
Cruchterhombusch S.A.	102
Enovos International S.A.	104
Enovos Luxembourg S.A.	106
LuxConnect S.A.	108
Luxembourg Congrès S.A.	110
Lux-Development S.A.	112
Luxembourg Microfinance and Development Fund SICAV – Social Venture Capital Sub-Fund S.A.	114
Luxembourg Treasury Securities S.A. (LTS)	116
LuxGovSat S.A.	118
Luxtram S.A.	120
LuxTrust S.A.	122
Paul Wurth S.A.	124
SES S.A.	126
Société de développement AGORA S.à r.l. et Cie, Société en commandite simple	128
Société de l'aéroport de Luxembourg S.A.	130
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	132
Société du port de Mertert S.A.	134
Société électrique de l'Our S.A.	136
Société Immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg S.A.	138
Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A. (LUXAIR)	140
Société Nationale de Certification et d'Homologation S.à r.l. (SNCH)	142
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r.l.	144
Société Nationale des Habitations à Bon Marché S.A. (SNHBM)	146
Société Logistics Estates International Luxembourg S.A. (S.O.L.E.I.L.)	148
SUDCAL S.A.	150
Technoport S.A.	152

G.I.E.

155

Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé G.I.E. (AGENCE ESANTE)	156
Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance G.I.E.	160
Buanderie centrale G.I.E.	164
Centre Européen des Consommateurs du Luxembourg G.I.E.	166
INCERT G.I.E.	168
Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg G.I.E.	170
LERAS « Luxembourg European Research & Administration Support » G.I.E.	172
Luxembourg for Finance, Agency for the Development of the Financial Centre G.I.E.	174
Luxembourg for Tourism (Lft) G.I.E.	176
Luxinnovation G.I.E.	178
My Energy G.I.E.	180
Registre de Commerce et des Sociétés G.I.E.	182
Security made in Lëtzebuerg (smile) G.I.E.	184

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
LUXEMBOURG

www.bcee.lu

Missions / Objets

En application de l'article 4 (1) et (2) de la loi du 24 mars 1989 sur la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg telle que modifiée, dans les limites fixées par ou en vertu des lois et règlements applicables aux établissements de crédit, la banque a pour objet de faire seule ou en participation, soit pour elle-même soit pour compte de tiers, avec toute personne, physique ou juridique, toutes opérations bancaires et financières ainsi que toutes opérations analogues, connexes ou accessoires à celles-ci.

Dans le respect des lois et règlements y applicables, la banque peut faire en outre toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet ou tendant à favoriser la réalisation de celui-ci.

En application de l'article 5 de ladite loi, la BCEE, en tant que banque d'État, a pour vocation :

- a) de contribuer par ses activités, en particulier par ses activités de financement, au développement économique et social du pays dans tous les domaines et
- b) de promouvoir l'épargne sous toutes ses formes.

Faits marquants de l'année 2015

- Progression du bénéfice net de +5,2%
- Croissance soutenue de l'encours de prêts au logement de +6,8%
- Volume des dépôts de la clientèle privée en hausse de +7,0%
- Prise de participation dans Enovos International S.A.
- Acquisition du bâtiment « 19 Liberté »
- Commercialisation du dépôt à taux fixe, compte à durée déterminée
- Attribution des excellentes notations AA+, perspective stable par l'agence de notation Standard&Poor's et Long Term Deposit Rating Aa2, perspective stable, par l'agence de notation Moody's

Axes stratégiques sur les prochaines années

Les organes de direction et les employés de la BCEE se donnent pour objectif de continuer à développer les différents métiers d'une banque universelle en surveillant de près les développements technologiques tout en mettant l'accent sur le maintien de la qualité des services prestés afin de rester le leader sur les différents segments du marché national luxembourgeois.

La BCEE, en tant que banque systémique, se devra de continuer à relever plus particulièrement le défi posé par les développements législatifs et réglementaires au niveau luxembourgeois et européen qui ont et continuent de rendre nécessaires l'implémentation de projets de grande envergure en interne à l'instar des règlements CRR et MIFIR, à la 4ème directive AML, aux directives MIFID II, UCITS V, crédit hypothécaire et système de garantie des dépôts et aux mécanismes de surveillance unique (MSU) et de résolution unique (MRU).

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère des Finances
Forme sociale	Établissement public

Bilan - IFRS	
Produit bancaire	602.732.000,00 EUR
Résultat Net	229.793.000,00 EUR

Chiffres clés	
Capital souscrit	173.525.467,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (30.06.2016)

Président du Conseil d'administration

M. Rod Victor
État

Vice-Président du Conseil d'administration

M. Gillen Patrick
État

Administrateurs

M. Dennewald Georges
Représentant du Personnel

M. Enschedé Paul
Secteur Privé

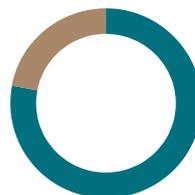
Mme Mannes-Kieffer Elisabeth
État

M. Nicolas Manuel
État

M. Ramponi Nico
Représentant du Personnel

M. Reding Jean-Claude
Secteur Privé

Mme Sandt Betty
État



FEMMES 22 %
HOMMES 78 %

Direction - Membres (30.06.2016)

Mme Thoma Françoise

Directeur Général et Président du Comité de direction

M. Birel Michel

Directeur Général adjoint, membre du Comité de direction

M. Rosseljong Guy

Directeur, membre du Comité de direction

M. Kohll Aly

Directeur, membre du Comité de direction

Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.neimenster.lu

Missions / Objets

L'établissement a pour mission:

- de mettre en place et de développer au sein de l'ancienne abbaye de Neumünster, réhabilitée et mise en valeur, un Centre Culturel porteur d'un projet culturel et artistique autour du thème de l'identité culturelle luxembourgeoise et de sa rencontre avec les autres cultures;
- de promouvoir le contact entre les acteurs culturels et socio-culturels luxembourgeois et étrangers d'une part, ainsi que le contact entre ces acteurs et le public d'autre part;
- d'assurer une activité de production artistique, culturelle et intellectuelle et d'en promouvoir une large diffusion;
- de développer à l'intention d'un large public une importante capacité d'accueil et de services.

Faits marquants de l'année 2015

Nous ne citerons que trois événements culturels (en tenant compte que nous en avons eu beaucoup plus dans le domaine culturel, mais que nous avons eu également de beaux événements dits "commerciaux", comme la semaine de la Microfinance ou le Luxembourg Design Awards p.e.).

Trois événements culturels d'importance majeure :

- « Aerowaves », plateforme européenne de la danse et performance avant-gardistes. Le festival proposait un éventail contemporain et « osé » de pièces courtes venues de toute l'Europe et ayant le label « aerowaves » (donc appartenant à la sélection de 20 lauréats sur 600 candidatures)
- La résidence de composition Summer School pour jeunes compositeurs venus du monde entier
- Le festival estival en plein air OMNI reste un des événements phares de la maison. Le concert du groupe bosniaque «Dubioza Kolektiv» en commémoration des victimes de Srebrenica de 1995 a été un des highlights. (5 concerts : 3424 personnes + Blues&Jazz Rallye : 3500 personnes).

Axes stratégiques sur les prochaines années

La stratégie d'entreprise appelée 20/20 a été approuvée par le CA en été 2015, elle pose les buts à atteindre pour 2020.

Ceux-ci comprendront pour les années à venir:

- Démarche active pour la démocratisation culturelle (travail avec écoles, associations et communautés)
- Travail spécifique de médiation, culture inclusive
- Maintien et développement de la bonne réputation auprès des clients culturels et commerciaux
- Visibilité et appréciation positive auprès des jeunes (par les réseaux sociaux et en les attirant dans nos lieux)
- Augmentation de la part dédiée aux projets culturels du budget global
- Positionnement dans le domaine de la création et de la promotion d'une scène émergente jeune
- Optention d'un label international RSE et augmentation des «greenpackages »
- Maintien de la bonne relation avec nos sponsors et une recherche de nouveaux partenaires sur une longue durée
- Intensification du travail avec les réseaux internationaux (notamment ACCR, HCCE).

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Culture
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	1.484.168,14 EUR
Résultat Net	168.740,32 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (03.06.2016)

Président

M. Dockendorf Guy
État

Vice-Président

M. Krieps Bob
État

Membres

Mme Bechet-Metz Claudine
Représentante de la société civile

M. Hieronimus Eric
Représentant de la société civile

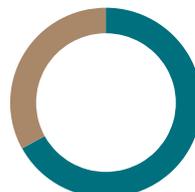
M. Sanavia Patrick
État

M. Leyder Jean
État

Mme Sietzen Christiane
Ville de Luxembourg

Mme Tasch-Fernandes Mirandolina
Représentante de la société civile

M. Waringo Jeannot
État



FEMMES 33 %

HOMMES 67 %

Direction - Membres (03.06.2016)

Mme Achutegui Ainhoa
Directrice générale

M. Horper Raymond
Directeur administratif et financier

M. Berghmans Dirk
Directeur technique

Mme Escande Dominique
Directrice projets culturels et commerciaux

Centre de Coordination des Projets d'Établissement (CCPÉ)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.ccpe.lu

Missions / Objets

Loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue.

Chapitre II. — Des dispositions communes à l'enseignement secondaire et secondaire technique (Art.41 à 45).

A. Le projet d'établissement (Art.41 à 44) :

Art. 41. Chaque établissement scolaire public peut établir un projet d'établissement.

Celui-ci définit, dans le respect des dispositions légales, réglementaires et administratives, les objectifs propres à l'établissement.

Il a pour objet:

- de promouvoir des initiatives pédagogiques et d'action éducative;
- d'organiser des activités périscolaires, notamment celles à caractère culturel et sportif;
- d'engager des actions facilitant l'accès à la formation professionnelle, la transition à la vie active et la réinsertion professionnelle, notamment celles qui comportent le travail en entreprise ou le partenariat avec une entreprise ou une collectivité, ainsi que des initiatives qui, à des fins pédagogiques, développent des activités à caractère économique.

Art.42. (1) Il est créé auprès du Ministère de l'Education nationale un établissement public dénommé Centre de coordination des projets d'établissement, désigné par la suite le Centre, qui a la personnalité juridique et l'autonomie financière.

(2) Le Centre a pour objet de promouvoir, de coordonner, de gérer et d'évaluer les projets d'établissement.

(3) Le Centre est géré dans les formes et selon les méthodes à déterminer par règlement grand-ducal.

(4) Le conseil d'administration du Centre comprend:

1. trois représentants du ministre;
2. un représentant de chacune des chambres professionnelles concernées;
3. quatre représentants des directeurs des lycées et lycées techniques.

Faits marquants de l'année 2015

Durant l'année scolaire 2015/2016, 19 projets d'établissement ont été mis en œuvre.

Voici les lycées concernés :

1. Atert-Lycée Redange,
2. Athénée de Luxembourg,
3. Lycée Aline Mayrisch,
4. Lycée des Arts et Métiers - site de Limpertsberg,
5. Lycée des Arts et Métiers - site de Dommeldange (ancien Uelzecht Lycée Luxembourg),
6. Lycée Classique Diekirch,
7. Lycée de Garçons Esch,
8. Lycée de Garçons Luxembourg,
9. Lycée Hubert Clément Esch/Alzette,
10. Lycée Josy Barthel Mamer,
11. Lënster Lycée Junglinster,
12. Lycée du Nord Wiltz,
13. Lycée Robert Schuman Luxembourg,
14. Lycée Technique Agricole,
15. Lycée Technique Esch/Alzette,
16. Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion,
17. Lycée Technique Mathias Adam,
18. Lycée Technique pour Professions de Santé,
19. Schengen Lyzeum Perl.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le CCPÉ s'occupe de la coordination des projets d'établissement (Pé) dans les différents lycées et a pour objectif de promouvoir des Pé dans les différents établissements, en fonction de leurs propres besoins et en concordance avec les politiques éducatives du MENJE.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Présidente

Mme Modert Karin

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Vice-présidente

Mme Streveler Yasmine

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Membres

M. De Carolis Antonio

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Decker Nico

Directeur du Lycée de Garçons Esch

M. Schroeder Benn

Directeur du Lycée de Garçons Luxembourg.

M. Britz Joseph

Directeur de l'École de Commerce et de Gestion

M. Straus Patrick

Directeur du Lycée Technique Esch/Alzette

M. Bohnert Robert

Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics

M. Krier Pierre

Chambre des Métiers

M. Melmer Roger

Chambre des Salariés

M. Reiland Guy

Chambre d'Agriculture

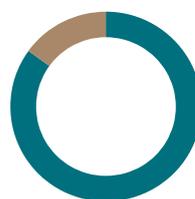
M. Thoss Roger

Chambre de Commerce.

Expert externe

M. Kieffer Jean-Marie

Représentant du SCRIPT-MENJE.



FEMMES 15 %
HOMMES 85 %

Centre de Musiques Amplifiées (Rockhal)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.rockhal.lu

Missions / Objets

L'établissement, conformément à l'article 2 de la loi du 26 mai 2004, a pour mission :

- de conseiller le maître de l'ouvrage et d'organiser la préfiguration des activités futures du centre ;
- de gérer et d'exploiter l'immeuble dans le respect de sa vocation prioritaire de servir à la réalisation et à l'organisation de concerts de musiques amplifiées ;
- de promouvoir la création artistique par la mise à disposition d'espaces et de dispositifs d'accompagnement à des musiciens professionnels et amateurs.

Subsidiairement, l'établissement peut servir à l'organisation de manifestations de tout genre.

L'établissement peut réaliser des publications en réalisation avec la musique amplifiée ainsi que des produits sonores, audiovisuels ou informatiques sur tout support existant ou à venir et gérer leur exploitation. Les installations d'enregistrement peuvent être mises à disposition de tiers.

En vue de l'exécution de ses missions, l'établissement est autorisé à conclure des contrats avec l'État ainsi qu'avec des personnes physiques ou morales, à s'associer avec des partenaires des secteurs publics ou privés, personnes physiques ou morales et à adhérer à des organisations nationales ou internationales.

Faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 a été marquée, d'une part, par une activité légèrement réduite des concerts de grandes capacités, et de manière générale d'un environnement plus difficile en matière de ventes de tickets.

Quant à l'activité de manière générale, l'année 2015 a vu de nombreuses activités de différents genres, types, catégories, en matière de concerts et dans le domaine d'activité du Centre de ressources - Rocklab.

L'année 2015 était en supplément l'année du 10^{ième} anniversaire des activités de la Rockhal - CMA et a vu l'édition d'un livre célébrant ses 10 années d'activité.

2015 était toutefois aussi l'année où des actes de terrorisme ont touché la branche des spectacles plus que jamais avant avec les actes terribles qui ont eu lieu le 13 novembre au Bataclan à Paris et qui ont motivé notre établissement à annuler le dernier jour de concerts du

Festival Sonic Visions. Ces actes, de même que les actes perpétrés à Bruxelles en mars dernier ont connu un impact direct avec un ralentissement des ventes, même si entre-temps les ventes se sont améliorées.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Notre établissement est en train de mener des réflexions approfondies au sujet de la modernisation et de l'adaptation de l'immeuble pour faire face à l'évolution des attentes du public et des artistes par rapport à l'expérience d'un concert. Ces réflexions vont notamment dans le sens de transformation profonde des espaces d'accueil, dont le Foyer principal de la Rockhal, pour les rendre plus accueillants, chaleureux et en même temps optimiser le potentiel de vente de produits accessoires à notre activité (nourriture, boissons, merchandising, et autres) et l'information à nos clients par les moyens digitaux.

D'autres espaces de l'immeuble sont également visés par ces réflexions.

Quant à l'évolution de nos domaines d'activité, en partant de l'organisation de concerts vers l'accueil d'événements de style « corporate » vers l'extension à d'autres genres de spectacles comme l'humouristique, le family entertainment et autres événements, il est essentiel d'être à l'écoute du marché et des demandes du public et des créateurs d'événements.

Quant à notre Centre de ressources - Rocklab, notre activité vise de manière conséquente à former les artistes et musiciens luxembourgeois aux métiers et stratégies de l'industrie de la musique et d'ouvrir des portes vers des partenariats nationaux et internationaux pour être un catalyseur des activités des artistes, notamment à travers des événements comme le Screaming Fields, Rocktools, les 24H électroniques et Sonic Visions.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Culture
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Bintz Jean-Claude

Représentant du secteur privé

Vice-Président

M. Eicher Luc

État

Administrateurs

M. Tonnar Jean

État

M. Tonnar Serge

État

M. Kuhn Roland

État

M. Haensel Jean-Marie

État

Mme Camarda Sylvia

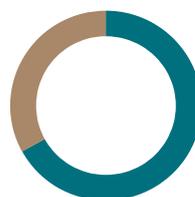
État

Mme Brugnoli Tania

État

Mme Fabeck Tatiana

État



FEMMES 33 %

HOMMES 67 %

Direction - Membre (01.10.2016)

M. Toth Olivier

Directeur général

Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.chl.lu

Missions / Objets

La loi définit le CHL comme un centre de diagnostic, de soins, de traitement, d'hospitalisation, de recherche et d'enseignement. Le plan hospitalier national 2009 le classe comme centre hospitalier régional. Ses missions se déclinent comme suit :

HÔPITAL AIGU

L'organisation et les moyens du CHL sont centrés sur la prise en charge des pathologies aiguës, des pathologies graves, des urgences chirurgicales et médicales et des soins intensifs.

HÔPITAL AVEC MISSIONS NATIONALES

Le CHL dispose de neuf services nationaux ainsi que d'équipements nationaux comme le PET Scan, la lithotritie extra-corporelle et le laboratoire de fécondation in vitro. Il assume un service de garde permanent pour l'ensemble de la Clinique Pédiatrique ainsi que pour les services nationaux.

HÔPITAL AVEC MISSIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Le CHL participe activement à la politique de prévention contre les maladies infectieuses et à la lutte contre le sida. Les services de psychiatrie de l'enfant, de neuro-pédiatrie et de pédiatrie sociale répondent à un besoin de santé publique. Par convention avec le Ministère de la Justice, le CHL assure le service médical du Centre pénitentiaire.

HÔPITAL À CARACTÈRE ACADÉMIQUE

Le CHL est terrain de stage agréé pour la formation des médecins, pharmaciens et biologistes par le Ministère de la Santé belge et directement par plusieurs universités belges, françaises et allemandes. Depuis 2008, il est reconnu par l'Université de la Sarre comme « Akademisches Lehrkrankenhaus der Universität des Saarlandes ». Il participe activement à l'enseignement prodigué aux médecins en formation spécifique, en médecine générale et aux étudiants en médecine à l'Université du Luxembourg.

HÔPITAL AVEC VOCATION DE RECHERCHE

La recherche médicale au CHL s'articule autour de deux axes : la recherche de laboratoire, en collaboration avec le LIH, et la recherche clinique à travers des études souvent multicentriques et des projets réalisés avec le Fonds National de la Recherche.

Faits marquants de l'année 2015

AVRIL

Lancement d'un centre national d'excellence en recherche sur la maladie de Parkinson à travers un nouveau programme du Fonds National de la Recherche (FNR) en partenariat avec le CHL.

JUIN

Le CHL dévoile sa nouvelle identité visuelle : elle est basée sur une restructuration de l'architecture de marque actuelle, et renforce la lisibilité et la visibilité du groupe Centre Hospitalier de Luxembourg.

JUILLET

Plus de 950 personnes profitent d'une Journée Portes Ouvertes organisée pour découvrir la nouvelle Maternité du CHL.

AOÛT

Le 14 août 2015, la nouvelle Maternité accueille ses premières patientes pour toute consultation, hospitalisation et urgences.

OCTOBRE

1^{ère} édition de la « Journée de la Recherche » au CHL : elle permet de présenter la mission de recherche du CHL et de valoriser la participation des professionnels de santé à différents projets de recherche.

Lancement officiel du concours de planification permettant de choisir le groupement qui réalisera le nouveau bâtiment CHL Centre.

NOVEMBRE

Le CHL organise sa 1^{ère} édition de la semaine de la sécurité. Elle permet de thématiser la sécurité du patient et du personnel dans les soins et dans l'environnement de travail.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le plan stratégique du CHL définit plusieurs orientations concernant l'ensemble des services et en lien avec l'organisation des soins les modalités de prise en charge des patients :

- différencier l'ordre de soins pour le rendre plus lisible et efficient afin de mieux répondre aux attentes de la population et donc d'offrir une palette de soins globale et organisée de manière innovante et adaptée,
- améliorer les relations et la satisfaction des clients en prenant en considération leurs attentes,
- assurer l'alignement des services par rapport à la stratégie globale,
- renforcer la gestion des missions autres que les soins et renforcer la collaboration avec les partenaires académiques,

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Santé
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	298.405.874,00 EUR
Résultat Net	4.200.685,00 EUR
Capital social	203.359.995,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Mousel Paul
État

Membres effectifs

Mme Hansen-Koenig Danielle
État

Mme Calteux Anne
État

M. Dr Goerens Robert
État

M. Jomé Laurent
État

M. Olinger Jean
État

Mme Polfer Lydie
Ville de Luxembourg

M. De Toffoli Carlo
Ville de Luxembourg

Mme Wiseler-Lima Isabel
Ville de Luxembourg

M. Frieden Ernest
Fondation Norbert Metz

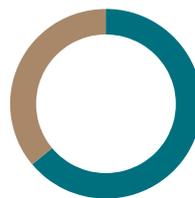
M. Rischard Jean-Denis
Fondation Norbert Metz

M. Kmiotek Roman
Personnel CHL

Mme Leches Marguerite
Personnel CHL

Invitée

M. Lens Vincent
Conseil médical CHL



FEMMES 36 %

HOMMES 64 %

Direction - Membres (01.10.2016)

M. Nati Romain
Directeur général

Mme Boisante Catherine
Directeur médical

Mme Birkel Monique
Directeur des soins

M. Freichel Jean-Paul
Directeur administratif et financier

Mme Goergen Sandra
Secrétaire général

Centre Hospitalier du Nord (CHdN)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.chdn.lu

Missions / Objets

Le CHdN a pour mission d'offrir un service de santé de proximité de haute qualité, avec le souci de rendre compte de ses résultats de performance et du bon usage des ressources publiques allouées.

Il délivre les services médico-soins et médicotехniques définis par le plan hospitalier national, y compris les services de centres de compétences.

Le CHdN assure une mission permanente de service public en participant :

- au service de garde hospitalière,
- au service d'urgence du SAMU,
- aux projets nationaux proposés par le législateur.

Le CHdN assure des missions d'ordre socio-éducatif et préventif vis-à-vis de son personnel, du monde de la santé, de la collectivité, du domaine de l'enseignement médical et professions de santé.

Etant un des plus grands employeurs du Nord et conscient de sa responsabilité sociale, il veille à préserver et à développer ses emplois et son capital humain. Il accueille de manière ciblée des événements culturels et d'information dans le domaine de la santé.

Faits marquants de l'année 2015

- Révision du projet d'établissement et du règlement général.
- Stérilisation centrale certifiée au nouveau ISO 9001 et ISO 13485.
- Domaine d'application retraitement d'endoscopes flexibles - pré lavage, nettoyage, désinfection haut niveau - certifié ISO 9001 et ISO 13485.
- Service du laboratoire qui a maintenu son accréditation selon la norme 15189 version 2012 et étendu sa portée à l'hémostase, à l'hématologie et à l'immuno-hématologie.
- Renouvellement des structures techniques du bloc opératoire du site Ettelbruck.
- Fin des travaux de modernisation du site de Wiltz.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Mieux collaborer avec les médecins/intégrer les médecins dans l'établissement.
- Mieux collaborer entre départements : décloisonner les départements et les directions, mieux communiquer en interne.
- Préparer la fusion avec le CHNP.
- Collaborer activement au Consortium CHL-CHEM-CHdN.
- Maintenir les services actuels.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Santé
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	125.814.118,29 EUR
Résultat Net	3.130.134,90 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.06.2016)

Présidente

Mme Wilhelm-Petry Nicole
Commune d'Ettelbruck

Vice-Président

M. Shinn John
Commune de Wiltz

Bourgmestre Ettelbruck

M. Schaaf Jean-Paul
Commune d'Ettelbruck

Député-maire Wiltz

M. Arndt Frank
Commune de Wiltz

Membre

M. Becker Paul
Délégation du personnel

Mme Bruck Anita
Commune d'Ettelbruck

M. Faber François
Commune d'Ettelbruck

Mme Jacoby-Burg Diane
Commune d'Ettelbruck

Mme Lambert-Muller Maryse
Commune de Wiltz

Dr Ledesch-Camus Danielle
Conseil Médical

M. Mohr Marc
Commune d'Ettelbruck

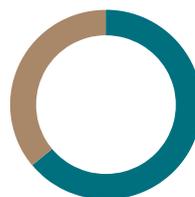
M. Poos Xavier
Ministère de la Santé

M. Weisgerber Edouard
Commune de Wiltz

Commissaire aux Hôpitaux / Conseiller

M. Zanotelli Laurent

Ministère de la Santé (voix consultative)



FEMMES 36 %
HOMMES 64 %

Direction - Membres (01.06.2016)

Prof. Dr Schubert Hans-Joachim
Directeur général

M. Bassing Georges
Directeur administratif et financier

Dr Bauler Marcel
Directeur médical

M. Haagen René
Directeur des soins

Mme Chojnacki Nathalie
Adjointe au Directeur administratif et financier

M. Duhr Serge
Adjoint au Directeur des soins

M. Hemmen Tom
Adjoint au Directeur administratif et financier

Dr Pauly Françoise
Adjointe au Directeur médical

Centre Hospitalier Neuropsychiatrique (CHNP)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.chnp.lu

Missions / Objets

Le Centre Hospitalier Neuropsychiatrique (CHNP) se compose de trois entités :

1. Rehaklinik : se spécialise dans la réhabilitation psychiatrique stationnaire et ambulatoire. Elle se divise en 5 filières sur 6 sites (Ettelbruck, Useldange, Luxembourg, Schrassig, Manternach, Diekirch) :
 - a. Psychiatrie et psychothérapie ambulatoire : consultations, hôpital de jour, modules psychothérapeutiques, service de soins psychiatriques à domicile (SPAD), pédopsychiatrie, ethnopsychiatrie, sur le site d'Ettelbruck et de la Ville de Luxembourg.
 - b. Psychiatrie générale : réhabilitation stationnaire avec une visée de réintégration sociale, sur le site d'Ettelbruck et de Diekirch.
 - c. Psychiatrie juvénile : stationnaire et ambulatoire sur le site d'Ettelbruck.
 - d. Psychiatrie médico-légale, unités cliniques à Ettelbruck et psychiatrie ambulatoire au centre de rétention sur les sites d'Ettelbruck et de Schrassig.
 - e. Addictions
 - i. Alcool : centre thérapeutique Useldange, hôpital de jour à Luxembourg, foyers de vie sur le site d'Useldange, d'Ettelbruck et de Luxembourg.
 - ii. Polytoxicomanie : centre thérapeutique à Manternach, centre de consultation à Luxembourg (Alternativ Berodungsstell), foyers de vie sur les sites de Manternach et de Luxembourg.
2. Centre Pontalize : offre des activités de soins et accompagnement pour personnes âgées. Il a 142 places, dont 48 CIPA et 94 résidents maison de soins. Dans son unité Oase un accompagnement de fin de vie est proposé. Un centre de jour psycho-gériatrique offre une prise en charge à une douzaine de patients.
3. De Park : offre des activités de soins et accompagnement socio-pédagogique pour personnes en situation de handicap. 82 personnes, entre 16 et 68 ans, vivent dans nos structures qui fonctionnent sous la devise « Egalité dans la Différence ». Le nombre de lits sera augmenté à 100 dans les années à venir, avec un service spécialisé pour les adolescents souffrant d'un handicap mental.

Faits marquants de l'année 2015

La Réhaklinik a reçu 4 étoiles EFQM (European Forum of Quality Management), le CHNP s'est vu décerner le label ESR (Entreprise socialement responsable).

L'enquête de satisfaction des patients et de leurs familles atteint 3,3 points sur 4 et est en augmentation constante ces dernières années.

Organisation d'un symposium : Que pouvons-nous apprendre de nos patients et de leurs proches avec plus de cents participants ?

Le taux d'occupation des trois entités est proche de 100%.

Conventions de collaboration avec OLAI, Foyer Ulysse, Fondation Autisme Luxembourg, ...

Axes stratégiques sur les prochaines années

Stratégie institutionnelle :

- Planification de la nouvelle Rehaklinik sur le site d'Ettelbruck, abandon du « Building » symbole d'une psychiatrie répressive.
- Planification d'une « UPS », unité fermée pour la psychiatrie médico-légale sur le site Schrassig.
- Planification du Centre thérapeutique de Putscheid pour les adolescents en difficultés.
- Planification d'un centre de vie pour le handicap psychique et mental de 34 places à Useldange.
- Planification d'un nouveau centre de vie pour le handicap mental sur le site d'Ettelbruck.
- Planification de l'hôpital de jour alcoologie en ville de Luxembourg.
- Entité HM-DE PARK : construction d'un nouveau bâtiment avec 32 places pour personnes mentalement handicapées et rénovation des autres lieux de vie de cette entité.

Stratégie professionnelle :

Développer des outils de prises en charge adaptés aux patients pris en charge en psychiatrie (psychothérapie, psychoéducation, entraînements, psychomotricité, sports, projets sociaux, etc.).

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Santé
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	71.910.724,00 EUR
Résultat Net	1.369.203,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (12.06.2016)

Président

M. Mangen Fons
État

Vice-Président

M. Reding Luc
État

Administrateurs

Mme Everling Suzette
État

M. Ewen Norbert
État

M. Halsdorf Claude
État

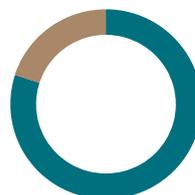
M. Jacoby Charles
Représentant du personnel

Dr Jacoby Chrétien
État

M. Jome Laurent
État

Mme Lair-Hillion Marie-Lise
État

Dr Wirtz Jean-Jacques
Représentant des médecins



FEMMES 20 %

HOMMES 80 %

Direction - Membres (12.06.2016)

Dr Graas Marc
Directeur Général

M. Feith Jean
Directeur Accueil & Hébergement

M. Gansen Frank
Directeur Administratif & Financier

M. Laloy Denis
Directeur des Soins

Dr Ritzen Mark
Directeur Médical

Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation (REHAZENTER)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.rehazenter.lu

Missions / Objets

La mission principale du Centre est de proposer aux personnes accidentées de la vie une prise en charge spécialisée dans le domaine de la rééducation fonctionnelle et de la réadaptation, selon une approche multidisciplinaire intégrant les dimensions médicales, médico-soignantes, thérapeutiques, psychiques et médico-sociales en stationnaire et en ambulatoire, et s'inscrivant dans une filière de soins nationale en rééducation.

Les missions associées à cette mission principale sont :

- d'accueillir, d'accompagner, d'enseigner et de communiquer pour diffuser et développer le savoir et les pratiques en matière de rééducation fonctionnelle et de réadaptation et de tout ce qui y est lié ;
- de réaliser et de participer à des programmes scientifiques de recherche en matière de rééducation fonctionnelle et de réadaptation et dans les domaines associés.

En outre, le Centre est engagé dans une politique de responsabilité sociétale.

Faits marquants de l'année 2015

- Prise de fonction d'un nouveau directeur général et médical au 1er octobre 2015
- Une revue de la réorganisation de la prise en charge a été menée.

Ce projet a pour objectif principal d'améliorer et d'optimiser la qualité de la prise en charge des patients en ambulatoire et en hospitalisation à travers une revue complète du fonctionnement du Centre.

Toutes les couches de l'organisation ont été impliquées : les membres de la Direction, les représentants du corps médical, du corps soignant et des thérapeutes, ainsi que du personnel administratif aussi bien sous la direction médicale que sous la direction administrative et financière (planification, secrétariat médical, gestion patient, etc.).

Une phase test a été planifiée pour un lancement au 1er trimestre 2016.

Ces travaux ont mené, en parallèle, à la création et à l'enrichissement du référentiel métier, dont la cartographie des processus de la prise en charge du patient, et à la conception de l'organigramme fonctionnel.

L'ensemble des résultats des travaux menés dans le cadre du projet de réorganisation a été consolidé au sein d'un référentiel unique mettant au centre de l'organisation le flux de prise en charge des patients, de la préadmission jusqu'à la sortie.

- Prise en compte et développement de la sécurité au Centre avec la nomination d'un préposé à la sécurité.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le Centre veut consolider les pôles de compétence fonctionnelle qui concernent l'évaluation et le traitement des déficiences fonctionnelles, intégrant l'autonomisation et la rééducation à l'effort chez l'adulte et l'enfant :

- désordres du mouvement : locomotion, gestualité du membre supérieur et préhension ;
- dysfonctionnements rachidiens : déviations vertébrales et cervico-dorso-lombalgies complexes ;
- troubles de la posture et de l'équilibre ;
- prise en charge de la douleur chronique ;
- désordres cognitifs ;
- dysfonctionnements pelvi-périnéaux ;
- troubles de la déglutition et de la phonation.

Le Centre continue à poursuivre le développement de la prise en charge liée à une orientation fonctionnelle ou sociale du patient sur les aspects suivants :

- évaluation professionnelle du patient intégrée dans le flux national ;
- évaluation et prise en charge en vue de la conduite automobile ;
- adaptation au domicile et à l'environnement ;
- évaluation et (ré)-insertion sportives.

Le Centre souhaite développer les orientations suivantes :

Au niveau de la prise en charge du patient

- prise en charge des patients polytraumatisés ou souffrant de pathologies complexes ;
- prise en charge des enfants ;
- programme de rééducation pour les patients souffrant de maladie de Parkinson ;
- exercice therapy (curatif et préventif) ;
- école du dos à visée préventive.

Au niveau de la recherche et développement

- participation et conduite de programmes de recherche et de développement dans les domaines suivants :
 - approche d'ingénierie en neuro-bio-mécanique,
 - restauration et récupération des fonctions motrices et cognitives.
- communication et diffusion de nos activités de recherche (exemple : interventions à des conférences).

Au niveau de l'enseignement

- enseignement scolaire et académique ;
- encadrement des stagiaires ;
- encadrement des médecins-assistants ;
- développement des apprentissages ;
- développement et implication dans des partenariats.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Santé
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	33.860.000,00 EUR
Résultat Net	114.520,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (18.02.2016)

Président

M. Mertz Laurent
Ministère de la Santé

Vice-président

M. Hoffmann Serge
Inspection Générale des Finances

Membres

Mme Schumacher Linda
Ministère de la Santé

Mme Metz Tilly
Conseil Supérieur des Personnes Handicapées

M. Paulus Aloyse
Conseil Supérieur des Personnes Handicapées

Mme Birkel Monique
Centre Hospitalier de Luxembourg

Dr Bauler Marcel
Directeur Médical CHdN
Centre Hospitalier du Nord

M. Haag Serge
Centre Hospitalier Emile Mayrisch

Dr Wirtgen Paul
Hôpitaux Robert Schuman

Dr Nervela Marcic
Hôpitaux Robert Schuman

Mme Ascani Patrizia
Centre Hospitalier Emile Mayrisch

Dr Paquet Françoise
Rehazenter

Mme Pegels Monique
Rehazenter



FEMMES 46 %

HOMMES 54 %

Direction - Membres (01.06.2016)

Dr Dekant Anja
Directeur Général et Directeur Médical

M. Reinert Patrick
Directeur Administratif et Financier

M. Demoisy Xavier
Directeur des Soins

Centre National Sportif et Culturel (D'COQUE)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.coque.lu

Missions / Objets

Art. 2. Le Centre a pour mission de gérer l'ensemble des installations au titre :

1. de leur prioritaire vocation sportive dans l'intérêt des activités des fédérations sportives, du sport scolaire, de manifestations sportives de tout genre, ainsi que la natation compétitive et récréative ;
2. de leur vocation culturelle pour le déroulement d'événements et de spectacles susceptibles d'attirer un grand public ;
3. d'une vocation accessoire à caractère congressiste ;
4. des possibilités de séjour, d'hébergement et de restauration.

Il peut sous-traiter par contrat l'exécution de certaines tâches relevant du domaine de l'entretien des installations, de l'hébergement et de la restauration.

Faits marquants de l'année 2015

Le sport fédéral

FLAM : Championnat d'Europe Wado Karaté ;

FLE : Tournoi de coupe du monde juniors d'escrime ;

FLNS : 17^e Euro-Meet ;

FLTT : Luxembourg Open TT Championships ;

FLVB : Championnats d'Europe SCD - Hommes (Small Countries Division) ;

FLBB : Luxembourg - Serbie, championnes d'Europe dames en titre, lors de la phase de qualification aux Championnats d'Europe 2017 ;

FLF : 1^{ère} édition de la finale de la coupe de Luxembourg en Futsal.

Le sport scolaire

- 25^e édition du « Wibbel & Dribbel » (2.800 participants) organisée par le Ministère des Sports ;
- L'Eurosport 2015, organisé par l'Ecole Européenne de Luxembourg avec la participation sur trois jours de 420 élèves de 14 Ecoles Européennes différentes.

Le sport-loisir récréatif

1^{ère} édition d'un stage de football pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans avec 120 participants durant les vacances de la Toussaint ;

Les manifestations culturelles et grand public

- Concert du Budapest Modern Art Orchestra sous la direction d'Ennio Morricone ;

- 10^e édition du « Relais pour la Vie » organisée par la Fondation contre le Cancer ;
- 1^{ère} édition du « Business Run Luxembourg », course à pied s'adressant aux entreprises avec 1.300 participants ;
- 1^{ère} édition du « Salon Top Sport », organisée dans le cadre de la première Semaine européenne du Sport sous le patronage du Ministère des Sports ;
- 5^e édition à la Coque du spectacle "Night of the Proms" avec 3.800 spectateurs ;
- traditionnel "Family Day" avec plus de 5.500 visiteurs.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Vu les risques de perte d'exploitation dus aux grands travaux en cours dans les alentours (tramway et extension de la centrale de cogénération notamment), d'une part, et à la Coque même, d'autre part, (rénovation du Centre Aquatique par l'État propriétaire), l'objectif prioritaire sera de maintenir à un maximum les recettes pour assurer la pérennité du système de financement.

Trois projets pluriannuels d'envergure sont en cours:

- la mise en place des recommandations de l'audit réalisé par PricewaterhouseCoopers en matière d'inventaire et d'intégration/liaison des moyens et logiciels informatiques ;
- l'indispensable adaptation et sécurisation des flux de plus de 660.000 visiteurs par an ;
- la conception et la mise en place du pôle d'excellence « High Performance Sport, Spa & Health Center ».

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère des Sports
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	4.931.793,58 EUR
Résultat Net	475.212,55 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Schuler Robert

Conseiller de Gouvernement 1ère classe honoraire

Vice-président

M. Mathekowitsch Marc

Administrateur général au Ministère des Sports

Membres

M. Goergen Alex

Ville de Luxembourg

M. Haensel Jean-Marie

Premier inspecteur des finances, auprès de l'Inspection Générale des Finances

M. Hastert Carlo

Inspecteur principal 1^{er} en rang au Ministère des Sports

M. Hoffmann André

Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Mme Kohn-Stoffels Danièle

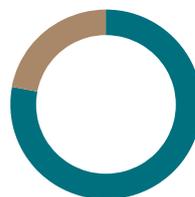
Conseiller de Gouvernement 1^{ère} classe au Ministère de la Culture, représentant l'organisation associative de la culture

Mme Krombach Rita

Indépendante

M. Reuter Louis

État



FEMMES 22 %

HOMMES 78 %

Direction - Membres (01.10.2016)

M. Neumann Gilbert

Directeur Général

M. Jung Christian

Directeur Opérationnel

Mme Gautier Carole

Membre

Centre Thermal et de Santé de Mondorf-les-Bains

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.mondorf.lu

Missions / Objets

L'établissement est un centre de cures, de rééducation, de réadaptation, de récréation et d'hébergement.

Faits marquants de l'année 2015

L'activité de l'établissement en 2015 a été marquée par la rénovation intégrale du Mondorf Parc Hôtel et de l'extension du Wellness & Fitness. L'hôtel propose désormais 108 chambres entièrement remises au goût du jour selon une architecture contemporaine et qui évoluent au gré des quatre saisons. Le nombre total de chambres a été légèrement revu à la baisse, afin d'offrir plus de superficie dans les chambres restantes. Un Lobby réaménagé avec un bar central et un salon plus accueillant, de même qu'une nouvelle salle de réunion complètent aujourd'hui l'offre de 15 salles et salons.

Le Wellness a connu quant à lui un agrandissement de 4000m² construits dans le Parc, amenant aujourd'hui notre offre à 12 saunas, un bassin de relaxation à 32°C, un sauna privatisable, un hammam sous-terrain et un sauna Tekstili, imposant le port de la serviette et/ou du peignoir.

La nouvelle Roseraie dans le Parc Thermal a également été inaugurée mi-août, présentant plus de 200 sortes de roses différentes.

Axes stratégiques sur les prochaines années

L'établissement va poursuivre le développement de ses activités tant dans le domaine de la Santé que dans les activités d'hébergement, de restauration et de loisirs balnéaires.

L'infrastructure Santé fera l'objet d'une rénovation totale à partir de 2019 dans le cadre d'un « grand projet » en cours d'étude au MDDI. Quatre années de travaux prévues, afin de créer de nouveaux flux de clientèle, permettront d'avoir une séparation plus nette entre clients hébergés, curistes et membres du Wellness & Fitness ou Spa. De nouveaux vestiaires seront aménagés pour créer des espaces propres (sans chaussures) et sales (chaussures de ville).

La volonté est de cibler une clientèle intéressée par l'offre globale de MONDORF Domaine Thermal, cross selling tous les départements.

A cela un nouveau concept restauration sera associé, cinq points de restauration différents, présentant une offre variée et en phase avec notre core business, la santé et le bien-être.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Santé
Forme sociale	Établissement public

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	20.975.210,63 EUR
Résultat Net	-1.260.586,41 EUR
Capital social	7.436.805,74 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.12.2015)

Président

M. Hammelman Paul
État

Membres

M. Olinger Jean
État

M. Piffaferri René
Indépendant

Mme Calteux Anne
État

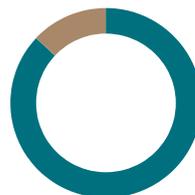
M. Friob Norbert
Indépendant

M. Hubsch Marc
Personnel

Experts

M. Schummer Claude
Proposé par l'association des médecins

M. Geisen Norbert
Proposé par la Caisse Nationale de Santé



FEMMES 13 %

HOMMES 87 %

Direction - Membre (31.12.2015)

M. Plumer Pierre
Directeur

Centres, foyers et services pour personnes âgées (SERVIOR)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.servior.lu

Missions / Objets

L'établissement public « Centres, Foyers et Services pour personnes âgées », portant le nom commercial de SERVIOR

- dispose de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie financière et administrative
- est géré dans les formes et selon les modalités du droit privé
- a pour mission de créer, de reprendre et de gérer:
 - des structures d'accueil, de prise en charge, d'assistance et de consultation au bénéfice de personnes âgées valides ou de personnes âgées invalides présentant notamment des problèmes physiques, psychiques ou sociaux
 - des structures d'accueil destinées à l'hébergement et à la réadaptation de personnes âgées dépendantes de tierces personnes ou relevant de la gériatrie-psi.

Faits marquants de l'année 2015

Au niveau de la gouvernance de SERVIOR, l'année 2015 fut marquée par le remplacement de trois administrateurs au sein du conseil d'administration impliquant de plus un changement de la présidence. Ainsi, depuis le 1er juin 2015, la présidence de cet organe suprême est confiée à Madame Héloïse Bock, avocate au barreau de Luxembourg.

Dans le cadre des projets de construction, SERVIOR a su finaliser les travaux de rénovation et de modernisation du Centre du Rham.

Au cours du dernier trimestre 2015, SERVIOR a préparé le lancement d'une nouvelle activité, à savoir l'exploitation d'un foyer du jour à partir du site de Wiltz s'adressant aux personnes âgées ayant un besoin d'aide et de soins au quotidien et recherchant un encadrement en journée.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	135.246.467,00 EUR
Résultat Net	1.813.911,00 EUR
Capital social	9.688.589,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2015)

Présidente

Mme Bock Héloïse
Indépendant

Vice-président

M. Hemmer Claude A.
Indépendant

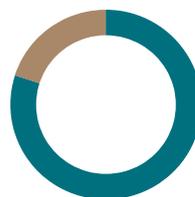
Membres

M. Theisen Dan
État

M. Vanolst Marc
État

M. Gomes Rui
Représentant les salariés

Mme Guisch-Steffen Jeanne
Représentant les pensionnaires



FEMMES 33 %

HOMMES 67 %

Direction - Membres (03.05.2012)

M. Dichter Alain
Directeur général

M. Braun Bernard
Directeur général adjoint

Mme Theis Corinne
Directeur

M. Braun Laurent
Secrétaire général

Communauté des Transports (Verkéiersverbond)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.mobiliteit.lu

Missions / Objets

Le 1er février 2006, le Verkéiersverbond (Communauté des Transports), établissement public sous la tutelle du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, a succédé à la Régie Générale des Transports Publics (RGTP).

Le Verkéiersverbond a pour principale mission l'amélioration de la coordination du réseau des transports publics. Pour cela il définit des actions et propose des projets en étroite collaboration avec ses partenaires : les Autobus de la Ville de Luxembourg (AVL), la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (SNCFL), la Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars (FLEAA), le Régime Général des Transports Routiers (RGTR), Luxtram et le Transport Intercommunal de Personnes dans le Canton d'Esch-sur-Alzette (TICE).

En matière de transport public, le Verkéiersverbond est le conseiller direct du Ministre du Développement durable et des Infrastructures. À l'initiative ou à la demande du Ministre il répertorie les besoins et soumet des propositions d'horaires, de lignes et de tarifs.

Il a en outre pour mission la promotion des transports en commun et de toute sorte de mobilité alternative.

Faits marquants de l'année 2015

Au cours de l'année 2015, le Verkéiersverbond a davantage développé son service de management de la mobilité à travers sa démarche de « Plan de Mobilité Entreprises », connue désormais sous la dénomination « mConcept ».

En étroite collaboration avec la SNCFL, 5 nouvelles stations mBox ont été installées auprès des gares, notamment à Bettembourg, Dudelange, Roodt/Syre, Wasserbillig et une deuxième à la Gare Centrale de Luxembourg.

Dans le cadre du projet global de télématique, qui a été entamé en 2011, le Verkéiersverbond a en 2015:

- installé 7 nouveaux automates de ventes,
- lancé le site www.mShop.lu, permettant aux utilisateurs d'acheter et de gérer leur titres de transport en ligne,

- coopéré avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, en équipant la MyCard des élèves d'une puce permettant de charger sur cette carte des titres de transport. Une coopération identique a été réalisée avec l'Université de Luxembourg pour la carte d'étudiants.

Dans le cadre du programme européen Horizon 2020, le Verkéiersverbond a entamé un projet pilote au Luxembourg ayant comme objectif l'intégration de services tiers dans le système de billettique des transports publics.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Développer la multifonctionnalité de la carte à puce mKaat en y intégrant d'autres services liés de près ou de loin à la mobilité et créer une plateforme de clearing multimodale, afin de pouvoir répartir les recettes ainsi dégagées entre les différents opérateurs impliqués.

Elargir l'actuel site d'information mobiliteit.lu, en y intégrant tous les modes de déplacement par la création d'une plateforme d'information multimodale.

Augmenter encore la qualité de l'information des utilisateurs des transports publics, avec l'objectif de rendre l'utilisation des transports publics le plus intuitif possible.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	MDDI ; Département des transports
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	4.769.000,00 EUR
Résultat Net	282,31 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (13.03.2016)

Président

Mme Weycker Félicie
État

Vice-président

M. Halsdorf Claude
Syvicol

Administrateurs

M. Besch Guy
État

M. Birgen René
AÖT

M. Bissen André
Secrétaire

M. Hinterscheid Henri
TICE

M. Hoffmann Marc
CFL

M. Hoffmann Paul
AVL

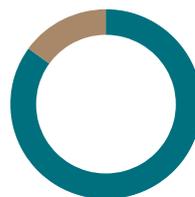
M. Kies Alex
État

M. Roilgen Jean
Comité des usagers

M. Schwartz Thierry
État

Mme Steichen Michelle
État

M. Vansteenkiste Frank
État



FEMMES 15 %
HOMMES 85 %

Direction - Membres (13.03.2016)

M. Dostert Gilles
Directeur général

M. Mousel Christian
Directeur exploitation / Directeur général adjoint

M. Wirth Jeff
Directeur administratif et financier

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.postgroup.lu
www.post.lu

Missions / Objets

Premier opérateur de services postaux et de télécommunications du pays, POST Luxembourg offre aux clients résidentiels et professionnels des services de courrier, télécoms/ICT et financiers.

La prestation du service universel dans les domaines postaux, télécoms/ICT et financiers aux citoyens va de pair avec la mise à disposition aux entreprises de technologies de communication de pointe. Au cours des dernières années, POST a continué à investir à un haut niveau afin de moderniser ses infrastructures et de contribuer ainsi à la promotion du pays comme pôle d'excellence dans les domaines de l'ICT et de la logistique.

Outre ses services centraux, POST compte trois entités qui correspondent aux trois secteurs d'activités dans lesquels, l'Entreprise est active ainsi que POST Philately pour le métier de la philatélie.

Le Groupe POST Luxembourg est composé de l'établissement public ainsi que de 22 filiales qui sont essentiellement actives dans l'ICT et la logistique et qui proposent des services et produits complémentaires à ceux de POST Luxembourg.

Faits marquants de l'année 2015

Malgré les nombreux défis, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe POST Luxembourg a pour la première fois dépassé le cap de 700 millions d'euros en 2015 alors que le résultat après impôts a connu une baisse sensible pour diverses raisons externes.

Dans le domaine des services financiers, il est à relever qu'en juin le Conseil d'administration de POST a donné son aval à un modèle d'avenir pour les CCP en partenariat avec la Banque Raiffeisen.

En matière de services postaux, POST a annoncé en mai un partenariat avec le groupe Cactus qui s'intègre parfaitement dans la nouvelle stratégie pour le réseau de vente arrêté formellement fin 2015. POST a introduit une nouvelle offre tarifaire simplifiée pour les envois de lettres et de colis ainsi qu'une gamme de nouveaux produits postaux.

En ce qui concerne le métier Télécom, des progrès importants ont été faits en matière d'infrastructures : passage du Réseau National Intégré de Radiocommunication «RENITA» du mode test au mode opérationnel mi-2015, réseau en fibre optique qui atteint une couverture de 50,2% des ménages et réseau 4G qui atteint en 2015 une couverture de plus de 94% de la population.

En juillet, POST Telecom et RMS.lu déploient le réseau bas débit longue portée SIGFOX sur tout le territoire du Grand-Duché. POST Telecom et Enovos ont conclu un partenariat dans le domaine de la domotique pour développer une solution complète et innovante SmartHome. En août, la nouvelle marque internationale «TE-RALINK Solutions» de POST a été lancée.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le Groupe POST Luxembourg doit faire face à un contexte délicat et très complexe non seulement au niveau postal (avec une importante baisse des volumes), mais aussi au niveau CCP (avec des taux d'intérêt historiquement bas) et au niveau des télécoms (environnement très concurrentiel, mesures de régulation nationales et européennes restrictives). Il est désormais clair que, si la volonté du Groupe est bien d'assurer la pérennité de ses divers métiers, le contexte économique et technologique imposera encore des changements en profondeur.

La stratégie « Déi nei POST » arrêtée en 2013 vise un repositionnement des trois métiers historiques : l'évolution d'un opérateur télécom vers un acteur universel dans le domaine des TIC, la transformation d'un opérateur postal vers un acteur de la logistique et le développement d'un nouveau modèle économique pour le CCP en étroite concertation avec notre partenaire la Banque Raiffeisen.

Les axes stratégiques futurs consisteront à avancer dans l'implémentation de cette stratégie et dans une modernisation de la gouvernance de l'Entreprise suite à la mise en vigueur début 2016 de la nouvelle loi postale.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Economie
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	413.170.836,62 EUR
Résultat Net	22.605.605,43 EUR
Capital social	631.848.607,41 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (08.06.2016)

Président

M. Allegrezza Serge
Représentant de l'État

Vice-président

M. Kamphaus Jean-Luc
Représentant de l'État

Administrateurs

M. Ahlborn Pierre
Administrateur indépendant

M. Brachmond Michel
Administrateur indépendant

M. Felix Edouard
Représentant du personnel

M. Fouarge Romain
Représentant de l'État

M. Goergen Gilbert
Représentant du personnel

M. Heyder Jean-Marie
Représentant du personnel

M. Kirsch Eugène
Représentant du personnel

M. Ludwig Axel
Représentant du personnel

Mme Ries Anne-Catherine
Représentant de l'État

Mme Ries Marie-Josée
Représentant de l'État

M. Ruckert Claude
Représentant du personnel

M. Ungeheuer Marc
Représentant de l'État

Mme Sandt Betty
Représentant de l'État

M. Zens Jean-Paul
Représentant de l'État



FEMMES 19 %
HOMMES 81 %

Direction - Membres (08.06.2016)

M. Strasser Claude
Directeur général

M. Glod Jos
Directeur général adjoint

M. Zimmer Pierre
Directeur général adjoint

M. Bohnenberger Gaston
Directeur

M. Konsbruck Cliff
Directeur

Mme Stahl Hjoerdis
Directrice

Établissement de Radiodiffusion Socioculturelle (Radio 100,7 - ERSL)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.100komma7.lu

Missions / Objets

L'Établissement de Radiodiffusion Socioculturelle est l'opérateur de la Radio 100,7, radio de service public au Luxembourg. Radio 100,7 a pour ambition de refléter les réalités multiples d'une société en évolution constante. Émettant 24h/24h, Radio 100,7 propose, conformément à sa mission, des programmes d'information, des programmes culturels et musicaux, des programmes éducatifs, des programmes de divertissement, et accorde un large accès à l'antenne aux associations socioculturelles du pays.

Faits marquants de l'année 2015

Mise en place d'un nouveau site internet conçu comme plateforme de diffusion de contenus et de programmes.

Ajustements dans la grille des programmes :

- Aménagement d'une tranche matinale homogène, consacrée à l'information dans un sens large (de 06.00 à 13.30h).
- Programmation d'une émission quotidienne en langue anglaise (musique et information) en semaine.
- Nouveaux formats d'émission le dimanche (découvertes musicales et portraits de personnalités de la société luxembourgeoise).
- Nouveaux formats ciblant des auditoires jeunes.
- Elargissement de l'éventail musical par la couverture de nouveaux genres musicaux.

Réalisation du premier concours de fiction radiophonique.

Réalisation de 4 productions musicales en studio.

Développement de la présence sur le terrain par la multiplication des transmissions en direct ; nombreux partenariats avec des festivals culturels.

Augmentation du nombre de stagiaires accueillis, une trentaine de stages pour lycéens, universitaires ou jeunes gens à la recherche d'un emploi.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Poursuite du processus de professionnalisation de l'ERSL, afin de faire bénéficier la communauté des auditeurs de la valeur ajoutée proposée par la radio à vocation de service public, par le biais des lignes d'action suivantes :

- Professionnalisation de la programmation (formations, nouveaux formats de programmation, coopérations internationales) ;
- Présence accrue sur les plateformes électroniques ;
- Développement de la création culturelle (aussi en tant qu'élément de programme) ;
- Ajustement de certaines structures internes ;
- Renforcement des équipes par le recrutement de ressources humaines additionnelles.

L'ERSL se retrouve face à une série de défis, internes, techniques, et d'ordre sociétal. Le plan stratégique devra adresser ces défis pour que l'Établissement puisse remplir pleinement son rôle et faire bénéficier la société de la valeur ajoutée inhérente à sa programmation. Le Grand-Duché de Luxembourg est une société en mouvement dont la complexité va croissante. Aux médias de service public revient un rôle d'importance capitale pour accompagner ces évolutions, en les rendant transparentes et en facilitant, avec un degré de crédibilité élevé, l'intégration sociétale notamment de la communauté grandissante des étrangers résidents à Luxembourg.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère d'État, Service des médias et des communications
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

Mme Poos Françoise

Indépendant

Membres

Mme Blau Anne

État

Mme Braun Nancy

Indépendant

M. Daleiden Guy

État

M. Goldschmit Patrick

Indépendant

M. Helminger Nico

Indépendant

M. Muller Charles

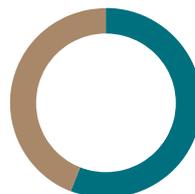
État

Mme Putz Aline

Indépendant

M. Reckert Gilles

État



FEMMES 44 %

HOMMES 56 %

Direction - Membres (01.10.2016)

M. Hoffmann Jean-Paul

Directeur

Le Fonds Belval

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.fonds-belval.lu

Missions / Objets

L'Établissement a pour mission de réaliser pour le compte de l'État, sur les terrains appartenant à l'État, sur le site de Belval-Ouest, et dans le respect des lois afférentes autorisant les projets de construction spécifiques en vue de la reconversion et du développement du site de Belval-Ouest :

1. la planification et la réalisation des nouvelles constructions en vue de la réalisation de la Cité des sciences, de la recherche et de l'innovation dans le cadre du projet de reconversion et de développement précisé ci-dessus ;
2. la sécurisation, la mise en valeur et la restauration des constructions à préserver ;
3. l'élaboration des études, la réalisation de constructions, la restauration, la transformation ou l'adaptation des immeubles destinés à un usage public ;
4. l'aménagement des alentours ;
5. la gestion de toutes les infrastructures réalisées sur le site de Belval-Ouest par l'Établissement pour le compte de l'État et, le cas échéant, pour le compte de tiers en cas de demande de ceux-ci, comprenant la gérance, la transformation, la modernisation, la maintenance et l'exploitation de ces infrastructures.

Faits marquants de l'année 2015

Inauguration des 3 bâtiments Maison du Savoir, Maison des Sciences Humaines et Maison de l'Innovation de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation

Vote de la loi du 24 novembre 2015 qui modifie la loi modifiée du 25 juillet 2002 portant création du Fonds Belval, conférant au Fonds Belval les missions de gérance et d'exploitation, d'entretien et de maintenance ainsi que de transformation et de modernisation des bâtiments et infrastructures de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation

Axes stratégiques sur les prochaines années

Planification et réalisation de plusieurs nouveaux bâtiments dont notamment les Archives nationales, le Centre sportif, deux bâtiments Laboratoires supplémentaires, les logements Porte de France.

Mise en œuvre de concepts innovants en matière de durabilité et d'efficacité énergétique

Optimisation des concepts d'entretien, de maintenance et d'exploitation des infrastructures notamment par des outils informatiques performants

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	MDDI ; Département des travaux publics
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2016)

Président

Mme Weycker Félicie

État

Administrateurs

M. Weisgerber Tom

État

M. Besch Guy

État

M. Diederich Léon

État

M. Schmit Gilbert

État

Mme Dupont Diane

État

M. Grotz Mario

État

M. Schuh Paul

Indépendant

M. Ülçun Ender

État

M. Leyder Jean

État

M. Biwer René

État

M. Sinner Jean-Claude

État

M. Hoffmann Serge

État

Représentants des communes avec voix consultative

M. Everling Luc

Commune d'Esch-sur-Alzette

Mme Asselborn Simone

Commune de Sanem



FEMMES 15 %

HOMMES 85 %

Direction - Membres (31.05.2016)

M. Dhamen Luc

Directeur

Mme Di Santo Daniela

Directeur-adjoint

Fonds Culturel National

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.focuna.lu

Missions / Objets

Le Fonds culturel national, créé par la loi modifiée du 4 mars 1982, a pour mission de recevoir, de gérer et d'employer les allocations et dons émanant de sources publiques (exclusivement de la part de l'Œuvre de Secours Grande-Duchesse Charlotte) et privées en vue de la promotion des arts et sciences et en vue de la conservation, de la restauration et de l'affectation appropriée du patrimoine historique et culturel national. Il octroie des aides et des bourses à des artistes professionnels ou en devenir, ainsi que des subventions à des associations et acteurs culturels ayant un but culturel dans la limite des crédits budgétaires disponibles et à titre de soutien d'un projet à caractère artistique ou culturel ayant un lien avec le Luxembourg.

Au fil des années, le Fonds culturel national est devenu un organisme indispensable à la survie d'une multitude d'organismes et d'artistes individuels dans le paysage culturel luxembourgeois. En effet, sans l'apport du Fonds culturel national, certaines structures seraient contraintes de réduire, voire même d'arrêter leurs activités, ce soutien financier représentant entre 20 à 30 % de leur budget annuel.

Il ne faut pas oublier de mentionner l'impact du nouveau comité directeur qui, depuis sa nomination le 6 novembre 2012 a permis au Fonds culturel national d'évoluer et de s'inscrire dans son temps, tant en menant une recherche active de mécènes en vue de soutenir les activités dans le domaine de la création. En effet, les premières actions ont été marquées par la mise en place et l'application de nouveaux critères d'éligibilité et de nouvelles modalités d'attribution d'aides ou de subventions, ainsi que par la création d'une plateforme extranet à travers laquelle toutes les demandes sont faites en ligne via un masque de saisie et où toutes les informations sur le Fonds culturel national sont disponibles.

Au fil du temps, le Fonds culturel national s'est ainsi réorienté afin de proposer plusieurs types d'aides prédéfinies par domaine artistique. Par ailleurs, le Fonds culturel national octroie depuis deux ans une série de bourses. Ces bourses sont attribuées par voie de concours, sur base d'appel à candidature qui visent l'excellence des dossiers. Les boursiers sont sélectionnés par des comités d'experts. Il est important de faire remarquer que parmi les bourses proposées par le Fonds culturel national certaines constituent des partenariats public-privé (PPP) : Bourse Michelle par la Fondation Michelle, Bourse Francis André par deux frères mécènes privés luxembourgeois, Bourse GG-FBL par la Fondation Biermans-Lapôte et un mécène privé luxembourgeois.

Le Fonds culturel national a également comme objectif de susciter et d'organiser le mécénat, aux fins de faire profiter le

mouvement culturel dans notre pays de la générosité et de l'enthousiasme pour l'expansion culturelle dont sont animés des particuliers ou des dirigeants de sociétés.

Le début de l'année 2016 a été également marqué, grâce à la recherche active de mécènes et de partenaires par la création de bourses et résidences dans de nouveaux domaines. Parmi ces innovations, nous pouvons citer :

- la résidence de recherche et de création à Montréal qui offre aux artistes plasticiens une résidence de recherche et de création d'une durée de trois mois à la Fondation Darling de Montréal ;
- la bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents qui finance un compagnonnage d'une durée d'une production aux côtés d'un metteur en scène confirmé ;
- la bourse Bicherfrënn pour financer une résidence d'auteur(e) à Berlin et à Bourglinster.

La commission interministérielle est composée depuis le 12 juin 2015 de Monique Adams (Administration des contributions directes), Thomas Feider (Administration de l'enregistrement et des domaines), Anne Greiveldinger (Ministère d'État) et Claudine Hemmen (Ministère de la Culture).

En 2014 et 2015, trois institutions (Mudam Luxembourg, Archives nationales et Musée national d'histoire et d'art) ont reçu plusieurs donations.

En 2016, des donations ont été offertes au Mudam Luxembourg, Centre national de l'audiovisuel, Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg et Archives nationales.

Faits marquants de l'année 2015

En 2015, le comité directeur du Fonds culturel national a tenu treize réunions.

Le Fonds a examiné 340 dossiers et en a soutenu 245.

Le montant total des aides financières ponctuelles allouées s'est élevé à 523.758,23 EUR.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Actuellement, le comité directeur travaille sur un projet de modification de la loi de 1982 qui aura pour objet de redéfinir les missions du Fonds culturel national, d'uniformiser ses règles de fonctionnement, de changer de gouvernance et de garantir une indépendance financière. Ce projet de loi visant à réformer la gouvernance du Fonds culturel national s'inscrirait dans un des objectifs du programme gouvernemental du Premier Ministre Monsieur Xavier Bettel : « la répartition des aides étatiques, les subventions, les bourses et autres conventions pour des projets et activités culturelles doit reposer sur des règles claires, transparentes, traçables, compréhensibles et identiques pour tous les demandeurs ».

Ce projet de loi engendrerait également une stimulation des mécènes susceptibles de soutenir la culture, le Fonds culturel national ayant été créé en partie pour favoriser le mécénat. D'autre part, ces changements s'avéreraient être extrêmement utiles pour l'État : cette loi étant complémentaire à l'aide étatique, cela ne peut qu'être bénéfique pour le budget de l'État et aboutira à un plus grand développement du mécénat.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Culture
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Kox Jo

Ministère de la Culture

Secrétaire

Mme Kohn-Stoffels Danièle

Ministère de la Culture

Membre

M. Bausch Raymond

Ministère des Finances



FEMMES 33 %

HOMMES 67 %

Direction - Membre (01.10.2016)

Mme Krettels Catherine

Secrétaire administrative

Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall (Fonds Syrdall)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Missions / Objets

La mission du Fonds d'assainissement de la cité Syrdall consiste dans :

- l'acquisition des terrains de la cité Syrdall,
- l'assainissement, la restauration, la transformation ou l'adaptation des immeubles de la Cité Syrdall et
- la réfection des infrastructures et des aires d'agrément.

Faits marquants de l'année 2015

Un groupe de travail a été constitué qui a pour mission de définir le cadre du nouveau PAP, de mandater un bureau pour l'élaboration du plan d'aménagement particulier, et de développer les documents en étroite collaboration avec ledit bureau dans les plus brefs délais jusqu'à la mise en procédure. L'introduction du dossier de plan d'aménagement particulier est prévue très prochainement.

Axes stratégiques sur les prochaines années

1) Au niveau législatif

La loi modifiée du 10 décembre 1998 portant création de l'établissement public dénommé «Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall» devrait être modifiée, dans la mesure où l'état des immeubles existants sur le site s'est tellement dégradé au fil du temps qu'un assainissement, même à grand frais, est devenu impossible.

2) Au niveau réglementaire

L'association momentanée de deux bureaux d'architectes a été chargée de modifier le PAP de la commune de Biver et de déterminer le PAP «an der Schmëdd» et une étude préparatoire a déjà été élaborée. Or, cette dernière doit être revue, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi du 28 juillet 2011 concernant l'aménagement du territoire et le développement urbain relatif au PAP et PAG.

3) Au niveau des acquisitions

Le plan de stratégie précise que les ventes volontaires sont favorisées. Il existe néanmoins des problèmes de succession dans certaines affaires. L'établissement public n'exclut cependant pas d'avoir recours à l'expropriation, si aucun accord ne peut être trouvé avec les propriétaires restants.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère du Logement
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.01.2016)

Présidente

Mme Fernandes Tania

Ministère du Logement

Membres

Mme Faber Dominique

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

M. Wagner Claude

Ministère du Logement

M. Soisson Nicolas

Commune de Biwer

M. Kamphaus Jean-Luc

Ministère des Finances

M. Van Rijswijck Arno

Ministère de l'Intérieur



FEMMES 33 %

HOMMES 67 %

Fonds de Lutte contre certaines formes de criminalité

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Missions / Objets

Art. 5 (2) de la loi du 17 mars 1992 tel que modifié par l'article 18 point 2 de la loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme: «La mission du Fonds consiste à favoriser l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de moyens de lutter contre certaines formes de criminalité.»

Le Fonds constitue, d'un point de vue financier, un instrument qui permet l'utilisation de l'argent confisqué dans des affaires de stupéfiants, de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme pour lutter précisément contre ces fléaux.

Le Fonds revêt la forme d'un établissement public disposant de la personnalité juridique et donc d'une autonomie financière pour la réalisation de ses projets de lutte.

Le Fonds est alimenté par tous les biens meubles et immeubles, divis et indivis, confisqués en application de la législation contre les stupéfiants, de la législation contre le blanchiment d'argent ou du financement du terrorisme.

Faits marquants de l'année 2015

En 2015 le Fonds s'est engagé à soutenir deux projets avec UNODC :

- un projet de développement alternatif et de sécurité alimentaire au Laos dans la province de Houaphanh pour USD 1.000.000,-et
- un projet de formation sur les techniques d'enquête contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme dans les pays du Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger) pour USD 500.000,-.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le niveau des recettes du Fonds est très irrégulier. Néanmoins, sur base de ses réserves, le Fonds entend maintenir un niveau plus ou moins constant au niveau du financement de ses projets, que ce soit au niveau international qu'au niveau national.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère des Finances
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Comité-Directeur - Membres (01.10.2016)

Président

M. Kamphaus Jean-Luc

Ministère des Finances

Membres

M. Heinen Georges

Ministère des Finances

Mme Schommer Martine

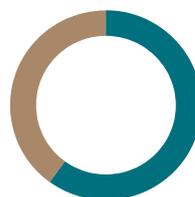
Ministère des Affaires étrangères et européennes

Mme Kremer Katia

Ministère de la Justice

M. Origer Alain

Ministère de la Santé



FEMMES 40 %

HOMMES 60 %

Fonds de rénovation de la Vieille Ville

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fonds de rénovation
de la Vieille Ville



Établissement public créé par
la loi du 29 juillet 1993

www.vieilleville.lu

Missions / Objets

Le Fonds a pour mission la rénovation, en totalité ou en partie, de quatre îlots d'immeubles du quartier de la Vieille Ville à Luxembourg. La mission comprend principalement la restauration, la transformation, la construction ou l'adaptation d'immeubles ainsi que l'aménagement des alentours.

Le Fonds a comme objectif de faire ces travaux dans le respect du patrimoine architectural existant. L'analyse des structures historiques, afin de pouvoir intégrer et mettre en évidence les éléments d'intérêt historique dans le projet de réaménagement, fait part du projet.

Par ses projets de réaménagement, le Fonds essaie de réintégrer des logements et des commerces dans la Vieille Ville afin de promouvoir une utilisation mixte pour les locaux y situés.

Faits marquants de l'année 2015

En 2015, le Fonds a terminé la rénovation de l'Aile Wiltheim du Musée national d'histoire et d'art. Cette partie du musée a été inaugurée le 19 mars 2015.

Les travaux du Fonds se sont également concentrés sur la poursuite du réaménagement de l'ancien Palais de Justice en futur Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Axes stratégiques sur les prochaines années

De façon prévisionnelle, le Fonds terminera les travaux de réaménagement de l'ancien Palais de Justice en Ministère des Affaires étrangères et européennes vers la fin de l'année 2016.

En 2017, les derniers travaux seront achevés, réceptionnés et les décomptes seront établis afin de clôturer également administrativement le projet.

Ce dernier projet étant fini, le Fonds aura accompli sa mission de rénover les quatre îlots de la Vieille Ville tel que prévu par sa loi organique. Par la suite, selon cette même loi, le Fonds sera « dissous par la consommation de l'opération qu'il avait pour objet ».

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	MDDI
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	13.334.263,93 EUR
Résultat Net	12.283.452,91 EUR
Capital social	23.331.614,04 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.01.2016)

Président du comité-directeur

M. Hoffmann Serge

État

Membres du comité-directeur

Mme Biagioni Laura

État

M. Krier Jérôme

Ministère du Logement

M. Otto Fernand

Directeur honoraire de l'ABP

M. Polfer Michel

Ministère de la Culture

M. Ginter Christian

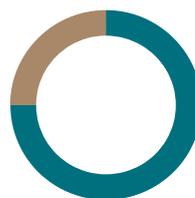
État

M. Sanavia Patrick

Ministère de la Culture

Mme Vermast Martine

Ville de Luxembourg



FEMMES 25 %

HOMMES 75 %

Direction - Membres (01.01.2016)

M. Marx Jean

Chef de projet

Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

FONDS KIRCHBERG



www.fondskirchberg.lu
www.quartierstuff.lu

Missions / Objets

L'établissement public dénommé « Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg » (Fonds) a été constitué, pour une durée illimitée, par la loi du 7 août 1961, loi modifiée par les lois du 26 août 1965, du 28 août 1968 et du 8 juin 2004.

La mission du Fonds est l'urbanisation et l'aménagement du Plateau du Kirchberg.

Faits marquants de l'année 2015

Résultats de concours :

- Îlot mixte Porte de l'Europe,
- PAP Réimerwee Est et Ouest.

Grands travaux de voirie :

- Mise en service du by-pass Serra,
- Mise en service du rond-point turbo Serra.

Grands travaux d'infrastructure :

- Début de la réhabilitation du Pont Rouge.

Logements :

- Décision de mise en oeuvre d'une politique de logements à prix abordables.

Relogement du JMO 1 :

- Construction des bâtiments provisoires JMO T.

Participation citoyenne :

- Création du comité de quartier des habitants du Grünwald (Gestionnaire de quartier).

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le Fonds va incessamment entamer la construction, sur l'ancien P&R Est, d'un pôle d'échanges comprenant une gare bus couverte avec 10 emplacements et un parking public P+R de 500 places sur 5 étages. Ce pôle d'échanges sera habillé par deux ailes de bureaux pour assurer une certaine symétrie avec le complexe BNP-Paribas au niveau du demi-cercle du rond-point Serra.

Le Fonds va achever l'élargissement du pont Grande-Duchesse Charlotte en vue du passage du tram, renforcer à cette occasion le tablier du pont et doter ce dernier d'un nouveau garde-corps avec éclairage intégré.

L'avenue John F. Kennedy sera dotée d'une deuxième piste cyclable côté Nord. Cet aménagement verdoyant contribuera grandement au confort des déplacements.

Au cours des années à venir l'activité du Fonds se concentrera essentiellement sur le développement du logement avec la réalisation des quartiers Kiem, Réimerwee et Kennedy Sud, soit respectivement 830, 560 et quelques 1000 logements.

En concertation avec le Gouvernement, le Fonds a décidé de mettre en place une politique de plafonnement des prix du m² à la vente (4.200 €/m² TVA comprise) et à la location. A cet effet le Fonds collabore par ailleurs activement avec la SNHBM pour augmenter sensiblement l'offre de logements sociaux.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	MDDI
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	44.586.379,85 EUR
Résultat Net	15.326.256,97 EUR
Capital social	350.136.420,57 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Gillen Patrick
Ministère des Finances

Membres

M. Biwer René
État

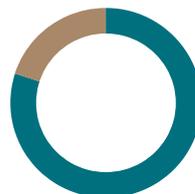
M. Kamphaus Jean-Luc
Ministère des Finances

M. Leyder Jean
État

M. Vansteenkiste Frank
État

Mme Vermast Martine
Ville de Luxembourg

Mme Weycker Félicie
État



FEMMES 29 %
HOMMES 71 %

Fonds National de la Recherche

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.fnr.lu

Missions / Objets

Le Fonds National de la Recherche Luxembourg (FNR) est le principal acteur de soutien des activités de recherche au Luxembourg. Notre vision est d'établir le Luxembourg comme une société de connaissance axée sur les domaines des sciences, de la recherche et de l'innovation, afin de contribuer à assurer la diversité économique et la future prospérité du pays. Nous visons à mettre en place un système de recherche durable et de renommée internationale qui engendrera des retombées significatives sur le plan sociétal et dans les secteurs économiques stratégiques pour le Luxembourg. C'est pour nourrir cette vision que le FNR investit des fonds publics dans des projets de recherche issus de diverses branches scientifiques, tout en privilégiant les domaines de recherche identifiés comme étant prioritaires pour le pays. Par ailleurs, le FNR soutient et coordonne des activités ayant pour but de renforcer les liens entre les sciences et la société et de sensibiliser le public aux thématiques scientifiques ainsi qu'à la recherche. Le FNR conseille également le gouvernement luxembourgeois en matière de politique et de stratégie de recherche.

Le Fonds a pour mission

1. de recevoir, de gérer et d'employer des allocations et dons provenant de sources publiques ou privées, dans l'intérêt de financer et de promouvoir la recherche dans le secteur public en vue de contribuer au progrès économique, social et culturel du pays, ainsi que
2. de contribuer au processus de réflexion en vue de l'orientation de la politique nationale de la recherche.

Faits marquants de l'année 2015

Suite à la réforme législative votée en 2014, le FNR a vécu une première année sous son nouveau régime de fonctionnement, avec une autonomie accrue et des responsabilités élargies. Une révision de la convention pluriannuelle 2014-17 entre l'État et le FNR a été négociée avec le Ministère de tutelle afin de renforcer un certain nombre de priorités stratégiques. À cet effet, des moyens supplémentaires seront dégagés par le biais d'une augmentation du plafond d'engagement global de 20 MEUR. Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'UE, le FNR a contribué aux débats autour du sujet de l'intégrité de la recherche. Le Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, M. Marc Hansen, a donné mandat aux institutions pour

mettre en place une future agence nationale pour l'intégrité scientifique. Le FNR a pris la direction d'un groupe de travail interinstitutionnel qui a élaboré le concept pour cette nouvelle agence. Également dans le cadre de la présidence européenne, le FNR a organisé la conférence Marie Skłodowska-Curie, réunissant plus d'une centaine d'experts d'une trentaine de pays. Une séance académique comptait l'ancienne ministre française de la Recherche, scientifique et astronaute, Mme Claudie Haigneré, comme invitée d'honneur.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Objectif stratégique 1 :

Promouvoir la qualité et l'excellence scientifiques de la recherche.

Objectif stratégique 2 :

Renforcer la recherche engendrant un impact économique et sociétal.

Sous-objectif 2.1 : Promouvoir l'exploitation économique des résultats de la recherche et la coopération entre recherche publique et secteur privé.

Sous-objectif 2.2 : Renforcer la recherche dans son rôle sociétal: agir vers et avec la société en mettant en évidence l'impact et la valeur de la recherche.

Objectif stratégique 3 :

Renforcer l'efficacité et la durabilité du système de la recherche publique luxembourgeoise. Investir dans le capital humain.

Sous-objectif 3.1 : Appuyer de manière plus spécifique les équipes de recherche qui font preuve d'un travail de qualité soutenu et continu dans le temps, dans le but d'atteindre une masse critique dans un nombre limité de domaines d'excellence.

Sous-objectif 3.2 : Réussir à attirer et soutenir les meilleurs doctorants en leur offrant des conditions de travail attractives et en développant une formation doctorale de qualité, en adéquation avec les besoins de la recherche, de la société et de l'économie.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.12.2016)

Président

Mme Hoffelt Véronique

Indépendant

Vice-président

M. Wolter Thierry

Indépendant

Membres

M. Assaker Roger

Indépendant

Mme Billon Andrée

Indépendant

M. Differding Edmond

Indépendant

Mme Hoffmann Christiane

Indépendant

Mme Hilger Anouk

Indépendant

M. Sedrani Richard

Indépendant

Mme Stahl Hjoerdis

Indépendant

M. Kerger Robert

Commissaire du gouvernement (sans droit de vote),

État

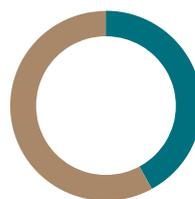
M. Schiltz Marc

Membre ex-officio (sans droit de vote),

Secrétaire général du FNR

M. Frommes Yves

Membre ex-officio (sans droit de vote), Indépendant, président du conseil scientifique



FEMMES 58 %

HOMMES 42 %

Direction - Membres (09.06.2016)

M. Schiltz Marc

Secrétaire général

M. Rock Marc

Responsable administratif et financier

Mme Kaell Christiane

Coordinatrice des programmes

Fonds National de Soutien à la Production Audiovisuelle

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.filmfund.lu

Missions / Objets

- Encourager la création cinématographique et audiovisuelle.
- Promouvoir le développement du secteur de la production audiovisuelle au Grand-Duché de Luxembourg.
- Mettre en œuvre la politique de soutien au secteur de la production audiovisuelle du Gouvernement.
- Attribuer les aides financières sélectives à la production audiovisuelle.
- Favoriser le rayonnement et la promotion des œuvres audiovisuelles luxembourgeoises au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.
- Assurer la gestion et le suivi des œuvres bénéficiant des aides.
- Etablir des statistiques relatives au secteur de la production audiovisuelle.
- Assister le/s ministre/s de tutelle dans la définition des objectifs et dans l'exécution de la politique de soutien à la production audiovisuelle et dans la préparation de la réglementation du secteur concerné.
- Assurer le contact avec les organismes et institutions internationaux qui relèvent du secteur de la production cinématographique et audiovisuelle et représenter le Grand-Duché auprès de ceux-ci.
- Organiser la remise des prix du film luxembourgeois, le «Lëtzebuurger Filmpräis» en collaboration avec les associations professionnelles du secteur de la production audiovisuelle au Grand-Duché de Luxembourg.
- Encourager la mise en œuvre d'un fonds structurel destiné à favoriser l'investissement privé dans la production audiovisuelle.

Faits marquants de l'année 2015

- Le Fonds a statué sur 107 demandes de soutien, 51 projets ont bénéficié d'une aide financière sélective pour un montant total de 30.985.635 EUR (26 aides à l'écriture et/ou au développement pour un montant total de 1.060.000 EUR - 25 aides à la production pour un montant total de 29.775.635 EUR, dont 1 aide à un projet transmédia pour un montant de 150.000 EUR).
- Le Fonds a participé à plusieurs marchés et festivals au Luxembourg (Luxembourg City Film Festival - CinEast - Foire de l'Etudiant) et à l'étranger (Festival et marché de Berlin - Festival et marché de Cannes - Sunny Side of the Doc à La Rochelle - Festival et marché de Toronto Festival et marché de l'animation à

Anney - Cartoon Forum de Toulouse - Cartoon Movie à Lyon - Cartoon 360 de Barcelone).

- Quelques exemples de nominations et prix internationaux : « Song of the Sea » de Tomm Moore (Mélusine Productions) a remporté le « Feature Film Grand Prize » au « Tokyo Anime Award Festival » ; il a été nominé au 40^e César dans la catégorie meilleur film d'animation et il figurait parmi les 5 derniers nominés dans la catégorie « meilleur film d'animation » et concourait pour l'Oscar 2015. Au 68^e Festival de Cannes, « Le tout nouveau Testament » de Jaco van Dormael (Juliette Films) était sélectionné à la « Quinzaine des Réalisateurs ».
- Sur invitation du Fonds, une centaine de professionnels du secteur de la production audiovisuelle se sont réunis à l'occasion des 2^e Assises du Cinéma luxembourgeois, organisées dans le but d'analyser les opportunités et les défis qui attendent le secteur dans un avenir proche.
- Le Fonds a célébré en décembre 2015 ses 25 ans d'existence en organisant pour l'événement une séance académique.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Il s'agit dans les années à venir, de miser davantage sur les talents propres et à investir dans le développement de projets initiés par des producteurs luxembourgeois.
- Le nombre croissant de sociétés de production et le nombre croissant de projets qui ont recours aux aides financières représentent un défi qu'il faut relever :
 - Redéfinir (à la baisse) les montants maxima par projet, en veillant à maintenir la diversité de la production dans le respect des équilibres économiques et sociaux existants et dans le cadre d'une adaptation concertée des règles et critères en vigueur ;
 - Définir et évaluer les instruments permettant de stabiliser la base structurelle des sociétés de production luxembourgeoises (Fonds Structurel - Slate Funding - Aides minimis).
- Diversifier des aides : Introduction de nouvelles aides (dans l'enveloppe budgétaire existante) permettant aux producteurs de s'engager sur des coproductions internationales « low budget » et pour des courts-métrages à budget réduit pour rechercher les nouveaux talents.
- Développer des contacts de coproduction avec de nouveaux partenaires potentiels.
- Développer des synergies au sein du secteur de l'audiovisuel : ARTE - RTL GROUP - ICT - GAMING.
- Coordonner les soutiens publics disponibles aux projets et coordonner les acteurs de l'audiovisuel pour une meilleure transparence.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Culture / Ministère d'État, Service des médias et des communications
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

Mme Bram Michèle

Ministère d'État, Service des médias et des communications/ILR

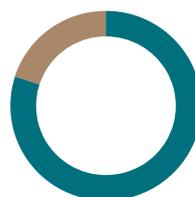
Membres

Mme Sandt Betty

Ministère des Finances

M. Max Theis

Ministère de la Culture



FEMMES 67 %

HOMMES 33 %

Direction - Membres (01.10.2016)

M. Daleiden Guy

Directeur

Mme Schockweiler Karin

Directrice adjointe

Fonds pour le développement du logement et de l'habitat (Fonds du Logement)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.fondsdulogement.lu

Missions / Objets

Le Fonds du logement a été institué comme établissement public autonome en 1979. Son objectif est de contribuer au développement de l'habitat par le biais de la construction de logements accessibles à des ménages selon leurs besoins et leurs moyens.

Le rôle du Fonds du logement est de réaliser l'acquisition de terrains, l'aménagement de terrains à bâtir ainsi que la construction de logements destinés à la location et/ou à la vente.

La conception des projets du Fonds du logement repose sur trois composantes relevant du développement durable, qui constituent la ligne directrice de construction et d'aménagement.

La composante sociale :

- Permettre aux foyers à revenus faibles de louer ou d'acquérir un logement à prix avantageux ;
- Favoriser la mixité sociale des locataires et des propriétaires.

La composante environnementale:

- Economiser l'énergie et minimiser l'impact environnemental, notamment grâce à l'utilisation de matériaux choisis selon des critères de durabilité, comme le bois ;
- Promouvoir la qualité du développement urbain, de l'architecture et de la technique ;
- Créer de nouveaux quartiers de ville, de lieux d'habitats et d'espaces de vie durables en utilisant des énergies renouvelables, comme l'énergie solaire ou la récupération des eaux pluviales.

La composante économique :

- Réduire le coût d'aménagement des terrains à bâtir ;
- Diminuer la consommation d'énergie et augmenter le rendement des installations, afin que les coûts soient minimales pour les locataires et les propriétaires.

Faits marquants de l'année 2015

Durant l'année écoulée, le Fonds du logement a procédé à la clôture de 7 chantiers, à savoir :

- à Esch-sur-Alzette, 150 boulevard Kennedy et 19 rue de l'Ecole Phase II,
- à Grevenmacher, 39A-D rue Syr,
- à Luxembourg-Verlorenkost, 17-23 rue Emile Mayrisch,
- à Mamer, 12 et 16-18 rue Lydie Schmit,
- à Obercorn, 21 rue Prince Henri,
- à Wolwelage, 9-11A rue de l'Eglise.

L'année 2015 fut également l'occasion pour le Fonds du logement de procéder au démarrage de nouveaux projets :

- à Esch-sur-Alzette, 4 lots du quartier Nonnewisen,
- à Mondorf-les-Bains, 1-22 rue Ferd Schuman,
- à Obercorn, rue Kondel / rue Pasteur,
- à Roodt-sur-Syre, 7-17 rue de la Gare,
- à Steinsel-Müllendorf, 39 rue Paul Eyschen,
- à Steinfort, 63 route d'Arlon

Axes stratégiques sur les prochaines années

Depuis avril 2015, le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat est en train de procéder à une réorganisation interne. Cette réorganisation a entre autres pour objectif de rendre le Fonds plus efficace en vue d'une augmentation substantielle du nombre de logements construits.

En effet, le nombre de projets de logements subventionnés que le Fonds réalisera dans les prochaines années devrait nettement progresser. En outre, le Fonds devrait dans les 2-3 prochaines années démarrer les travaux de revalorisation des deux projets de grande envergure que sont l'ancien site Arcelor Mittal à Dudelange et les anciennes friches industrielles à Wiltz. Ces deux projets de grande envergure représentent à eux seuls la création de près de 2.000 logements.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère du Logement
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	29.540.821,57 EUR
Résultat Net	902.704,73 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

Mme Fernandes Tania
Ministère du Logement

Membres

M. Schockmel Luc
Ministère du Logement

M. Bausch Raymond
Ministère des Finances

Mme Faber Dominique
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

M. Deville Laurent
Ministère de l'Intérieur

M. Reuter Louis
État

Mme Welter Nadine
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

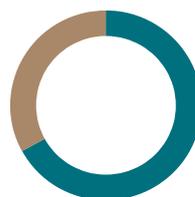
M. Dennewald Georges
CGFP

M. Bausch Eugène
OGBL

M. Dury Patrick
LCGB

Mme Chatelain Christel
Chambre de Commerce

M. Wirion Tom
Chambre des Métiers



FEMMES 33 %
HOMMES 67 %

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FsiL)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



FONDS SOUVERAIN INTERGENERATIONNEL
DU LUXEMBOURG

Missions / Objets

Le FsiL a été institué par l'article 1er de la loi du 19 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du paquet d'avenir - première partie (2015). Le FsiL est un établissement public, placé sous l'autorité du ministre ayant les Finances dans ses attributions et jouissant de la personnalité juridique.

La mission du FsiL consiste à réaliser une épargne dont les revenus pourront être utilisés, sous certaines conditions et dans certaines limites, pour contribuer au bien-être des générations futures.

Le FsiL dispose de l'autonomie financière. Il est alimenté par une dotation budgétaire annuelle d'au moins 50 mio EUR qui se compose de recettes provenant en partie de la TVA sur le commerce électronique et des accises sur le carburant. Il peut être alimenté par d'autres recettes considérées comme non récurrentes.

Le Gouvernement en Conseil peut décider, au plus tôt vingt ans après la date de constitution du FsiL, ou lorsque les avoirs du FsiL dépassent 1.000 mio EUR, d'affecter au budget de l'État au maximum 50% des revenus dégagés par les avoirs du FsiL au cours de l'exercice précédent.

Faits marquants de l'année 2015

Le FsiL a reçu de l'État sa première dotation budgétaire d'un montant de 50 mio EUR en octobre 2015.

Le comité directeur s'est attaché à définir la politique générale du FsiL, y compris sa stratégie d'investissement, et a mis en place la structure administrative et organisationnelle requise pour rendre le FsiL opérationnel.

Aux fins de préserver la valeur des avoirs du Fonds souverain dans le temps, le comité directeur a fixé un objectif de rendement supérieur ou égal au plus élevé des deux montants suivants:

- le niveau-cible d'inflation de la Banque centrale européenne, qui est proche mais inférieur à 2% sur le moyen terme; et
- le taux d'intérêt d'un emprunt obligataire de l'État luxembourgeois à 10 ans.

Le comité directeur a défini, sur la base d'une proposition du comité d'investissement, la tolérance au risque du Fonds souverain comme suit: le Fonds souverain ne doit pas perdre sur 1 an plus de 12% de sa valeur avec une probabilité de 90% ou plus de 20% de sa valeur avec une probabilité de 99%.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Pendant la phase de lancement constituée des cinq premières années d'existence du FsiL, le FsiL investira exclusivement dans des obligations libellées en EUR et en USD, de notation « investment grade » et dans des actions européennes et des actions d'autres pays développés. Les investissements dans ces classes d'actifs se feront majoritairement à travers des ETFs qui sont agréés comme OPCVM et, de manière accessoire, à travers des OPCVM liquides qui ne sont pas des ETFs.

Le comité directeur a défini, au vu de l'objectif de rendement et de la tolérance au risque, des quotas stratégiques qui s'élèvent à 57% pour les obligations, 40% pour les actions et 3% pour les liquidités.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère des Finances
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Comité directeur - Membres (01.06.2015)

Président

Mme Goubin Isabelle
État

Vice-président

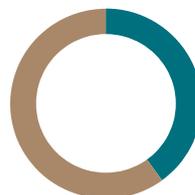
M. Kieffer Robert
État

Membres

M. Kremer Claude
Indépendant/Avocat à la Cour

Mme Kremer Katia
État

Mme Toussing Pascale
État



FEMMES 60 %
HOMMES 40 %

Comité d'investissement - Membres (28.10.2015)

Mme Goubin Isabelle
Président

M. Birget André
Membre

M. Holloway John
Membre

M. Kohll Aly
Membre

Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.infpc.lu

Missions / Objets

L'INFPC a été créé par la loi du 1er décembre 1992. Au fil des années, son action s'est adaptée à l'évolution du contexte socioéconomique et s'est inscrite dans la construction d'un modèle national d'éducation et de formation tout au long de la vie.

La loi du 21 juillet 2012, modifiant la loi modifiée du 1^{er} décembre 1992, a complété ses missions comme suit :

- Promouvoir la formation continue au sein du tissu économique et social.
- Participer à l'élaboration de concepts de formation professionnelle continue.
- Participer à la réalisation des objectifs définis à l'article 42 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle.
- Mener et organiser des études ayant pour objet de contribuer à améliorer le système d'éducation et de formation continue, ceci au titre d'Observatoire national de la formation.
- Préparer les documents d'analyse des plans de formation soumis par les entreprises pour l'obtention d'une aide financière de l'État à la formation.

Faits marquants de l'année 2015

Une version portugaise du portail lifelong-learning.lu a été mise en ligne en novembre. Le site est désormais accessible en 4 langues (FR, DE, EN, PT). Une nouvelle tarification destinée à stimuler l'adhésion des organismes de formation au portail et à accroître la visibilité de l'offre de formation est entrée en vigueur en septembre.

Le Répertoire des organismes de formation, édité à raison de 6000 exemplaires, a réuni 323 contacts, contre 247 en 2014 (+31%).

L'Observatoire de la formation de l'INFPC a organisé ses activités selon quatre axes :

- Structure de l'offre de formation et pratiques des organismes de formation.
- Contribution financière de l'État à la formation professionnelle continue.

- Transition École - Vie Active (TEVA), portant sur l'analyse du début de carrière des primo-sortants de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement secondaire technique. Les premiers résultats ont été présentés lors d'une conférence de presse.
- Gestion de ReferNet (réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnels).

Axes stratégiques sur les prochaines années

Les travaux de développement de l'Observatoire de la formation se poursuivront afin de fournir l'information utile aux politiques publiques dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'INFPC est impliqué dans plusieurs groupes de travail visant à mettre en œuvre la stratégie nationale du Lifelong Learning (Validation des acquis de l'expérience - Accès à la formation - Formation des formateurs - Accréditation des organismes de formation et des formations). L'une des lignes directrices de cette stratégie consiste à développer la qualité en matière de formation des adultes. L'INFPC se positionne comme l'un des acteurs de la mise en place d'un mécanisme de construction d'un « Label qualité » et de mise en œuvre de ce label.

Le renforcement de la visibilité et de la lisibilité de l'offre de formation est un enjeu majeur pour faire du portail lifelong-learning.lu la plateforme incontournable de la formation tout au long de la vie au Luxembourg.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	2.380.088,55 EUR
Résultat Net	231.168,53 EUR
Capital social	1.076.700,24 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Comité d'administration - Membres (25.05.2016)

Président

M. Lanners Michel

État

Membres

M. Bohnert Robert

Chambre des fonctionnaires et employés publics

M. De Carolis Antonio

État

M. Eischen Gérard

Chambre de Commerce

M. Frising Carlo

Autre actionnaire

M. Haensel Jean-Marie

État

Mme Hoffmann Christiane

Chambre des Métiers

M. Reis Da Silva Pedro

Chambre d'Agriculture

Mme Schmit Françoise

Chambre des salariés

M. Solazzi Laurent

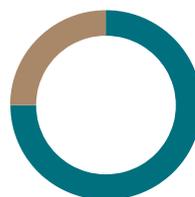
État

M. Weber Alex

État

Mme Welter Nadine

État



FEMMES 25 %

HOMMES 75 %

Direction - Membre (25.05.2016)

M. Matera Dominique

Directeur

Laboratoire National de Santé (LNS)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.lns.public.lu

Missions / Objets

Le LNS a pour objet:

- de développer des activités analytiques et d'expertise scientifique liées à la prévention, au diagnostic et au suivi des maladies humaines ;
- d'assurer le rôle d'un laboratoire national de contrôle ou de référence ;
- d'assurer des missions à caractère médico-légal.

L'établissement contribue au développement, à l'harmonisation et à la promotion des méthodes et techniques de laboratoire, en étroite collaboration avec les laboratoires d'analyse du pays et de l'étranger.

Et dans le cadre de ses attributions, l'établissement développe des activités de recherche et d'enseignement.

Faits marquants de l'année 2015

Après le déménagement à Dudelange en 2013-2014, 2015 a été la première année pleine de fonctionnement dans la nouvelle configuration Établissement Public. Les démarches de recrutement ont permis de conforter les effectifs et de débiter les efforts de remise à niveau dans les services les plus démunis.

Les démarches de certification ou d'accréditation sont lancées dans tous les services qui ne les avaient pas encore initiées.

Le département de Médecine Légale a connu une très forte augmentation de son activité en identification génétique (+58%), expertise médico judiciaire (+71%) et toxicologie (+38%) tout en initiant le projet « Opferambulanz ». Celui de Médecine a lancé un projet de mise à niveau du service d'anatomie pathologique tandis que les autres services (génétique, cytologie, biochimie, hématologie et RMT) ont vu leur entité continuer à croître (+6%). Le département de Microbiologie a poursuivi ses activités de bactériologie, parasitologie, mycologie, virologie, sérologie et surveillance épidémiologique des maladies infectieuses, là aussi en croissance. Le département des laboratoires officiels d'analyses de contrôle a également connu une augmentation continue de ses activités en biomonitoring, chimie pharmaceutique, analyses radiologiques, surveillance alimentaire et hygiène du milieu.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Un plan stratégique a été élaboré pour la période 2016-2018 dans le but de continuer à développer les activités analytiques et d'expertise scientifique et médico légale dans le cadre d'un rôle d'un laboratoire national de contrôle et de référence tout en contribuant au développement des activités de recherche et d'enseignement au Luxembourg.

Des projets structurés ont été approuvés tels que la création d'un Centre National de Génétique, la mise en place d'une réserve de télépathologie avec cinq sites hospitaliers luxembourgeois et d'un réseau en neuropathologie avec les acteurs de la recherche et des soins (programme PEARL), un laboratoire de référence en matière de Bioterrorisme, une unité de référence pour la résistance aux antibiotiques, une unité de référence pour les programmes de Biomonitoring avec LIH et LIST, tout en modernisant les outils de gestion du département administratif et financier.

La mise en œuvre d'une entente avec les laboratoires de Biologie chimique des établissements hospitaliers devra permettre des économies d'échelle et un meilleur service. La politique qualité sera intensément poursuivie avec pour objectif l'obtention d'une certification ou d'une accréditation pour la totalité des entités du LNS en 2018.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Santé
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	32.000.000,00 EUR
Résultat Net	2.300.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2016)

Présidente

Professeur Niclou Simone
LIH

Vice-président

M. Merz Laurent
Ministère de la Santé

Membres

Docteur Bock Carlo
Fondation Cancer

Mme Entringer Josiane
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

M. Grotz Mario
Ministère de l'Économie

M. Hoffmann Serge
Inspection générale des Finances

Docteur Hoffmann Sonja
CHEM

M. Maas Frank
Représentant personnel - LNS

M. Oswald Georges
voix consultative
Parquet du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg

M. Poos Xavier
Ministère de la Santé

M. Reding Luc
Ministère de la Justice

Docteur Schlessler Marc
CHL



FEMMES 25 %

HOMMES 75 %

Direction - Membres (31.05.2016)

Professeur Hartemann Philippe
Directeur par intérim

M. Lentz Thomas
Directeur financier et administratif

M. Fischer Marc
Chef de département LOAC

Mme Perrin Monique
Chef de département MICROB

M. Schmitt Fernando
Chef de département MED

M. Schuff Andreas
Chef de département MEDLEG

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.lih.lu

Missions / Objets

La mission du Luxembourg Institute of Health est de générer la valeur scientifique, économique et sociétale pour le Luxembourg en conduisant la recherche, des études et des développements dans les domaines de la recherche biomédicale à orientation clinique et de la santé publique.

Les activités du Luxembourg Institute of Health produisent de la connaissance sur les mécanismes des maladies, l'épidémiologie, le diagnostic et le traitement des maladies de l'homme et elles améliorent la compréhension des déterminants de santé et des structures de financement des soins de santé.

Le Luxembourg Institute of Health cherche à traduire les connaissances générées en applications cliniques ayant un impact sur la santé des citoyens ainsi que sur le développement de la médecine personnalisée.

Faits marquants de l'année 2015

2015 a été une année riche en événements et en production scientifique pour le LIH. Parmi les événements majeurs de 2015 :

- Fusion de l'ancien CRP Santé et de l'Integrated Bio-Bank of Luxembourg.
- 236 publications incluant articles, chapitres de livres et thèses, dont certaines ont fait l'objet de parutions dans des journaux scientifiques de renommée internationale.
- Attribution par l'Union européenne de deux financements EUROSTARS impliquant des collaborations avec le secteur privé.
- Distinction du Prof Rolf Bjerkvig, Head of the Department of Oncology et Head of the K. G. Jebsen Centre for Brain Tumour Research Bergen, qui s'est vu remettre le "King Olav V Cancer Research Prize" par sa Majesté le Roi Harald V de Norvège.
- Organisation de nombreux événements:
 - Conférence: "Precision Medicine for Cancer", co-organisée avec the European Association for Cancer Research (EACR).
 - Lecture donnée par Prof. Tak W. Mak de l'Université de Toronto.
 - Portes ouvertes de nos laboratoires situés dans la House of BioHealth à Esch-sur-Alzette.

- Organisation de la journée de la recherche médicale en partenariat avec le CHL.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Sur la période 2014-2017, le contrat de performance fixe les objectifs du LIH de la manière suivante :

- Renforcer l'acheminement des connaissances fondamentales générées par les activités de recherches du LIH jusqu'au stade de l'application clinique et transformer le LIH en véritable institut de recherche public translationnel à même de jouer un rôle clé dans l'implémentation de la médecine personnalisée au Luxembourg.
- Jouer un rôle clé dans le domaine de la recherche clinique, en collaboration avec les partenaires nationaux (hôpitaux, universités, IBBL...), et être reconnu dans ce domaine au niveau européen.
- Développer une stratégie solide permettant la mise en place d'une recherche de pointe en santé publique, profondément ancrée dans le contexte européen et servant les intérêts du pays.
- Développer une offre de formation dans le domaine de la recherche en partenariat avec l'Université de Luxembourg (e.a. implication dans la PhD school et dans le programme de cours de la future faculté de médecine, formation des jeunes chercheurs) et autres partenaires universitaires.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de la Santé
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (10.06.2016)

Président

Docteur Baertz Gregor
Indépendant

Vice-présidente

Docteur Martin Nadine
Indépendant

Membres

Professeur Alberti Corinne
Indépendant

Mme Damgé Stéphanie
Indépendant

Mme Luchetta Patrizia
Indépendant

Docteur Malonne Hugues
Indépendant

Docteur Müller Robert
Indépendant

M. Schiltz Pierrot
Indépendant

Professeur Schroeck Evelyn
Indépendant

Commissaire du Gouvernement

M. Poos Xavier



FEMMES 50 %
HOMMES 50 %

Direction - Membres (10.06.2016)

Docteur Larue Catherine
Chief Executive Officer

Professeur Bjerkvig Rolf
Director of the Department of Oncology

M. Dick Karl-Heinz
Chief Financial and Administrative Officer

Professeur Stranges Saverio
Scientific Director of the Department of Population Health

Professeur Ollert Markus
Director of the Department of Infection & Immunity

Docteur Chioti Anna
Operational Director of the Department of Population Health

Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.list.lu

Missions / Objets

Le LIST est un Organisme public de Recherche Technologique (RTO). Il développe des technologies avancées et des solutions innovantes et compétitives en réponse à des besoins clés d'entreprises luxembourgeoises et européennes de secteurs aussi variés que l'énergie, la mobilité, la finance, la logistique, l'espace, la construction, l'agriculture ou l'industrie manufacturière. Les innovations du LIST répondent également à un bon nombre de défis auxquels nos sociétés dans leur ensemble et nos citoyens en particulier sont et seront confrontés, notamment dans les domaines de l'environnement, la sécurité, l'éducation, la culture, le développement durable, ainsi que l'utilisation efficace des ressources.

La mission du LIST est également celle d'être un support, par l'innovation et la recherche, à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales. Il apporte ainsi son savoir-faire et son expertise au Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI) sur les questions relatives aux émissions industrielles, au changement climatique, aux énergies renouvelables, aux émissions atmosphériques, à la gestion des ressources en eau et à la biodiversité. Il gère en particulier le Helpdesk REACH Luxembourg (www.reach.lu) qui aide les entreprises à se conformer aux réglementations européennes.

Faits marquants de l'année 2015

2015 a été une année de transformation pour le LIST. Pour impulser cette nouvelle dynamique, le Conseil d'Administration du LIST a nommé le Prof. Dr Crean en tant que nouveau Directeur Général en janvier 2015, avec une prise en fonction le 1er mai 2015. Le LIST s'est lancé dans un recentrage de ses activités RDI pour les aligner sur les priorités de croissance économique et industrielle du Grand-Duché telles que décrites dans le "Plan national, pour une croissance intelligente, durable et inclusive".

Des faits marquants :

- Mise en place au Luxembourg du National Composite Center.
- Soutien au Ministre de l'Economie dans le lancement, avec la France, l'Italie et l'Espagne, d'un « Projet Important d'Intérêt Européen Commun » (ICPEI).
- Augmentation de 37% des brevets déposés en 2015.

- 17 projets de recherches menés en collaboration avec l'Université de Luxembourg.
- Création d'un Showroom technologique dans la Maison de l'Innovation.
- Développement d'outil TISRIM qui permet aux entreprises et organisations d'analyser et de gérer les risques en matière de sécurité de l'information.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Les priorités stratégiques du LIST ont été identifiées en 2015 pour renforcer la stratégie de diversification économique et de croissance intelligente du gouvernement luxembourgeois. Pour ce faire, son organisation repose sur un schéma matriciel où les trois départements technologiques (science et technologies des matériaux, technologies de l'information et technologies de l'environnement) développent l'expertise, le savoir-faire et les briques technologiques permettant d'alimenter quatre programmes sectoriels et transverses : Smart Cities, Smart Space, Smart Manufacturing et Smart Finance. Durant les 2 - 3 prochaines années ces programmes permettront au LIST de combiner ses innovations technologiques sur des secteurs stratégiques à travers des « offres globales et intégrées LIST » à destination de ses clients qu'ils soient publics ou privés. Ils permettent également d'accompagner sur la durée l'effort national visant à transformer le Luxembourg en une « Smart Nation ».

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (30.05.2016)

Président

M. Bourscheid Georges

Indépendant

Vice-président

M. Jacobs Van Merlen Hubert

Indépendant

Membres

Mme Choury Amal

Indépendant

M. Gengler Nicolas

Indépendant

Mme Kolber Isabelle

Indépendant

Mme Kremer Eva

Indépendant

Mme Mariani Christine

Indépendant

Mme Wolter Diane

Indépendant

M. Jacqué Etienne

Indépendant

Commissaire du Gouvernement

M. Schmit Gaston



FEMMES 50 %

HOMMES 50 %

Direction - Membres (01.12.2016)

M. Pitsch Jean-Luc

CFAO

Docteur Reinig Fernand

CHRO

Docteur Zenasni Aziz

Directeur des Programmes

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.liser.lu

Missions / Objets

Le Centre s'est engagé à devenir un acteur clé en matière de conseils aux politiques, fondés sur des éléments concrets, tant au niveau national qu'au niveau européen. Par conséquent, l'Institut est engagé dans le développement d'outils pour l'analyse quantitative et qualitative politique servant pour une évaluation ex post de causalité, aussi bien que pour un modèle basé sur une évaluation ex ante de l'impact des interventions politiques. La recherche au sein du LISER se concentre sur des questions de politique sociale (la pauvreté, l'inégalité, l'éducation, l'inclusion sociale, l'emploi, la santé, le logement, la mobilité et la convergence régionale), l'amélioration de la compréhension des relations de cause à effet et l'apport de preuves solides pour mesurer l'impact des cadres institutionnels et des options politiques sur les résultats. Sur les bases de données empiriques, le LISER fournira des réponses claires et bien fondées aux questions de politique pertinentes. Les résultats scientifiques sont publiés dans des revues à comité de lecture de haut niveau et dans des livres, et sous la forme d'articles vulgarisés pour atteindre un public plus large. Communiquer les résultats du LISER d'une manière compréhensible pour les parties prenantes non universitaires dans le domaine de la politique contribue directement à l'établissement du programme politique plutôt que passivement répondre aux demandes des décideurs.

Faits marquants de l'année 2015

2015 a vu l'Institut être renommé en LISER suite à l'introduction de la nouvelle loi régissant les CRPs, et qui a aussi introduit un nouveau conseil d'administration, ainsi que la création d'un "Conseil de concertation". Plus de pouvoir exécutif a également été attribué au Directeur général pour entreprendre des tâches opérationnelles d'importance. Le LISER a célébré sa nouvelle identité, le 12 Juin. Plus tard au cours de ce même mois, le Memorandum of Understanding entre le LISER et l'Université du Luxembourg a été approuvé. Cette initiative a été la première au Luxembourg, avec deux partenaires acceptant de collaborer pour créer ensemble des programmes de recherche.

Au début de Novembre 2015 le LISER a emménagé au 5^{ème} étage de la Maison des Sciences Humaines, ce qui a permis de rassembler tout le personnel de l'Institut sur un même étage pour la première fois de son existence. Ceci contribue ainsi à consolider la cohésion entre les différents départements et équipes. Enfin, en termes de collaboration avec les autres instituts de recherche, le LISER a achevé les négociations relatives à la Convention-cadre pour les employés des Centres de Recherche Publics.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Accroître la collaboration avec les instituts partenaires sera essentielle au cours des prochaines années et par ce biais estimer l'impact de l'initiative des professeurs conjoints sera cruciale pour évaluer et développer de nouvelles stratégies. Travailler ces collaborations pour atteindre un financement concurrentiel au niveau européen est un résultat souhaité. En 2017 le LISER devra rédiger un nouveau contrat de performance. Le recrutement du nouveau Directeur général en 2016 influera fortement sur le contenu stratégique de ce contrat et sur les relations formées. Au niveau national, accroître l'implication entre les partenariats publics et privés est d'un grand intérêt. De même, suite à une analyse du paysage luxembourgeois de la recherche, la Direction a déterminé qu'il y avait quatre domaines clés sur lesquels elle se concentre et investit, à savoir: le logement et la mobilité des résidents, le vieillissement en santé, la mobilité du travail, Big data (et le sociogénétique). L'Institut devra déterminer si sa structure interne et ses ressources l'ont préparé au changement d'environnement et comment il devrait s'adapter pour répondre à ces défis. C'est pourquoi la définition du prochain contrat de performance est vitale.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	18.097.087,28 EUR
Résultat Net	319.914,91 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.12.2016)

Présidente

Mme Kerschen Nicole
Indépendant

Vice-président

M. Goy Jean-Marc
Indépendant

Membres

M. Lüscher Claude
Indépendant

Mme Pietrangeli Marie
Indépendant

Mme Schiltz Aline
Indépendant

M. Strotz Bob
Indépendant

M. Wagener Raymond
Indépendant

M. Weydert Nico
Indépendant

Mme Zuccoli Laura
Indépendant

Observateurs

Mme Blond-Hanten Carole
Indépendant

Mme Segura Jordane
Indépendant

Commissaire du Gouvernement

Mme Entringer Josiane



FEMMES 58 %
HOMMES 42 %

Direction - Membres (01.12.2016)

Mme Muller Aline
Chief executive officer

M. Bousch Patrick
Director of the Transversal Coordination Platform

Mme Egan Claire
Administrative Director

M. Sohn Christophe
Head of the Urban Development and Mobility Department

M. Van Kerm Philippe
Head of the Living Conditions Department

M. Verheyden Bertrand
Head of the Labour Market Department

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



ŒUVRE
Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte



LOTÉRIE
NATIONALE

www.oeuvre.lu

www.loterie.lu

Missions / Objets

La loi du 22 mai 2009 définit les missions de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte comme suit:

L'Œuvre a pour missions :

- de venir en aide aux luxembourgeois victimes de la guerre 1940-1945 ;
- de soutenir des organismes œuvrant dans le domaine social en vue de réaliser les objectifs que ces organismes se sont fixés dans leurs statuts ;
- de soutenir des organismes œuvrant au niveau national dans les domaines de la culture, du sport et de la protection de l'environnement ;
- de participer aux dépenses des offices sociaux communaux et du Fonds national de solidarité dans les limites à préciser par règlement grand-ducal ;
- d'organiser et de gérer la Loterie Nationale.

Faits marquants de l'année 2015

- Nouvelle composition du conseil d'administration ;
- Mise en place par le conseil d'administration nouvellement composé de la politique générale 2015 - 2019 approuvée par le Premier Ministre, Ministre d'État en date du 2 juillet 2015 ;
- Renforcement et formalisation des règles de gouvernance de l'Œuvre. En particulier le Règlement d'ordre intérieur (« ROI ») a été adopté par le conseil d'administration de l'Œuvre ;
- Remboursement de la taxe allemande dite «Lotteries-teuer» sur le jeu Lotto à la suite de la décision du «Finanzgericht» des Saarlandes du 1er décembre 2014 (6.464.448,39 EUR) à la Loterie Nationale par l'administration fiscale allemande ;
- Fonds dédié "stART-up" qui a pour objet de donner un coup de pouce à la notoriété de jeunes artistes ;
- Initiative "sport-santé" qui vise à instituer une prévention secondaire pour des personnes frappées de certaines pathologies ;
- Appels à projets "Yes we care" dont l'objet consiste à redresser l'empreinte écologique ;
- "Actions Addictions" qui tend à réduire les dépendances tant à des substances qu'à des comportements ;

- Projet "mateneen" lancé fin 2015 au vu de l'ampleur du phénomène de la crise migratoire qui frappe l'Europe et aussi le Luxembourg.

Axes stratégiques sur les prochaines années

L'Œuvre souhaite poursuivre ses efforts du passé tendant à identifier les besoins non couverts au sein de la société luxembourgeoise dans les domaines de son action. A cette fin, elle

- lancera une nouvelle vague d'investigation ensemble avec le secteur associatif luxembourgeois ;
- procédera à l'évaluation qualitative des projets subventionnés afin de mesurer l'impact de son action et d'adapter ses activités en conséquence ;
- développera ses relations avec les bénéficiaires récurrents dans le but de créer des synergies bénéficiant à la société luxembourgeoise ;
- engagera une discussion avec les pouvoirs publics dans le but de créer une approche cohérente en ce qui concerne les fonds distribués aux offices sociaux ;
- étudiera le bien-fondé de s'investir davantage dans de nouveaux thèmes tout en cherchant à identifier des niches dans lesquelles l'intervention de l'Œuvre pourrait avoir une valeur ajoutée par rapport aux initiatives existantes au Luxembourg ;
- continuera à développer une gouvernance transparente et efficace ;
- continuera à pérenniser les activités de la Loterie Nationale, notamment en diversifiant la palette des jeux de la Loterie Nationale tout en promouvant le jeu responsable.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère d'État
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	99.220.775,00 EUR
Résultat Net	28.838.743,13 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (08/10/2015)

Président

M. Bley Pierre
Président indépendant

Vice-présidente

Mme Goniva Mariette
Vice-Présidente indépendant

Secrétaire Général

M. Thelen Carlo
Indépendant

Membres

Mme Elvinger Joëlle
Indépendant

M. Fayot Ben
Indépendant

M. Feith Jean
Indépendant

M. Fettes Jeff
État

Mme De La Fontaine Nathalie
Indépendant

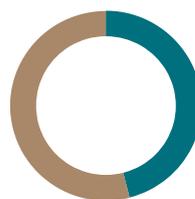
Mme Nennig Marie-France
État

M. Reding Luc
État

Mme Sax Anik
Indépendant

Mme Wagener Danièle
Indépendant

Mme Welfring Joëlle
Indépendant



FEMMES 54 %
HOMMES 46 %

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.odl.lu

Missions / Objets

Créé en 1961, l'Office du Ducroire (ODL) est un établissement public ayant pour objet de favoriser les relations économiques et financières internationales dans l'intérêt du Luxembourg, principalement par l'acceptation de risques dans le domaine de l'exportation, de l'importation et des investissements internationaux.

Depuis 2002, sur base d'une convention signée avec l'État, l'ODL par l'intermédiaire du « Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises » (COPEL) a pour mission complémentaire de promouvoir les exportations des biens et services luxembourgeois à travers l'octroi d'aides financières à l'exportation.

En tant qu'assureur-crédit, l'ODL assure les entreprises contre les risques de non-paiement de leurs clients, que ces risques soient d'origine politique ou liés à l'insolvabilité ou à la carence des clients. L'ODL met en œuvre des produits novateurs et crée des réseaux internationaux qui permettent de répondre aux exigences des exportateurs luxembourgeois, s'adaptant ainsi autant aux besoins des PME qu'à ceux des grandes entreprises multinationales.

Faits marquants de l'année 2015

Les défis rencontrés en 2014 se sont répétés en 2015. L'environnement économique reste difficile : 1) d'un point de vue sectoriel, le secteur sidérurgique, secteur important pour l'ODL, va mal, le prix de l'acier étant bas et la concurrence chinoise prenant des parts de marché. 2) d'un point de vue géographique, la baisse des opérations en Russie suite aux sanctions et à la dépréciation du rouble, la situation économique au Brésil, etc., se repercutent sur le volume des exportations.

L'activité de l'ODL reste à un faible niveau, mais on constate une légère augmentation par rapport à 2014.

Les indemnités payées continuent à augmenter et ont atteint un niveau record de 12,3 millions EUR en 2015.

Axes stratégiques sur les prochaines années

L'ODL a, durant les dernières années, régulièrement adapté ses produits d'assurance-crédit classiques en élargissant la palette de ses produits et de ses services. L'assurance-crédit offerte aujourd'hui par l'ODL propose toute une série de solutions aux entreprises ainsi qu'aux banques pour soutenir les exportateurs lors de leurs transactions internationales. Dans une économie focalisée sur l'exportation et par conséquent soumise à des changements économiques et géopolitiques permanents pouvant s'avérer être un véritable défi économique pour les entreprises, l'ODL doit dans le futur développer davantage de nouveaux produits d'assurance et de garanties pour mieux servir les besoins des exportateurs afin de les soutenir à l'international. Ceci est d'autant plus important pour les PME, qui représentent 99 % des entreprises luxembourgeoises et qui ont besoin d'une aide plus adaptée à leurs besoins. Dans cette perspective, l'ODL prévoit de travailler plus étroitement avec les banques dans leur politique de soutien et d'investissement aux PME, notamment via son nouveau produit « engagement de garantie ».

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère des Finances
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (29.01.2016)

Président

M. Jacoby Arsène
Ministère des Finances

Membres

M. May Claude
Ministère des Finances

M. Wirion Claude
Commissariat aux Assurances

M. Stronck Gaston
Ministère des Affaires étrangères et européennes

M. Franck Pierre
Ministère de l'Économie

M. Thelen Carlo
Secteur Privé

M. Winkin René
Secteur Privé

M. Wagener Frank
Secteur Privé



FEMMES 0 %
HOMMES 100 %

Direction - Membres (29.01.2016)

Mme Joachim Simone
Secrétaire Générale

M. Donven Francis Léon
Secrétaire Général adjoint

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.onr.etat.lu

Missions / Objets

L'Office national du remembrement (ONR) est un établissement public qui est chargé de la direction des opérations relatives au remembrement et notamment de la conception, de l'établissement et de l'exécution des projets de remembrement tant conventionnels que légaux. L'ONR jouit de la personnalité civile, agit au nom de l'État et des intéressés au remembrement et délibère et statue sur tout ce qui intéresse le remembrement. Le remembrement s'applique aux terres susceptibles d'exploitation agricole, viticole et forestière. Il tend à améliorer les biens-fonds en constituant, par un nouveau lotissement, des parcelles ayant de plus grandes surfaces, des formes mieux adaptées aux façons culturales et disposant d'accès indépendants. Le remembrement est généralement accompagné de la création et de l'aménagement de chemins ruraux, de voies d'écoulement d'eau et de travaux d'amélioration foncière. Le remembrement peut être exécuté dans le cadre de travaux d'intérêt général. Dans ce cadre l'ONR accompagne dès le début l'aménagement de zones d'activités nationales ou régionales, la construction des grands chantiers autoroutiers respectivement le lancement de projets de compensation écologique tels que la renaturation des cours d'eau et la création de bassins de rétention naturels.

Faits marquants de l'année 2015

Au cours de l'année 2015, l'ONR a poursuivi ses travaux au niveau des opérations préparatoires aux remembrements des différents projets.

En ce qui concerne les travaux de relotissement parcellaire, aucune nouvelle enquête sur l'utilité d'un remembrement n'a été clôturée par une assemblée générale en 2015. Les travaux pour la classification des terres dans le remembrement viticole à Stadtbredimus ont été achevés suivis d'une enquête publique. L'étude d'impact suivant les dispositions de la loi concernant le remembrement des biens ruraux a été préparée pour le volet forestier du remembrement de Clervaux et le remembrement viticole de Stadtbredimus. Pour les remembrements forestiers de Tarchamps, Winseler, Eschweiler, Beckerich et Saeul, la préparation du nouveau lotissement a été poursuivie par des démarches à l'amiable telles qu'échanges, ventes ou achats de parcelles. En ce qui concerne les opérations de nouvelles mensurations parcellaires et des tracés, l'ONR a continué avec

l'abornement contradictoire des parcelles d'apport et d'attribution à Tarchamps, Winseler et à Clervaux. L'ONR a poursuivi la préparation des actes de plusieurs remembrements et a pu terminer le remembrement de Stadtbredimus/Greiveldange par la signature de l'acte en date du 27 mars 2015.

Quant aux travaux connexes, l'ONR a réfectionné et stabilisé 12,8 kilomètres de chemins existants et a construit 9,3 kilomètres de nouveaux chemins forestiers. Dans le remembrement de Clervaux, la construction de chemins ruraux a été lancée au cours de l'année. De plus des mesures d'amélioration foncière ont pu être achevées dans ce remembrement au cours de l'année 2015.

Axes stratégiques sur les prochaines années

L'ONR continuera à renforcer les trois piliers du développement durable à savoir l'économie, l'écologie et le social qui constituent la base des projets de remembrement. L'économie est assurée par l'accroissement de la productivité dans les terrains attribués et du nouveau réseau performant de chemins ruraux et forestiers. L'écologie tient sa place par des interventions douces d'une part et par des compensations plus qu'équivalentes en faveur de la faune, de la flore et du paysage. Le social connaît son application par des investissements infrastructurels de l'État et par la propagation des primes d'entretien du paysage en tant que dédommagement du secteur primaire qui est prestataire des services rendus à la communauté. L'ONR continuera à prêter main forte dans le contexte des travaux d'amélioration structurelle dans l'agriculture, la viticulture et la sylviculture. Un projet de loi ayant comme objectif une refonte complète de la loi du 25 mai 1964 a été déposé à la Chambre des Députés en 2010. Le Conseil d'État a émis son avis en février 2011 et les travaux ont été faits par la Commission de l'Agriculture jusqu'au printemps 2013. Depuis lors, le projet n'a plus évolué au niveau des travaux parlementaires. Il est prévu d'intégrer dans le projet de loi une structure pour mettre sur pied une réserve foncière aux fins des mesures de compensation écologiques prévues par la loi modifiée du 19 janvier 2004. L'ONR assistera le Ministère dans les travaux pour mener le projet de loi à une bonne fin.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Fohl Georges

Office National du Remembrement

Vice-président

M. Wietor Léon

Administration des services techniques de l'agriculture

Membres

M. Dhur Raymond

Administration du cadastre et de la topographie

Mme Rosen Fabienne

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs

M. Reckert Gilles

Inspection générale des Finances

M. Freichel Romain

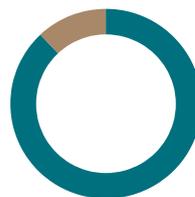
Agriculteur indépendant

M. Georges Alain

Agriculteur indépendant

M. Streng Henri

Viticulteur indépendant



FEMMES 12 %

HOMMES 88 %

Direction - Membre (01.10.2016)

M. Fohl Georges

Président

Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.philharmonie.lu

Missions / Objets

L'établissement public 'Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte' (ci-après 'Établissement') a été créé par la loi du 21 novembre 2002 et réorganisé par la loi du 16 décembre 2011 suite à la reprise des activités de la Fondation Henri Pensis, qui était en charge de la gestion de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg (ci-après 'OPL').

L'Établissement a pour mission la gestion et l'exploitation de la Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, mise à sa disposition par l'État, dans le respect de sa vocation prioritaire de servir à l'organisation de manifestations culturelles et pédagogiques, ceci en permettant plus particulièrement l'édition, la production, l'enregistrement et la distribution nationale et internationale de spectacles musicaux.

L'Établissement a en outre la mission de gérer et de promouvoir les activités de l'OPL. Dans ce contexte, l'Établissement a la mission de maintenir et de développer le niveau et la renommée internationale de l'OPL et de renforcer ainsi l'image culturelle du Grand-Duché à l'étranger, ceci par des concerts publics et privés de l'OPL et par des émissions de radio et de télédiffusion ainsi que par tous supports sonores et audiovisuels et informatiques.

Faits marquants de l'année 2015

Nombre de visiteurs : 191.705

Nombre de manifestations : 446

Nombre d'abonnements : 14.670

Gustavo Gimeno, nouveau directeur musical : une nouvelle ère a débuté pour l'orchestre au début de la saison 2015/16 avec l'arrivée de Gustavo Gimeno à sa direction. Il prend ainsi la succession d'Emmanuel Krivine qui avait dirigé l'orchestre pendant 9 ans. Gustavo Gimeno est le 8e directeur musical de l'OPL.

Festivités du 10e anniversaire : du 25 au 28 juin, la Philharmonie a convié le grand public à de nombreux événements gratuits dans le cadre de son 10e anniversaire (thème «It's all about Luxembourg»). En tout, 14.000 personnes sont venues découvrir un programme musical coloré.

«Lëtzebuerger Kënschtler fir Flüchtlingen» : avec le précieux soutien de nombreux artistes du pays et partenaires, un concert de bienfaisance baptisé «Lëtzebuerger Kënschtler fir Flüchtlingen» a été organisé le 16 décembre 2015. La recette totale de 120.022,37 EUR (dons, recettes de la billetterie ainsi que de l'offre gastronomique) a été affectée à l'intégration rapide des enfants et adolescents migrants et reversée au profit des associations ASTI, Caritas et Croix-Rouge.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Soutien de la scène culturelle du pays et contribution au renforcement de l'image culturelle du Grand-Duché à l'étranger.

Développement de l'intérêt des plus jeunes pour la musique à travers des productions musicales.

Programme musical : assurer l'offre de spectacles musicaux de qualité et diversifiés au sein de la Philharmonie.

OPL : maintien et développement du niveau et de la renommée nationale et internationale de l'OPL.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Culture
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Ahlborn Pierre

Indépendant

Vice-président

M. Gross Marcel

Indépendant

Membres

M. Battistella Marco

Ministère de la Culture

M. Haensel Jean-Marie

Ministère des Finances

M. Kerger Camille

Ministère de la Culture

M. Krieps Bob

Ministère de la Culture

M. Leyder Jean

Administration des bâtiments publics

Mme Polfer Lydie

Ville de Luxembourg

M. Schleich Arno

Indépendant



FEMMES 11 %

HOMMES 89 %

Direction - Membre (01.10.2016)

M. Gehmacher Stephan

Directeur général

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

www.snci.lu

Missions / Objets

La SNCI est un établissement bancaire de droit public spécialisé dans le financement à moyen et à long terme des entreprises luxembourgeoises. Elle pratique, conformément à sa mission de banque de développement, une politique de financement complémentaire des entreprises luxembourgeoises.

Elle accorde des prêts à l'investissement, à l'innovation ainsi qu'au développement.

La SNCI accorde également des prêts de création-transmission à des PME nouvellement créées ou reprises ainsi que des financements à l'étranger aux entreprises luxembourgeoises désireuses de se développer sur les marchés à l'étranger. Elle réalise des opérations en fonds propres, soit directement au moyen de prises de participation ou de prêts participatifs, soit à travers sa filiale CD-PME S.A., soit par le biais de sociétés de financement dans lesquelles elle détient une participation (par ex. Luxembourg Future Fund).

Faits marquants de l'année 2015

Le Conseil d'Administration de la SNCI a décidé des financements (crédits et prises de participation cumulés) pour un montant total de 101 millions d'euros en 2015.

Ensemble avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI), la SNCI a rendu opérationnel le Luxembourg Future Fund doté d'un capital de 150 millions d'euros, dont 30 millions d'euros souscrits par le FEI et 120 millions d'euros par la SNCI. Il s'agit d'un instrument de financement nouveau de marché et complémentaire aux outils existants de la SNCI. Ce caractère complémentaire et nouveau se reflète notamment au niveau de sa stratégie d'investissement qui vise les entreprises étrangères apporteuses d'activités au Luxembourg qui ont le potentiel de soutenir de manière significative la diversification et le développement durables de l'économie luxembourgeoise.

Autre fait marquant de l'année 2015, la SNCI et la Banque Européenne d'Investissement - BEI - ont signé une déclaration d'intention par laquelle les deux institutions s'engagent à collaborer dans le cadre du plan d'investissement pour l'Europe, dit « plan Juncker ».

Axes stratégiques sur les prochaines années

La Banque continuera, dans un contexte de facteurs exogènes difficiles - investissements productifs des entreprises en berne, niveaux des liquidités très élevés dans le marché combinés à des niveaux de taux d'intérêts historiquement bas - à pratiquer conformément à sa mission de banque de développement une politique de financement complémentaire des entreprises luxembourgeoises et une politique saine en matière de gestion de risques.

Dans ce contexte, elle continuera à promouvoir la création, l'extension, la conversion, la réorientation, la reprise et la rationalisation d'entreprises de droit luxembourgeois. Ces opérations se font dans l'intérêt économique général et sont susceptibles de contribuer à l'expansion et à l'amélioration structurelle de l'économie.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie, Ministère des Finances
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (20.01.2017)

Président

M. Nickels Patrick
Ministère de l'Économie

Vice-président

M. Reuter Etienne
Ministère des Finances

Membres

M. Bassing Charles
Chambre des Métiers

M. Dury Patrick
LCBG

M. Eischen Gérard
Chambre de Commerce

M. Roeltgen André
OGBL

M. Scholtus Gilles
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

M. Stronck Gaston
Ministère des Affaires étrangères et européennes

M. Thelen Carlo
Chambre de Commerce

M. Wirion Tom
Chambre des Métiers

M. Zimmer Paul
CGFP-Services



FEMMES 0 %

HOMMES 100 %

Direction - Membres (01.06.2016)

M. Nickels Patrick
Président

M. Baumann Emmanuel
Directeur

Mme Kremer Eva
Directeur Adjoint

M. Goeler Marco
Sous-Directeur

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.cfl.lu

Missions / Objets

L'objet du Groupe CFL est :

- d'effectuer, directement ou par l'intermédiaire de participations, toutes opérations de transport de personnes et de marchandises, notamment par rail, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger ;
- d'exploiter les services publics de transport, notamment par rail, conformément aux contrats conclus ou à conclure avec les autorités compétentes ;
- de gérer le réseau ferroviaire luxembourgeois conformément à la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire et à la loi du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation.

Faits marquants de l'année 2015

Activités des CFL (maison-mère) :

- Transport de 22,5 millions de voyageurs en trafic national et transfrontalier (21,5 millions de passagers en 2014).
- Extension de l'offre de service public sur le plan national par l'augmentation de la cadence vers le nord du pays en particulier (7,8 millions de trains kilomètres en 2015 par rapport à 7,6 millions en 2014).
- Expansion des activités de transport de voyageurs en direction de l'Allemagne avec le prolongement du trajet depuis la gare de Trèves jusqu'à Coblenze.
- Accélération du rythme de réalisation des grands chantiers d'infrastructure ferroviaire et intermodal pour le compte du Fonds du Rail, en avance sur le planning initial.
- Mise en exploitation au deuxième semestre de la première partie du nouvel atelier central à Luxembourg (investissement des CFL).
- Signature en 2015 d'un nouveau prêt (10 ans) portant sur 40 millions EUR et refinancement d'un ancien prêt (15 ans) portant sur 80 millions EUR.

Activités des filiales du fret :

- résultats excédentaires avec l'amélioration notable de la rentabilité de la branche du fret par train (CFL cargo) et la progression du chiffre d'affaires ;
- résultats déficitaires de la branche du fret combiné (CFL multimodal) malgré une croissance importante du chiffre d'affaires, du fait notamment d'une rentabilité encore incertaine pour certaines activités de transport en phase d'expansion.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Priorités stratégiques de la maison-mère (CFL)

- Développement de l'offre avec amélioration parallèle du niveau de la qualité du service.
- Transition d'une entreprise de transport vers celle de fournisseur de services de mobilité.
- Introduction de nouvelles technologies au service d'un niveau de sécurité maximum.
- Amélioration et maintien de la rentabilité.
- Renforcement de l'attrait des postes et plans de carrière au sein des CFL.
- Modernisation des actifs.

Priorités stratégiques du fret conventionnel (Groupe CFL cargo*) et du fret combiné (Groupe CFL multimodal**):

- Expansion des opérations sur le plan international au bénéfice de la pérennité.
- Évolution de l'offre en essayant d'anticiper les besoins des clients.
- Investissement dans des infrastructures et équipements performants.
- Mise en place de partenariats.
- Développement de solutions logistiques à haute valeur ajoutée.
- Promotion d'une culture de sécurité au sein des filiales.

* CFL cargo, CFL technics au Luxembourg et filiales en France, Allemagne, Danemark et en Suède

** CFL multimodal, CFL intermodal, CFL site services, CFL terminals, CFL logistics et une filiale en Belgique

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	MDDI
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	746.389.166,00 EUR
Résultat Net	6.503.620,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	12.394,68 EUR
Nombre d'actions émises	28.000
Capital social	347.051.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.06.2016)

Président

M. Waringo Jeannot
État

Vice-présidente

Mme Weycker Félicie
État

Membres

M. Piedboeuf Benoît
Autre actionnaire

M. Biwer Robert
État

M. D'Aubreby Marc
Autre actionnaire

M. Reuter Christophe
État

M. Merenz Georges
Délégué syndical

M. Lanners Jacques
Indépendant

M. Poeker Jeannot
État

Mme Schlessler Isabelle
État

M. Schmitz Jean-Paul
Délégué syndical

M. Spaus Romain
État

M. Thissen Carlo
Délégué syndical

M. Thümmel Jean-Claude
Délégué syndical

Mme Wagner-Bianchy Mylène
Déléguée syndicale

Mme Bartholme Monique
Secrétaire du Conseil d'administration

M. Schmit Paul
Commissaire du Gouvernement État



FEMMES 23 %
HOMMES 77 %

Direction - Membres (01.06.2016)

M. Wengler Marc
Directeur Général

M. Schock Gilbert
Directeur Administratif et Financier

M. Hoffman Marc
Directeur Activités Voyageurs

M. Baden Yves
Directeur RH & Organisation

M. Werdel Henri
Directeur Gestion Infrastructure

M. Benoy Fraenz
Directeur Activités Fret

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



UNIVERSITY OF
LUXEMBOURG

www.uni.lu

Missions / Objets

En tant que jeune université de recherche l'Université de Luxembourg (UL) a la mission de s'engager dans la recherche et l'enseignement se basant sur les plus hauts standards internationaux d'excellence. L'UL y tient tout en respectant pleinement ses responsabilités distinctives en tant que seule institution publique d'enseignement supérieur du pays. Au cœur de sa mission l'UL supporte la recherche fondamentale ainsi que la recherche appliquée. Au-delà des approches disciplinaires, l'interdisciplinarité est centrale au profil de recherche de l'institution. L'Université fournit des services et structures qui assurent l'enseignement et la recherche de plus haute qualité, qui offrent un tutorat individuel et qui permettent la mobilité académique internationale. En tant qu'acteur important dans la vie sociale et économique du Luxembourg, l'Université favorise une culture académique et scientifique qui sert et renforce le pays et sa position en Europe et au-delà. L'UL développe des activités dans les domaines qui contribuent à des domaines prioritaires de développement économique et social national au profit de la compétitivité du Luxembourg.

Faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 a été marquée par l'arrivée du nouveau recteur de l'Université. Le recteur a lancé début 2015 un processus de stratégie. Des groupes de travail mais aussi toute la communauté universitaire ont été invités à contribuer à dégager les valeurs et principes sur lesquels se fonderont les actions de l'Université.

Conformément à une clause du contrat d'établissement de l'Université, le recteur a renégocié la dotation de l'État pour les années 2016 et 2017 afin d'assurer la réalisation de nouveaux projets, parmi lesquels, une collaboration avec le MIT en logistique ainsi que la création d'un Centre interdisciplinaire d'histoire du temps présent.

2015 a également été marquée par le déménagement de l'Université vers le site de Belval. A partir du mois de juin, et en plusieurs étapes, l'administration centrale de l'Université, la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education ainsi que l'Unité de recherche en science de la vie ont rejoint le nouveau campus.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Pour les années restantes de l'accord du P4 2014-2017 l'Université se concentrera sur la consolidation de ses accomplissements ainsi que la définition de ses priorités de recherche à venir. UL définira ses priorités en ce qui concerne ses programmes d'études et domaines de recherche. Elle mettra en œuvre des mesures alignées d'assurance de la qualité pour une surveillance continue. Tous les efforts seront alignés sur les principaux axes stratégiques définis par le nouveau cadre stratégique : l'engagement dans de digitalisation, les atouts de l'Université la plus internationale en Europe, l'intégration durable de l'UL au Luxembourg.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Forme sociale	Établissement public

Bilan	
Chiffre d'affaires	159.554.961,49 EUR
Résultat Net	6.342.150,91 EUR
Capital social	375.000.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil de Gouvernance - Membres (01.01.2016)

Président

M. Elsen Yves
Indépendant

Membres

M. Goedert Michel
Indépendant

M. Hoffmann Gerard
Indépendant

M. Zavrtnik Danilo
Indépendant

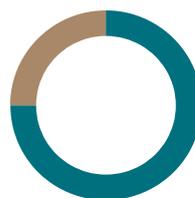
Mme Ingólfssdóttir Kirstín
Indépendant

Mme Flour Yvonne
Indépendant

M. Kinsch Alain
Indépendant

Commissaire du Gouvernement

M. Diederich Léon



FEMMES 25 %
HOMMES 75 %

Rectorat - Membres (01.01.2016)

M. Klump Rainer
Recteur

M. Martin Romain
Vice-Recteur

M. Neyses Ludwig
Vice-Recteur

Mme Van Dam Tonie
Vice-Recteur

M. Funk Alfred
Directeur Administratif

S.A. & S.À R.L.



www.energieagence.lu

Missions / Objets

L'objet de la société est la prestation de services dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie, de la performance énergétique des bâtiments et de la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables. Ces prestations de service peuvent notamment couvrir le conseil en énergie et la formation dans ces domaines. La société peut en outre mettre en œuvre des projets relatifs à la production d'énergie basée sur des sources d'énergie renouvelables et réaliser des projets d'investissement permettant de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer l'efficacité énergétique. La société peut encore participer directement ou indirectement à tout projet de recherche et de développement dans le secteur de l'énergie. Elle pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Faits marquants de l'année 2015

Prestations de services pour particuliers, entreprises et communes : élaboration de passeports énergétiques, conseils en énergie, assurance qualité (blower-door tests et thermographies), calculs de ponts thermiques, audits énergétiques (industrie + tertiaire), concepts énergétiques.

Formations proposées dans le cadre de la formation professionnelle continue en 2015 : concepteur maisons passives, artisan maisons passives, formations LuxEeB (passeport énergétique), calcul de ponts thermiques, ... Gestion de contrats d'efficacité énergétique pour tiers.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Maintenir / développer l'activité formation professionnelle continue dans les domaines de l'efficacité énergétique, l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables, en l'adaptant aux réglementations en vigueur au Luxembourg.

Développer l'activité conseil et assistance aux entreprises (tertiaire, artisanat et industries) dans les domaines de l'efficacité énergétique, utilisation rationnelle de l'énergie et utilisation d'énergies renouvelables.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	50 %



ÉTAT 50 %
AUTRES 50 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	1.047.994,01 EUR
Résultat Net	1.176,42 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	1 EUR
Nombre d'actions émises	372.000
Capital social	372.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (27.05.16)

Président

M. Eischen Tom
Ministère de l'Économie

Administrateurs

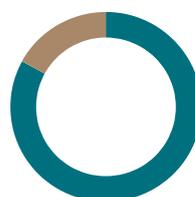
M. Hoffmann Marco
Ministère de l'Économie

Mme Dentzer Cherryl
État

M. Santinelli Jean-Luc

M. Huberty Erny

M. Magi Laurent



FEMMES 17 %
HOMMES 83 %

Direction - Membre (27.05.2016)

M. Worré Pascal
Directeur

Agence Luxembourgeoise pour la Sécurité Aérienne S.A. (ALSA)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



luxembourg aviation safety agency

Missions / Objets

La Société a pour objet la planification, l'organisation, la préparation, l'exécution et la supervision de contrôles, inspections, essais, tests, audits, études, enquêtes et formations de tous genres en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation civile ainsi que toute autre activité accessoire ou connexe quelconque en relation avec la sécurité ou la sûreté de l'aviation civile.

La Société est l'entité chargée d'effectuer les missions de contrôle et d'inspection pour le compte de la Direction de l'Aviation Civile en vertu des dispositions de l'article 18 de la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet :

- a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'Aéroport de Luxembourg,
- b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et
- c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile.

La Société est chargée en particulier de l'ensemble des tâches liées à la certification et à la supervision de la sécurité de l'aviation civile, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la navigabilité des aéronefs, des licences du personnel, de l'exploitation des aéroports et des services de navigation aérienne et de la mise en place des systèmes de gestion de la sécurité afférents.

Faits marquants de l'année 2015

La Société assure, via son département des Opérations Aériennes, la certification et la supervision des sept compagnies titulaires d'un AOC (Air Operator Certificate) au Luxembourg ainsi que des quatre organismes de formation. Pour remplir cette mission, le département a procédé en 2015 à 5 audits, 55 inspections et 10 audits ciblés. Il a par ailleurs analysé et/ou approuvé 138 manuels d'exploitation et délivré 43 approbations pour le transport de marchandises dangereuses. La Société fournit une assistance à la Post Luxembourg pour leur mise en conformité par rapport à la réglementation «matières dangereuses par voie aérienne».

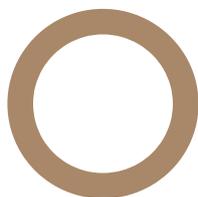
Le département Navigabilité certifie et supervise l'ensemble des organismes et opérateurs en vue d'assurer que tous les aéronefs immatriculés au Luxembourg (293 en 2015) sont aptes à voler en toute sécurité.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le développement des activités de la société est lié au développement du trafic aérien au Luxembourg d'une part et à l'étendue des missions de la Direction de l'Aviation Civile d'autre part.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	100,00 %



ÉTAT 100 %
AUTRES 0 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	2.562.579,42 EUR
Résultat Net	123.601,59 EUR

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	500
Capital social	500.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (26.05.16)

Président

M. Jaeger Pierre
Direction Aviation Civile

Vice-Présidente

Mme Wagener Claude
Direction de l'Aviation Civile

Administrateurs

Mme Steichen Michelle
Inspection Générale des Finances

M. Kraus Fränk
Direction de l'Aviation Civile

M. Luja Claude
Direction de l'Aviation Civile

Mme Huizer Mirjam
Personnel de l'ALSA



FEMMES 50 %
HOMMES 50 %

Direction - Membres (26.05.2016)

M. Jaeger Pierre
Directeur

Mme Philippin Sylvie
Directrice administrative et financière

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.aperam.com

Missions / Objets

- Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 40 pays.
- La Société est structurée en trois segments: Acier Inoxydable et Aciers Electriques, Services et Solutions et Alliages et Aciers Spéciaux.
- Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans des créneaux à forte valeur ajoutée comme les alliages et les aciers spéciaux.
- Aperam possède par ailleurs un réseau de distribution, de traitement et de services hautement intégré ainsi que des capacités inégalées pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois).
- Son réseau industriel est concentré dans six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France.
- En 2015, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de dollars US et des expéditions d'acier de 1,89 million de tonnes.

Faits marquants de l'année 2015

- EBITDA en 2015 de USD 501 millions par rapport à USD 547 millions en 2014. Hors ventes de surplus d'électricité, la performance de base sous-jacente s'est améliorée de USD 9 millions de 2014 à 2015
- Résultat net de USD 172 millions en 2015 (meilleur résultat net depuis la création d'Aperam), contre un résultat net de USD 95 millions en 2014
- Bénéfice de base par action de USD 2,21 en 2015 contre USD 1,21 en 2014
- Flux de trésorerie générés par l'exploitation de USD 392 millions en 2015 contre USD 240 millions en 2014
- Dette nette de USD 316 millions à fin 2015, représentant un ratio d'endettement de 14%, par rapport à une dette nette de USD 536 millions à fin 2014
- Annonce d'une nouvelle politique financière fin 2015 avec le rétablissement d'un dividende de base de USD 1,25 par action pour 2015, avec l'intention de l'augmenter progressivement au fil du temps, dans la mesure où Aperam continue à améliorer durablement sa rentabilité.

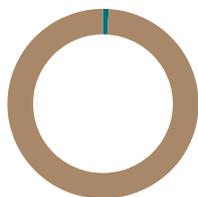
Axes stratégiques sur les prochaines années

Nos priorités stratégiques sont basées sur nos propres mesures afin d'améliorer la capacité d'Aperam de résister face aux conditions de marché. Nos priorités stratégiques sont au nombre de trois: l'excellence opérationnelle (« Leadership Journey »), l'innovation produits et services (« Top Line Strategy ») et un bilan financier solide :

- Notre stratégie de Leadership Journey est de continuer à améliorer notre excellence opérationnelle et de réaliser une contribution à l'EBITDA de USD 575 millions d'ici fin 2017 depuis le début 2011. A fin mars 2016, la Leadership Journey avait contribué un montant total de USD 487 millions à l'EBITDA depuis le début de l'année 2011.
- Notre stratégie Top Line est de continuer de fournir les meilleurs produits et services à nos clients.
- Notre politique bilantaire est de continuer à maintenir un bilan financier solide et stable avec des ratios financiers « Investment Grade ».

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	1,02 %



ÉTAT 1,02 %
AUTRES 98,98 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	4.715.895.696,97 USD
Résultat Net	171.949.739,00 USD

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	78.049.730
Capital social	408.831.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.12.2015)

Chairman

M. Mittal Lakshmi N.
Non-Indépendant

Lead Independent Director

M. Bausch Romain
Indépendant

Directors

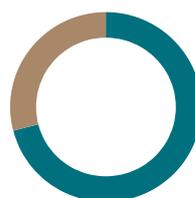
M. Darmayan Philippe
Non-Indépendant

M. Greenwell Joseph
Indépendant

Mme Matthews Kathryn
Indépendant

M. Mittal Aditya
Non-Indépendant

Mme Mulliez Laurence
Indépendant



FEMMES 29 %
HOMMES 71 %

Direction - Membres (31.12.2015)

M. Di Maulo Timoteo
Chief Executive Officer

M. Jalan Sandeep
Chief Financial Officer
Mme. Mittal Bhatia Vanisha
Chief Strategy Officer

M. Changeur Nicolas
Chief Marketing Officer for Stainless & Electrical Steel

M. Hallemands Bernard
Chief Technical Officer

M. Lyssens Bert
Responsible for Sustainability, Human Resources and Communications

M. Rouffiac Jean-Paul
Chief Operating Officer Stainless & Electrical Steel Europe

Mme Van Sevenant Johanna
Chief Executive Officer for Services & Solutions

M. Ayres Lima Frederico
Chief Operating Officer Stainless & Electrical Steel South America

M. Mattei Frédéric
Chief Executive Officer Alloys & Specialties

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



corporate.arcelormittal.com

Missions / Objets

ArcelorMittal (la « Société ») a pour objet la fabrication, le traitement et le commerce de l'acier, de produits sidérurgiques et de tous autres produits métallurgiques, ainsi que de tous les produits et matériaux utilisés dans leur fabrication, leur traitement et leur commercialisation et toutes les activités industrielles et commerciales directement ou indirectement liées à ces objets, y compris les activités minières et de recherche et la création, l'acquisition, la détention, l'exploitation et la vente de brevets, de licences, de savoir-faire et plus généralement de droits de propriété intellectuelle et industrielle.

- La Société peut réaliser cet objet soit directement soit par la création de sociétés, l'acquisition, la détention et la prise de participations dans toutes sociétés de capitaux ou de personnes et l'adhésion à toutes associations, groupements d'intérêts et opérations en commun.
- D'une manière générale, l'objet de la Société comprend la participation, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés de capitaux ou de personnes, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que la cession par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de titres représentatifs de créances, de warrants et d'autres valeurs et instruments de toute nature.
- Elle peut prêter assistance à toute société affiliée et prendre toute mesure de contrôle et de surveillance de telles sociétés.
- Elle peut effectuer toute opération ou transaction commerciale, financière ou industrielle qu'elle estime directement ou indirectement nécessaire ou utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Faits marquants de l'année 2015¹

ArcelorMittal's principal investments, acquisitions and disposals, and other key events that occurred during the year ended December 31, 2015 are summarized below.

- During 2015, ArcelorMittal completed several financing transactions. Please refer to "—Liquidity and capital resources—Financings" in the management report included in the 2015 ArcelorMittal annual report for a summary of the transactions.

- During 2015, ArcelorMittal completed several divestment and other investment transactions. Please refer to notes 2.3 and 2.5 to the consolidated financial statements included in the 2015 ArcelorMittal annual report for a summary of the transactions.
- On December 16, 2015, ArcelorMittal announced a new organizational structure for the Americas and group finance. The Group Management Board ("GMB"), which was established to ensure a smooth integration following the creation of ArcelorMittal, was replaced with a more flexible structure effective January 1, 2016. The CEO office, comprised of the CEO and CFO, will work directly with a team of seven executive officers, who collectively encompass the key regions and corporate functions of ArcelorMittal. In addition, the Company announced that Lou Schorsch, senior executive vice president, member of the GMB and CEO of ArcelorMittal Americas will retire from the Company, effective end of February 2016. Please refer to "—Corporate governance" in the management report included in the 2015 ArcelorMittal annual report for a discussion of the new management structure resulting from this announcement.

The seven executive officers include:

- Davinder Chugh, Senior executive vice president, CEO of Africa and the CIS
- Brian Aranha, Executive vice president, Head of strategy, CTO, R&D, CCM and global automotive
- Jim Baske, Executive vice president, CEO ArcelorMittal NAFTA Flat Rolled
- Henri Blaffart, Executive vice president, Group head of HR and corporate services
- Jefferson de Paula, Executive vice president, CEO of ArcelorMittal South America Long
- Geert van Poelvoorde, Executive vice president, CEO of ArcelorMittal Europe Flat
- Simon Wandke, Executive vice president, CEO of ArcelorMittal Mining
- On October 7, 2015, ArcelorMittal announced it reached an outline agreement for restructuring the shareholding of ArcelorMittal Algeria, ArcelorMittal Pipes and Tubes Algeria and ArcelorMittal Tebessa. As part of the restructuring, ArcelorMittal will transfer its minority shareholding in both ArcelorMittal Algeria and ArcelorMittal Tebessa as well as its majority shareholding in ArcelorMittal Pipes & Tubes Algeria to the state-owned Algerian company IMETAL. ArcelorMittal will continue its technical support for the implementation of the El Hadjar Complex development plan.
- On July 10, 2015, ArcelorMittal announced that Simon Wandke was nominated Executive Vice President of ArcelorMittal and promoted to Chief Executive Officer of ArcelorMittal Mining, with immediate effect. Simon replaced Bill Scotting, who left the Company to pursue other opportunities.

¹ Extrait du rapport annuel 2015

- On May 22, 2015, ArcelorMittal and the Steel Authority of India Limited (“SAIL”), India’s leading steel company, signed a Memorandum of Understanding to set up an automotive steel manufacturing facility under a joint venture arrangement in India. This was the first step toward creating the proposed joint venture which will construct a state-of-the-art cold rolling mill and other downstream finishing facilities in India that will offer technologically advanced steel products to India’s rapidly growing automotive sector.

Axes stratégiques sur les prochaines années²

Business strategy

ArcelorMittal’s success is built on its core values of sustainability, quality and leadership and the entrepreneurial boldness that has empowered its emergence as the first truly global steel and mining company. Acknowledging that a combination of structural issues and macroeconomic conditions will continue to challenge returns in its sector, the Company has adapted its footprint to the new demand realities, intensified its efforts to control costs and repositioned its operations to outperform its competitors.

Against this backdrop, ArcelorMittal’s strategy is to leverage four distinctive attributes that will enable it to capture leading positions in the most attractive areas of the steel industry value chain, from mining at one end to distribution and first-stage processing at the other:

- Global scale and scope
- Unmatched technical capabilities
- Diverse portfolio of steel and related businesses, particularly mining
- Financial capability.

Outlook for 2016

Despite an expected difficult start to 2016, due to order book and the time lag required for lower raw material costs to positively impact cost of sales, a combination of Company actions and known developments is expected to support operating performance in the full-year 2016, at prevailing raw material costs and spot steel spreads.

The Company also targets a reduction of its cash requirements in 2016 in excess of \$1 billion as compared to 2015, through lower capital expenditures (full-year 2016 capital expenditure is expected to be approximately \$2.4 billion as compared to \$2.7 billion in full-year 2015), lower interest expenses (full-year 2016 net interest expenses are expected to be lower at approximately \$1.1 billion as compared to \$1.3 billion in full-year 2015, due to net debt reductions and lower cash payments for interest following the maturity of the Mandatorily Convertible Notes in January 2016); no dividend in respect of the 2015 financial year; and lower cash payments in respect of taxes.

These actions and developments are intended to enable the Company to reduce net debt and maintain strong liquidity.

Action 2020 plan

On February 5, 2016, the Company announced its Ac-

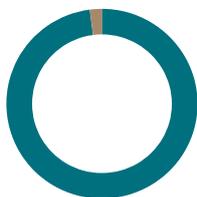
tion 2020 plan, which represents a strategic roadmap for each of ArcelorMittal’s main business segments. The Action 2020 plan is over and above the Company’s ongoing management gains plan and seeks to deliver real structural improvements unique to ArcelorMittal’s business. The Action 2020 plan targets to improve its operating results by \$3 billion, absent any recovery in steel spreads and raw materials prices from current levels.

Some of the key segment initiatives included in the Action 2020 plan are:

- Europe: The Company plans to continue its successful asset optimization as an ongoing transformation plan, involving continued optimization, and the clustering of finishing sites to remove substantial overhead, centralize activities (including procurement) and improve logistics and service. Together with expected higher added value (HAV) mix and volume gains, this targets delivering a \$1 billion improvement in operating results over the period.
- NAFTA: The downstream footprint optimization in the U.S. has commenced and targets yielding a minimum of \$250 million improvement in operating results. The Company intends to continue to ramp-up Calvert to full capacity during 2016 and 2017 and this is anticipated to deliver a minimum of \$250 million operating results improvement. Other projects are expected to boost the HAV mix and generate further improvement.
- Brazil: The Company plans to execute its value plan and over the next five years targets an improvement in sales mix including a recovery of a share of higher margin domestic volumes and improved HAV mix.
- ACIS: The Company plans to continue its strategic focus on operational excellence to deliver the volumes that will leverage the new competitive cost base it has in the CIS (following competitive currency devaluation) and execute on the improved competitiveness plan in South Africa.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	1,27 %



ÉTAT 1,27 %
AUTRES 98,73 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	63.578.000.000 USD
Résultat Net	8.423.000.000 USD

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	3.065.710.869
Capital social	306.571.086 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président du conseil d'administration

M. Mittal Lakshmi N.
Directeur Général
Non-indépendant

Lead Independent

M. Kaden Lewis B.
Director
Indépendant

Administrateurs

Mme Mittal Vanisha
Non-indépendant

M. Vaghul Narayanan
Indépendant

M. Ross Wilbur L.
Indépendant

M. Krecké Jeannot
État

M. Spillmann Antoine
Indépendant

Mme Nimocks Suzanne P.
Indépendant

M. Lafont Bruno
Indépendant

M. Burt Tye
Indépendant

Mme Ovelmen Karyn
Indépendant

M. Wurth Michel
Non-indépendant



FEMMES 25 %
HOMMES 75 %

Direction - Membres (26.05.2016)

M. Mittal Lakshmi

Chairman and Chief Executive Officer of ArcelorMittal with additional responsibility for Mining

M. Chugh Davinder

Chief Executive Officer of ArcelorMittal Africa and CIS, responsible for Algeria, Kazakhstan, South Africa and Ukraine

M. Mittal Aditya

Chief Financial Officer of ArcelorMittal, Investor Relations, and Chief Executive Officer of ArcelorMittal Europe

M. Schorsch Lou

Chief Executive Officer of ArcelorMittal Americas, with additional responsibility for corporate activities (Strategy, Technology, R&D, Global Automotive and Commercial co-ordination)

Banque Internationale à Luxembourg S.A.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.bil.lu

Missions / Objets

Fondée en 1856, la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) est la plus ancienne banque universelle du Grand-Duché. Depuis sa création, elle joue un rôle actif dans les principales phases du développement de l'économie luxembourgeoise. Elle exerce aujourd'hui les métiers de banque de détail, banque privée et banque des entreprises et elle participe aux marchés de capitaux. Avec plus de 2.000 collaborateurs, la Banque est présente dans les centres financiers au Luxembourg, en Suisse (depuis 1984), au Danemark (depuis 2000), au Moyen-Orient (depuis 2005) et en Suède (depuis 2016).

Faits marquants de l'année 2015

L'un des faits marquants de l'année a été la fusion de la banque privée de KBL (Switzerland) Ltd. avec la Banque Internationale à Luxembourg (Suisse) SA. Cette transaction a permis à la BIL de renforcer sa présence en Suisse.

Le 3 mars 2015, la BIL a inauguré sa succursale BIL Middle East. Cette présence vise à renforcer les liens économiques étroits entre le Luxembourg et les Emirats arabes.

En juillet 2015, le Fonds européen d'investissement et la BIL ont signé un accord visant à accroître les prêts aux entreprises innovantes au Luxembourg.

En 2015 la BIL s'est également associée à l'organisation de promotion des startups en signant un partenariat avec l'ASBL nyuko.

L'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises du Luxembourg (INDR) a reconnu l'engagement sincère de la BIL en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) en lui remettant le label RSE.

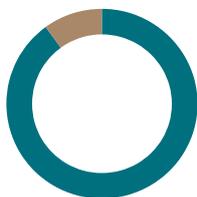
Axes stratégiques sur les prochaines années

La BIL a lancé en avril 2015 un nouveau plan stratégique après un examen approfondi de ses priorités, de ses objectifs et des moyens nécessaires pour les atteindre. Baptisée « BIL2020 », cette stratégie constitue une feuille de route nécessaire pour appréhender les tendances générales du secteur bancaire, les défis des marchés financiers et les obstacles pouvant affecter la compétitivité de la BIL.

D'ici 2020, la BIL cherchera à renforcer sa position en mettant davantage l'accent sur le développement de propositions adaptées et pertinentes afin de répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée, à la fois au Luxembourg et dans certains marchés internationaux clairement définis. Ces efforts seront soutenus par l'importance particulière accordée à l'innovation et à la technologie. L'un des principaux exemples illustrant cette approche est l'intention de la BIL de restructurer la ligne métier « Operations et IT » en adoptant à partir de 2015 une technologie de pointe, axée sur une rentabilité durable.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	9,99 %



ÉTAT 9,99 %
AUTRES 90,01 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	558.703.137,00 EUR
Résultat Net	134.269.101,00 EUR

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	2.017.487
Capital social	141.224.090,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2016)

Président

M. Frieden Luc
BIL

Vice-président

M. Nasra George
Precision Capital

Président honoraire

M. Wagener Frank
Indépendant

Administrateur-délégué

M. Delcourt Hugues
BIL

Administrateurs

M. Harvey Nicholas
Precision Capital

M. Lam Maurice
Indépendant

Mme Toussing Pascale
État

M. Wildgen Albert
Indépendant

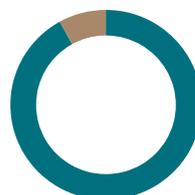
M. Zeeb-Ichter Christophe
État

M. Scharff Michel
Représentant du Personnel

M. Schimoff Serge
Représentant du Personnel

M. Wagner Donny
Représentant du Personnel

M. Welschbillig Fernand
Représentant du Personnel



FEMMES 8 %
HOMMES 92 %

Direction - Membres (31.05.2016)

M. Delcourt Hugues
CEO et Président

M. Malevez Pierre
CFRO et Vice-président

M. Baguet Yves
COO

M. Borgh Hans-Peter
Head of Wealth and Investment Management

M. Debehogne Oliver
Head of Retail and Digital Banking

M. Leyers Marcel
Head of Corporate and Institutional Banking

M. Mommes Bernard
Secretary General and General Counsel

M. Schon Claude
Head of Treasury and Financial Markets

Mme Haas Pia
Chief Internal Auditor (invitée permanente)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



**BGL
BNP PARIBAS**

www.bgl.lu

Missions / Objets

BGL BNP Paribas souhaite avoir un impact positif sur ses parties prenantes, faire partie des acteurs les plus dignes de confiance du secteur financier et demeurer un acteur majeur de l'économie locale. Elle se positionne aujourd'hui parmi les plus grandes banques du Grand-Duché de Luxembourg.

BGL BNP Paribas est ainsi :

- 1^{er} employeur du secteur financier (ABBL) ;
- 1^{er} banquier des entreprises (ILRES 2014) et 2^{ème} des particuliers (ILRES 2015).

Grâce à son modèle intégré et ses équipes très engagées, BGL BNP Paribas accompagne à long terme ses clients particuliers, professionnels, Banque Privée, PME et grandes entreprises dans leurs projets.

La banque propose une large gamme de produits et services financiers intégrant les dernières évolutions technologiques, allant de la tenue de compte courant aux produits d'épargne ou de bancassurance en passant par les services dédiés aux professionnels et aux entreprises.

BNP Paribas Leasing Solutions, qui contribue au résultat consolidé de la banque*, propose des solutions de financement et de location de biens d'équipements professionnels dans 15 pays.

Faits marquants de l'année 2015

En 2015, la Banque de Détail et des Entreprises à Luxembourg a poursuivi la digitalisation de ses services proposés à sa clientèle. Elle a également continué son programme de transformation des agences et élargi son dispositif commercial à destination de la clientèle professionnelle en mettant en place huit Centres d'Affaires Pro.

Le métier Wealth Management a finalisé la transformation de son business model à destination des clients internationaux. En janvier 2015, le métier a lancé son service de Family Office « Wealth Family Solutions » offrant à ses clients un suivi et un accompagnement global et personnalisé de la gestion de leur patrimoine.

Le métier Leasing Solutions a quant à lui mis en loyer près de 300.000 contrats de financements au profit de l'économie réelle.

Enfin, 2015 a été une année marquante dans l'avancement et la finalisation du projet de construction sur le site de Kirchberg démarré en mars 2013. Le nouveau site du Centre bancaire Kirchberg accueille la grande majo-

rité des collaborateurs du groupe BNP Paribas à Luxembourg.

Axes stratégiques sur les prochaines années

BGL BNP Paribas confirme son ambition de satisfaire ses clients individuels et professionnels au quotidien. La banque poursuit la transformation de son modèle de services afin de répondre et d'anticiper les besoins de ses clients.

BGL BNP Paribas souhaite faciliter l'accès et l'utilisation de ses produits et services, via l'accélération de la digitalisation de l'expérience client et la revue de processus opérationnels majeurs, et poursuivre sa stratégie d'acquisition ciblée de nouveaux clients à potentiel.

Pour ce faire, la banque a mis en place le plan stratégique BGL2020 aligné sur le plan DM2020 des marchés domestiques de BNP Paribas. Ce plan stratégique mobilise l'ensemble des collaborateurs et s'accompagne d'une évolution de la culture d'entreprise.

La banque compte également sur le cross-selling avec les entités du Groupe au Luxembourg, pour répondre aux besoins des clients, acquérir de nouveaux clients et soutenir la croissance de ses revenus.

* Extrait du rapport annuel 2015

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	34%



ÉTAT 34 %
AUTRES 66 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	Consolidé : 1.373.500.000,00 EUR
Résultat Net	Non-consolidé : 152.428.224,00 EUR
	Consolidé (part du groupe) : 357.925.269,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	25,49 EUR
Nombre d'actions émises	27.976.574
Capital social	713.062.636,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (09.05.2016)

Président

M. Reuter Etienne
État

Vice-président

M. Laborde Thierry
Autre actionnaire

Membres

S.A.R. de Luxembourg le Prince Guillaume
État

M. Azzolin Jean-Marie
Représentant du personnel

M. Beauvois Didier
Autre actionnaire

M. Capitani Francis
Représentant du personnel

M. Clamon Jean
Autre actionnaire

M. Di Letizia Gabriel
Représentant du personnel

M. Fohl Camille
Autre actionnaire

M. Gilbertz Jean-Claude
Représentant du personnel

M. Jadot Maxime
Autre actionnaire

Mme Kremer Josiane
Représentant du personnel

M. Lecomte Vincent
Autre actionnaire

Mme Ludes Corinne
Représentant du personnel

M. Meyer Jean
Autre actionnaire

M. Prot Baudouin
Autre actionnaire

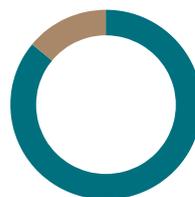
Mme Steinhäuser Denise
Représentant du personnel

M. Thelen Carlo
Autre actionnaire

M. Theves Tom
État

M. Thill Carlo
Autre actionnaire

M. Wurth Michel
Autre actionnaire



FEMMES 14 %
HOMMES 86 %

Direction - Membres (09.05.2016)

M. Thill Carlo
Président

M. Cucchi Fabrice
Membre

M. Goulem Dominique
Membre

M. Gregorius Patrick
Membre

M. Henrard Luc
Membre

M. Lenert Marc
Membre

M. Lessel Carlo
Membre

Mme Morsy Laure
Membre

M. Musseau Hubert
Membre

M. Schneider Kik
Membre

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.bnpparibas.com

Missions / Objets

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe est présent dans 75 pays et compte plus de 189 000 collaborateurs, dont près de 147 000 en Europe. Il détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité : Retail Banking & Services, comprenant Domestic Markets et International Financial Services, et Corporate and Institutional Banking. Retail Banking & Services regroupe les réseaux des banques de détail et les services financiers spécialisés du groupe en France et à l'international. Corporate and Institutional Banking offre des solutions financières de premier plan dans les domaines des marchés de capitaux, des services de titres, des financements, de la gestion de trésorerie et du conseil financier à deux types de clientèle : entreprises et institutionnels.

Faits marquants de l'année 2015

Dans un contexte de reprise progressive de la croissance en Europe, BNP Paribas a réalisé en 2015 une bonne performance opérationnelle d'ensemble. Le produit net bancaire s'élève à 42,9 milliards d'euros, en hausse de 9,6% par rapport à 2014. Les revenus sont en progression dans tous les pôles opérationnels avec une performance solide de Domestic Markets et une forte hausse d'International Financial Services et de Corporate & Institutional Banking. Avec un résultat net part du Groupe de 6,7 milliards d'euros, BNP Paribas présente des résultats solides grâce à son modèle intégré et diversifié au service de ses clients. Au 31 décembre 2015, le ratio de solvabilité common equity Tier 1 Bâle 3 plein, tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD IV sans disposition transitoire, s'élève à 10,9%. La bonne performance d'ensemble du Groupe en 2015 illustre le déroulement satisfaisant du plan de développement 2014-2016.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Pour répondre aux évolutions des comportements et des attentes de ses clients, Domestic Markets mettra l'accent dans les années à venir sur la digitalisation et le sur-mesure ainsi que sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

International Financial Services bénéficiera de nouveaux partenariats noués par le métier Assurance et par Personal Finance, et renforcera les ventes croisées avec Corporate & Institutional Banking mais aussi avec les réseaux bancaires du Groupe pour ses métiers spécialisés tout en mettant l'accent sur le digital et l'industrialisation des processus. Enfin, Corporate & Institutional Banking a annoncé la mise en œuvre d'un plan de transformation ambitieux à horizon 2019 qui vise notamment à dégager 1 milliard d'euros d'économies de coûts et à libérer du capital. CIB aura aussi pour ambition une croissance ciblée, notamment en développant les métiers moins consommateurs de capital, en développant les plateformes digitales et en capitalisant sur des initiatives géographiques ciblées.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	1 %



ÉTAT 1 %
AUTRES 99 %

Bilan - IFRS	
Produit net bancaire	42.938.000.000,00 EUR
Résultat Net	6.694.000.000,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	2 EUR
Nombre d'actions émises	1.246.462.634
Capital social	2.492.925.268,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (27.05.2016)

M. Lemierre Jean

Président

M. Bonnafé Jean-Laurent

Administrateur Directeur Général de BNP Paribas

M. de Chalendar Pierre André

Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain

Mme Cohen Monique

Associée d'Apax Partners

Mme Guillou Marion

Présidente d'Agreenium

M. Kessler Denis

Président-Directeur Général de Scor SE

M. Lepetit Jean-François

Administrateur de sociétés

Mme Misson Nicole

*Conseillère de clientèle Particuliers
Elue par les salariés*

Mme Parisot Laurence

Vice-Présidente du Directoire de Ifop SA

Mme Schwarzer Daniela

*Membre du Comité exécutif (Senior Director of Research,
Directrice du programme européen et du bureau de Berlin) /
German Marshall Fund, think tank transatlantique (Berlin)*

M. Tilmant Michel

Gérant de Strafin sprl (Belgique)

Mme Verrier Sandrine

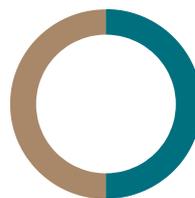
*Assistante de production et d'appui commercial
Elue par les salariés*

Mme Wicker-Murin Fields

Co-fondatrice et Associée chez Leaders'Quest (Grande-Bretagne)

M. De Ploey Wouter

CEO de Ziekenhuis Netwerk Antwerpen



FEMMES 50 %
HOMMES 50 %

M. Bonnafé Jean-Laurent

Administrateur Directeur Général

M. Bordenave Philippe

Directeur Général délégué

M. d'Estais Jacques

Directeur Général adjoint ; International Financial Services

M. Konczaty Michel

Directeur Général adjoint

M Laborde Thierry

Directeur Général adjoint ; Domestic Markets

M. Papiasse Alain

Directeur Général adjoint ; Amérique du Nord, Corporate and Institutional Banking

Mme Capobianco Marie-Claire

Responsable de la Banque de Détail France

M. David Laurent

Responsable de BNP Paribas Personal Finance

M. Decraene Stefaan

Responsable d'International Retail Banking

M. Dumora Renaud

Directeur Général de BNP Paribas Cardif

M. Gérardin Yann

Responsable de Corporate and Institutional Banking

M. Jadot Maxime

Responsable de BNP Paribas Fortis

M. Martin Eric

Responsable de la Conformité

M. Martrenchar Yves

Responsable de la fonction Ressources Humaines Groupe

M. Munari Andrea

Responsable de l'Italie et Administrateur-Général de BNL

M. Raynaud Eric

Responsable de la région Asie-Pacifique

M. Roncey Franck

Responsable des Risques

M. Varène Thierry

Délégué Général aux Grands Clients ; Chairman de Corporate Clients Financing and Advisory EMEA

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



cargolux

you name it, we fly it !

www.cargolux.com

Missions / Objets

La société a pour objet le transport par air de marchandises de toutes catégories, ainsi que, mais toujours en rapport avec son objet principal, le transport de marchandises par route, train, mer et par voies d'eau tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et, en outre et accessoirement, le transport de passagers sur le pont supérieur d'avions gros porteurs.

Dans le cadre de cet objet social, elle peut notamment acheter, prendre ou donner en location, ainsi qu'exploiter des ateliers de réparation pour des avions, hélicoptères, camions, camionnettes, voitures et bateaux, ainsi que tous engins et tout matériel d'équipement nécessaire ou utile à son exploitation.

En général, la Société Cargolux Airlines S.A. peut faire toutes opérations mobilières et immobilières commerciales, industrielles ou financières de nature à favoriser ou faciliter, soit directement soit indirectement la réalisation de l'objet social.

Faits marquants de l'année 2015

En 2015, Cargolux a fêté son 45ème anniversaire, un événement qui a été célébré notamment par la mise en circulation d'un nouvel avion LX-VCM, décoré par le caricaturiste Philippe Cruyt. La flotte aérienne de Cargolux a augmenté de deux avions en 2015, ce qui résulte dans un total de 26 avions, la flotte aérienne la plus élevée dans l'histoire de la société.

Un des faits majeurs qui a influencé l'année 2015 est sans doute la finalisation d'une nouvelle convention collective de travail. Les deux parties ont réussi à trouver des compromis qui sont dans l'intérêt de tous.

Malgré ces défis internes, la société a réussi à s'imposer face à la concurrence européenne grâce à d'excellents résultats. Il y a eu une augmentation de 8.7% en tonnes-kilomètres de fret parcourus entre 2014 et 2015 (comparé à un marché avec une croissance de 2.4%) et la part de marché mondiale a augmenté à 3.8%, plaçant Cargolux 8^{ème} sur le marché mondial du fret aérien.

Le bénéfice de l'année 2015 s'élève à USD 49.9 millions, dont USD 13.7 millions ont été contribués grâce aux opérations « Charter ». En effet, en 2015, Cargolux a accompli 200 vols charter ce qui représente une augmentation de 40%, comparé à l'année précédente.

Axes stratégiques sur les prochaines années

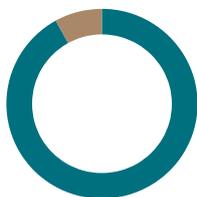
Le marché du fret aérien devient de plus en plus compétitif au niveau mondial, dû à l'effet des nouveaux entrants et l'impact des opérateurs du Moyen-Orient.

Les axes stratégiques pour les années à venir sont :

1. Développer le hub à Zhengzhou + création de Cargolux China :
Actuellement, nous opérons 13 vols hebdomadaires à Zhengzhou. Le hub à Zhengzhou a permis à Cargolux de développer sa présence dans le monde et d'établir d'importantes relations entre l'Europe et la Chine. Le conseil d'administration a approuvé en 2016, l'investissement de Cargolux dans Cargolux China, joint-venture avec notre actionnaire chinois HNCA. Cargolux China qui sera basée à Zhengzhou, va se concentrer sur les routes intra-Asie et trans-pacifiques.
2. Développement des activités « Charter » et focus sur les collaborations avec des entités gouvernementales (p.ex. NATO).
3. Extension de la gamme des produits offerts : Cargolux veut davantage se différencier sur le marché par une extension de son portefeuille de produits (pharma, jumbo, alive, fresh, precious, select+, etc.).

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	8,30 %



ÉTAT 8,3 %
AUTRES 91,7 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	1.856.296.000,00 USD
Résultat Net	49.479.000,00 USD

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	20.939.223
Capital social	470.406.773,28 USD

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (27.04.2016)

M. Helminger Paul

Chairman of the Board of Cargolux,
Chairman of the Board, Luxair Group
Autre actionnaire : Luxair

M. Reuter Etienne

État

M. Weisgerber Tom

État
Autre actionnaire : Luxair

M. Ney Adrien

President & CEO Luxair Group, Director
Autre actionnaire : Luxair

Mme Thoma Françoise

BCEE

Autre actionnaire: Luxair

M. Rosseljong Guy

BCEE

M. Nickels Patrick

SNCI

Mme Faulhaber Bettina

Manager Business Support, Flight Operations
Autre actionnaire: Cargolux Staff

M. Karambilas George

Captain

Autre actionnaire: Cargolux Staff

M. Kristjansson Einar

Captain

Autre actionnaire: Cargolux Staff

M. Massaro David

Permanent Delegate, Staff Delegation
Autre actionnaire: Cargolux Staff

M. Seil Armand

Officer Material Repairs
Autre actionnaire: Cargolux Staff

M. An Huiyuan

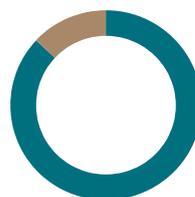
Chairman of Henan Province Airport Group Co., Ltd
Autre actionnaire : HNCA

M. Zhang Mingchao

Chairman of Henan Civil Aviation Development and Investment Co., Ltd
Autre actionnaire : HNCA

M. Yuan Shengbo

Project Manager of Henan Civil Aviation Development and Investments Co., Ltd
Autre actionnaire : HNCA



FEMMES 13 %
HOMMES 87 %

Direction - Membres (06.06.2016)

M. Reich Dirk

Président & CEO / Accountable Manager

M. Forson Richard

EVP & CFO

M. Van der Weide Niek

EVP Sales & Marketing

M. Holt Jason

EVP Flight Operations

M. Pietersma Onno

EVP Maintenance & Engineering

Mme Bekessy Emese

EVP HR, Legal Affairs & Compliance

M. Syberg Lars

EVP Global Logistics

M. Strauss Maxim

VP Corporate Development

M. Ceci Domenico

VP (Sr.) Commercial Planning

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.creos.net

Missions / Objets

La Société a pour objet, au Luxembourg et à l'étranger, dans le respect des lois applicables:

- la gestion et l'exploitation de réseaux de transmission et de distribution de l'eau et d'énergie telles que l'électricité, le gaz, la chaleur, la vapeur ou toutes autres formes d'énergies assimilées ou assimilables, ainsi que de l'eau, et toutes autres activités y relatives, notamment;
- la mise à disposition et la location de réseaux auprès des distributeurs;
- la maintenance, l'entretien et la mise en valeur de réseaux;
- l'achat, la vente, la construction, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de lignes de télécommunication.

A cet effet, la Société peut procéder à:

- tout investissement nécessaire afin de garantir une distribution/livraison de l'énergie sécurisée et afin de construire ou maintenir une infrastructure viable et/ou une infrastructure avec un fonctionnement et un rendement optimal;
- l'obtention directe et indirecte de toutes autorisations et concessions concernant la mise à disposition et la mise en valeur du réseau;
- la recherche, le développement, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant les activités se rapportant à l'objet précité;
- la création, l'acquisition et l'exploitation de tous établissements de même nature au Luxembourg et à l'étranger.

Faits marquants de l'année 2015

- Investissements significatifs dans les réseaux d'électricité et de gaz pour pouvoir répondre aux exigences de la demande future d'énergie, faciliter le développement des énergies renouvelables et préparer l'émergence de nouvelles activités comme l'électromobilité, le stockage d'énergie, etc.; Electricité: construction d'une nouvelle ligne à haute tension (et des postes de transformation qui lui sont connectés) contournant Luxembourg-Ville à l'est et créant ainsi une nouvelle connexion nord-sud dans le pays.

- Collaboration à l'échelle européenne, avec les GRT voisins pour renforcer l'intégration du marché régional du gaz naturel et créer de nouvelles interconnexions avec les marchés d'électricité limitrophes.
- Electricité: installation, au cours du second semestre de 2015, d'un transformateur-déphaseur à Schifflange dans le contexte de la création d'une nouvelle interconnexion du réseau électrique public luxembourgeois avec la Belgique, en partenariat avec Elia (GRT belge) et avec la coopération d'Amprion (GRT allemand); Gaz: lancement, par Creos Luxembourg et Fluxys Belgium, du marché intégré belgo-luxembourgeois du gaz en octobre 2015; cette intégration de marché est la première de ce type entre deux pays membres de l'Union européenne.
- Déploiement des compteurs intelligents (électricité et gaz): mise en place par le GIE Luxmetering de la plate-forme commune unique pour la télégestion des compteurs intelligents, sélection des fournisseurs des compteurs intelligents (électricité et gaz) par appel d'offres européen et réalisation de tests des premiers prototypes.
- Mise en place de la technologie «dynamic line rating» sur une importante ligne HT et prise de participation dans la société Ampacimon S.A. qui a développé cette technologie.
- Acquisition du terrain et lancement de la planification pour le nouveau site de Creos à Luxembourg-Ville qui accueillera son futur siège et centre opérationnel devant regrouper et consolider les sites actuels de Hollerich et Strassen.

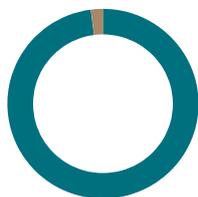
Axes stratégiques sur les prochaines années

1. Sécurisation de l'approvisionnement en énergie et suivi de l'évolution des marchés énergétiques.
2. Développement des activités régulées et accessoirement des activités non régulées.
3. Mise en évidence du service au client.
4. Introduction des réseaux intelligents et des nouvelles technologies.
5. Renforcement des capacités en Asset Management et Regulation Management.
6. Gestion contrôlée des flux énergétiques des installations et des données.
7. Maintien d'un Asset Service compétent, efficient et de haute qualité.
8. Développement de la culture d'entreprise.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales

Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	2,28 %



ÉTAT 2,28 %
AUTRES 97,72 %

Bilan - IFRS

Chiffre d'affaires	237.292.719,00 EUR
Résultat Net	67.855.335,00 EUR

Chiffres clés

Nombre d'actions émises	9.942.563
Capital social	198.851.260,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (10.05.2016)

Président

M. Grotz Mario
État

Vice-Président

M. Gaillochet Benoît*
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

Membres

Mme Baillie Sasha
SNCI

M. Birel Michel
BCEE

M. Biver Georges
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

M. Bosman Eric
ENGIE (anc. Electrabel)

M. Kaufhold Lex
État

M. Kohnen Julien
Ville de Luxembourg

M. Kremer Pierre
Personnel

M. Kuffer Thierry
Ville de Luxembourg

Mme Lenert Paulette
État

M. Reder Claude
Personnel

M. Reder Patrick
Personnel

M. Reuther Michael
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

Mme Rix Patricia
Ville de Luxembourg

Mme Schaul Christiane
Ville de Luxembourg

M. Schiltz Jean
Comité de coordination des municipalités

M. Seywert Claude
Direction générale

Mme Van Goethem Anne
SNCI

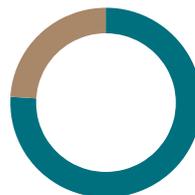
M. Walentiny Marco
État

M. Zahles Gilbert
Ville de Luxembourg

* Représentant permanent d'AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

Commissaire du Gouvernement à l'Énergie

M. Eischen Tom



FEMMES 23,8 %
HOMMES 76,2 %

Direction - Membres (01.08.2015)

M. Grotz Mario
Président et Administrateur-délégué

M. Seywert Claude
Administrateur-délégué et CEO

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Missions / Objets

Acquisition, détention, gestion et mise en valeur du patrimoine immobilier.

La Cruchterhombusch S.A. a participé aux investissements en vue de la construction du Centre de Formation pour Conducteurs à Colmar-Berg, exploité par la S.A. Centre de Formation pour Conducteurs.

Le terrain sur lequel est implanté ledit centre de formation est donné en location à la Cruchterhombusch S.A. par l'État sur base d'un contrat de bail emphytéotique. Ce même terrain est donné en sous-location à la société d'exploitation sur base d'un contrat de bail entre parties.

L'activité consiste dans la gestion administrative et comptable en relation avec la perception des loyers de la part de la société d'exploitation et du paiement du loyer de l'emphytéose dont la société est redevable vis-à-vis de l'État bailleur.

L'activité se limite à la gestion du patrimoine immobilier.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	36,00 %



ÉTAT 36 %
AUTRES 64 %

Bilan - IFRS	
Résultat Net	115.098,43 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	24,79 EUR
Nombre d'actions émises	27.500
Capital social	681.707,19 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (27.05.2016)

Présidente

Mme Pauly Josiane
État

Administrateurs

M. Hengen Marc
Association des Compagnies d'Assurances (ACA)

M. Seywert Claude
Association d'assurance accident (AAA)



FEMMES 33 %
HOMMES 67 %

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.enovos.eu

Missions / Objets

Article 3 Purpose

3.1 The Company's purpose is to be a strong regional energy player providing efficient and secure delivery and supply of natural gas, other fuels and electricity to the energy markets of Luxembourg and the neighbouring regions, as well as to promote sustainable value growth whilst taking up a cost competitive position in operations and supply. The Company's main activities include the exploration, transportation, distribution, generation, storage, trading and marketing of energy.

3.2. To fulfil the purpose as set forth under article 3.1, the Company may engage in the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities, all of which must pursue a purpose as set forth in article 3.1, in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.3 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any Director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and
- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.4 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may in particular:

- raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and
- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Faits marquants de l'année 2015

- Changements dans la composition du Comité de Direction au 1^{er} août 2015
- Annonce, en décembre 2015, du changement de l'actionnariat

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Maintenir une stratégie résumée par le slogan « Energy for today. Caring for tomorrow. »
- Financer de façon saine les sociétés du Groupe et prestation de "shared services" aux sociétés du Groupe à conditions compétitives
- Relever les challenges technologiques de la mutation technologique des différents marchés de l'énergie
- Croître de façon équilibrée dans de nouveaux marchés géographiques et dans les domaines des services énergétiques

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	28,00 %



ÉTAT 28 %
AUTRES 72 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	Consolidé : 2.389.491.708,00 EUR
	Statutaire : 44.526.805,00 EUR
Résultat Net	Consolidé : 80.628.977,00 EUR
	Statutaire : 26.128.475,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	100 EUR
Nombre d'actions émises	254.693
Capital social	Capital souscrit : 90.962.900,00 EUR
	Capital et réserves au total : 743.687.489,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (06.05.2016)

Président

M. Hoffmann Marco
État

Vice-Présidents

M. Gaillochet Benoit
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

M. Theves Tom
État

M. Fedrigo Stefano
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

Membres

M. Brinker Werner
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

Mme Colas Andrée
État

M. Franck Pierre
SNCI

M. Hutmacher Charles
LCGB

M. Kohll Aloyse
BCEE

Dr Leprich Uwe
Ville de Luxembourg

M. Reding Marc
Ville de Luxembourg

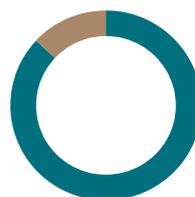
M. Reuter Georges
OGBL

M. Scherer Joachim
Employés allemands

Mme Schlink Geneviève
SNCI

M. Strasser Claude
État

M. Van Bragt Johan
Electrabel



FEMMES 13 %
HOMMES 87 %

Direction - Membres (06.05.2016)

M. Lucius Jean
Président du comité exécutif

M. Reiffers Marc
Membre du comité exécutif

M. Seywert Claude
Membre du comité exécutif

M. Schaus Michel
Membre du comité exécutif

M. Weicherding Guy
Membre du comité exécutif

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.enovos.lu

Missions / Objets

Article 3 Purpose

3.1 The Company's purpose is to be a strong regional energy player providing efficient and secure delivery and supply of natural gas, other fuels and electricity to the energy markets of Luxembourg and the neighbouring regions, as well as to promote sustainable value growth whilst taking up a cost competitive position in operations and supply. The Company's main activities include the exploration, transportation, distribution, generation, storage, trading and marketing of energy.

3.2. To fulfil the purpose as set forth under article 3.1, the Company may engage in the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities, all of which must pursue a purpose as set forth in article 3.1, in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.3 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any Director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and
- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.4 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may in particular:

- raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and
- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Faits marquants de l'année 2015

- Changements dans la composition de la Direction au 1^{er} août 2015
- Lancement de nouveaux produits (naturstrom, City Mov', enoheat, enosolar, ...) et services (enoprimes, active smart home, ...) sur le marché luxembourgeois
- Développement des productions d'énergie renouvelables

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Une stratégie résumée par le slogan « Energy for today. Caring for tomorrow. »
- Implémentation de la conversion vers un usage intelligent (« smart ») et efficient de l'énergie
- Développement de l'offre électro-mobilité au Luxembourg
- Présence commerciale de proximité des clients luxembourgeois
- En complément à la présence B2B, développement d'une offre B2SME et B2C dans les marchés de la Grand-Région (DE, BE, FR)
- Amélioration de la performance des investissements de production d'énergie

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	Directement : 0 % Indirectement (par Enovos International SA) : 28,00 %



ÉTAT 0 %
AUTRES 100 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	Statutaire : 1.550.533.263,00 EUR
Résultat Net	Statutaire : 1.766.329,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	25 EUR
Nombre d'actions émises	4.768.964
Capital social	Capital souscrit : 119.224.100,00 EUR Capital et réserves au total : 396.478.631,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (06.05.2016)

Président

M. Hoffmann Marco
État

Vice-Président

M. Fedrigo Stefano
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

Membres

M. Bonte Pol-Henry
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

M. Brinker Werner
AXA Redilion ManagementCo S.C.A.

Mme Castagna Danielle
Ville de Luxembourg

M. Diswiscour Luc
LCGB

M. Haine Henri
État

M. Knaff François
État

M. Lentz Guy
État

M. Pundel Nico
Ville de Luxembourg

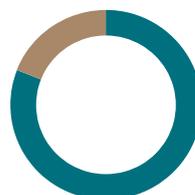
M. Reiffers Marc
Enovos International

M. Rosseljong Guy
BCEE

Mme Schlink Geneviève
SNCI

Mme Thoma Françoise
BCEE

M. Van Bragt Johan
Electrabel



FEMMES 19 %
HOMMES 81 %

Direction - Membres (06.05.2016)

M. Reiffers Marc
CEO et directeur exécutif

M. Hoffmann Marco
Président du Conseil d'administration et directeur exécutif

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.luxconnect.lu

Missions / Objets

Object social (selon art. 4. des statuts):

- la construction, l'exploitation, la gestion et la mise en valeur de plusieurs centres primaires d'accès à l'Internet,
- les activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un réseau de fibres optiques reliant le pays aux centres primaires d'accès à l'Internet situés en dehors des frontières du Luxembourg,
- les activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un réseau de fibres optiques reliant les centres nationaux d'accès à l'Internet aux centres primaires nationaux et l'administration et la gestion des ressources associées à ce réseau.

Faits marquants de l'année 2015 :

Depuis la création de LuxConnect, et notamment grâce aux activités de la société dans ce domaine, la connectivité internationale du Luxembourg s'est développée de manière importante. Partant, avec l'accord du Ministre des Communications et des Médias, M. Xavier Bettel, LuxConnect a cédé en 2015 la branche d'activité 'connectivité internationale'.

Le Directeur général M. Edouard Wangen étant parti en retraite, le CTO M. Roger Lampach lui a succédé dans cette fonction en juin 2015.

Axes stratégiques sur les prochaines années :

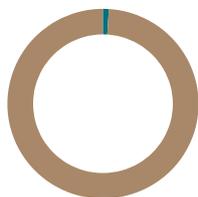
Les actions stratégiques de LuxConnect à moyen terme s'articuleront autour d'un renforcement de ses canaux de distribution et de sa visibilité, particulièrement au niveau international. La société entend notamment conclure des partenariats avec des centres de données à l'étranger afin de créer des synergies permettant de mieux répondre à une demande de localisation de données multi-site. Au-delà, LuxConnect participera de manière accrue à des salons et conférences à l'international.

Par-là, la société entend soutenir les efforts de son actionnaire de développer le secteur ICT et d'attirer des nouvelles activités.

La société prévoit une évolution stable des activités et du chiffre d'affaires pour les trois prochaines années.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	99,92 %



ÉTAT 99,92 %
AUTRES 0,08 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	23.132.334,77 EUR
Résultat Net	- 202.281,38 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	60.000,00 EUR
Nombre d'actions émises	1.250
Capital social	75.000.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (27.05.2016)

Président

M. Wangen Edouard
Indépendant

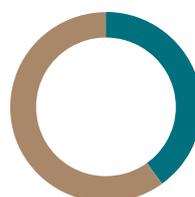
Membres

M. Konsbruck Paul
État

Mme Muller Carole
Indépendante

Mme Nuss Carole
État

Mme Wagemans Stéphanie
État



FEMMES 60 %
HOMMES 40 %

Direction - Membres (01.01.2016)

M. Lampach Roger
Directeur général

M. Kettels Tom
Directeur communications et marketing

M. Origer Marcel
Directeur administratif et financier

Luxembourg Congrès S.A.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.luxcongress.lu

Missions / Objets

Missions :

- Assurer la gestion et la commercialisation du European Convention Center (ECCL) et de l'Hémicycle.
- Développer et gérer l'activité congrès.
- Coordonner les acteurs présents sur le site.
- Assurer la promotion.

Objectifs :

- Développer le nombre d'événements et en particulier le nombre de congrès internationaux sur les sites gérés par Luxembourg Congrès.
- Renforcer le positionnement concurrentiel de l'ECCL et de l'Hémicycle sur les marchés cibles.
- Améliorer le taux d'occupation et la rentabilité des infrastructures.
- Développer le chiffre d'affaires de Luxembourg Congrès.

Faits marquants de l'année 2015

- Augmentation de 41% de l'activité au premier semestre 2015.
- Augmentation de 13,8% du chiffre d'affaires au premier semestre 2015.
- Accueil et coordination des 84 réunions organisées dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne au second semestre 2015.
- Organisation de deux événements de clients en provenance de Chine.
- Développement de l'activité commerciale sur les marchés cibles.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Améliorer la visibilité des infrastructures gérées par Luxembourg Congrès sur les marchés cibles grâce au développement des actions de communication et de marketing.
- Intensifier les relations avec les associations internationales et le secteur corporate grâce au renforcement de la présence de Luxembourg Congrès sur les marchés prioritaires et des actions de promo-commercialisation ciblées.
- Développer la commercialisation des périodes de basse saison ainsi que les espaces disponibles pour des événements simultanés.
- Proposer et soutenir des projets de modernisation des structures et l'équipement de nouveaux espaces pour développer l'offre et les services.
- Utiliser au mieux les réseaux professionnels, renforcer les partenariats et les accords de coopération au niveau institutionnel, commercial et technique.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	84 %



ÉTAT 84 %
AUTRES 16 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	943.092,99 EUR
Résultat Net	33.803,92 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	2.500,00 EUR
Nombre d'actions émises	100
Capital social	250.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31/05/2016)

Présidente

Mme Tonnar Jeanne
État

Vice-Président

M. Ernzer Patrick
Autre actionnaire

Administrateurs

M. Dillmann Manuel
État

M. Gillen Patrick
Autre actionnaire

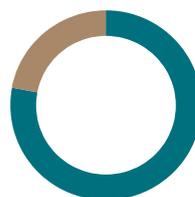
M. Ginter Christian
État

Mme Jacoby Lynn
État

M. Lamesch Patrick
Autre actionnaire

M. Olinger Jean
État

M. Wohl Ricky
État



FEMMES 22 %
HOMMES 78 %

Direction - Membres (31/05/2016)

M. Hoffnung Patrick
Directeur Général

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



Agence luxembourgeoise pour la
Coopération au Développement

www.luxdev.lu

Missions / Objets

LuxDev, en tant qu'agence de développement de l'État luxembourgeois, est le pilier opérationnel de la Coopération luxembourgeoise, et en particulier de la Direction de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE).

Dans le cadre de la Coopération luxembourgeoise, la mission de LuxDev consiste à contribuer à mettre en œuvre la politique de Coopération au développement du gouvernement luxembourgeois qui vise pour l'essentiel l'éradication de la pauvreté ainsi que le développement durable dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux.

En plus de mettre en œuvre des programmes et projets de coopération bilatéraux, LuxDev exécute également des activités pour bailleurs tiers, en particulier la Commission européenne et d'autres bailleurs bilatéraux. Dans ce cadre, LuxDev offre ses prestations de haute qualité et sa flexibilité opérationnelle aux bailleurs tiers qui cherchent un partenaire fiable pour la mise en œuvre de leurs politiques de coopération au développement répondant à leurs engagements internationaux.

Faits marquants de l'année 2015

En 2015, l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) lors du Sommet des Nations unies et la Conférence de Paris sur le climat (COP21) ont établi un nouveau cadre pour le développement global. Dans ce contexte, les agences de développement telles que LuxDev sont appelées à relever le défi et à jouer un rôle accru dans la mise en œuvre de ces objectifs mondiaux.

En 2015 LuxDev a effectué des opérations dans 12 pays répartis sur quatre continents. Dans ces pays, LuxDev réalise des programmes et projets principalement sous mandats de la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du MAEE, mais également des autres ministères luxembourgeois, notamment le ministère du Développement durable et des Infrastructures dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Pour la Commission européenne, LuxDev a exécuté des projets financés dans le cadre de l'Instrument de Coopération au développement (ICD), du Fonds européen de

Développement (FED), de l'Instrument contribuant à la Stabilité et la Paix (IcSP), et du Fonds fiduciaire pour les Infrastructures en Afrique (ITF). LuxDev a en outre lancé plusieurs interventions dans le cadre du Fonds fiduciaire d'Urgence de l'Union européenne pour l'Afrique, qui était lancé en 2015 face à la crise migratoire.

Axes stratégiques sur les prochaines années

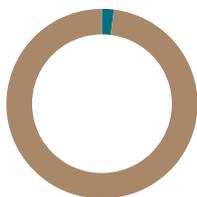
L'objectif que s'est fixé le gouvernement luxembourgeois vise à consacrer chaque année 1% du RNB à l'Aide publique au Développement (APD). Étant mandatée pour la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes de coopération tels que définis dans les Programmes indicatifs de Coopération (PIC) entre le Luxembourg et ses pays partenaires, LuxDev doit faire face pour les années à venir à des enveloppes financières en augmentation. Actuellement l'Agence gère un volume financier de 80 000 000 EUR par année. Compte tenu des défis qui se présentent à l'avenir, la direction de LuxDev a lancé en 2016 un chantier qui vise à renforcer ses capacités de mise en œuvre et de rendre l'Agence plus flexible et plus efficiente. La réalisation de ce processus a été entamée au cours du 2e semestre 2016 et se poursuivra progressivement au cours de l'exercice 2017.

Au Luxembourg, l'agence cherche également à renforcer ou établir des partenariats avec d'autres acteurs publics et privés comme le Luxembourg Microfinance and Development Fund, la Integrated Bio-Bank Luxembourg, le House of Training, l'Université du Luxembourg, la Chambre de Commerce et LuxInnovation, entre autres, afin d'identifier des synergies entre les activités luxembourgeoises dans les pays partenaires.

Finalement, LuxDev cherche à se faire accréditer par des bailleurs globaux tels que le Fonds vert pour le Climat (Green Climate Fund) et d'augmenter ses prestations pour Bailleurs tiers.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	98 %



ÉTAT 98 %
AUTRES 2 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	9.762.242,569 EUR
Résultat Net	59.616,35 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	625,00 EUR
Nombre d'actions émises	400
Capital social	250.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (08/06/2016)

Président d'Honneur

SAR Prince Guillaume de Luxembourg
État

Président

M. Waringo Jeannot
Ministères des Finances,

Vice-Président

Mme Schommer Martine
Ministère des Affaires étrangères et européennes

Membres

M. Tonnar Manuel
Ministère des Affaires étrangères et européennes

M. Lentz Jean-Marc
Ministère des Affaires étrangères et européennes

M. Lauer René
Ministère des Affaires étrangères et européennes

M. Heinen Georges
Ministère des Finances

Mme Soares Vera
Ministère de l'Économie

M. Gehl Georges
MDDI

M. Scholtus Gilles
Ministère de l'Économie

M. Drews Armand
Représentant l'OGB-L

M. Schadeck Robert
Représentant le L.C.G.B.

Mme Dahm Christine
Cercle de Coopération des O.N.G. de Développement du Luxembourg

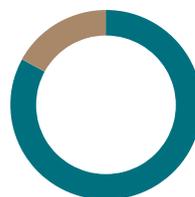
M. Eischen Gérard
Chambre de Commerce

M. Gross Marc
Chambre des Métiers

M. Wagener Raymond
Indépendant

M. Weidenhaupt André
Indépendant

M. Schwartz Gaston
Administrateur – Directeur-général ; LuxDev – Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (Lux-Development S.A.)



FEMMES 17 %
HOMMES 83 %

Direction - Membres (01/09/2016)

M. Schwartz Gaston
Directeur-général

M. de Waha Robert
Directeur-général adjoint

M. Rossignol Pascal
Directeur des Programmes

Mme Wagner Susan
Directrice des Ressources humaines

Luxembourg Microfinance and Development Fund SICAV – Social Venture Capital Sub-Fund S.A.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



Luxembourg Microfinance and Development Fund

www.lmdf.lu

Missions / Objets

Notre Vision

LMDF vise à contribuer à la réduction de la pauvreté en soutenant des organisations qui renforcent les capacités de leurs clients et stimulent l'esprit d'entrepreneuriat, avec une attention particulière pour les populations les plus exclues. Le Fonds facilite l'accès à la finance responsable en établissant des liens durables entre les investisseurs, les institutions de microfinance et les bénéficiaires ultimes.

Notre Mission

Afin de réaliser sa Vision, le LMDF:

- Constitue une proposition d'investissement attrayante en combinant un rendement financier stable pour les investisseurs avec l'offre de services financiers responsables aux populations pauvres.
- Facilite la croissance des institutions de microfinance émergentes prometteuses qui répondent aux besoins financiers des communautés et des individus marginalisés dans les pays en développement.
- Permet le développement de micro-entrepreneurs dans les segments où les besoins sont les plus importants, en particulier chez les femmes, les jeunes et les populations rurales.
- Est accessible aux investisseurs publics, institutionnels et privés. LMDF est responsable de l'atteinte d'objectifs à la fois sociaux et financiers, et assure la transparence dans ses rapports.

Faits marquants de l'année 2015

Pendant l'année comptable 2015/2016, le fonds a effectué des investissements en microfinance à hauteur 6,6 millions d'euros à destination de nouveaux partenaires et de partenaires existants. A la fin de l'année, LMDF a investi 87% de ses actifs en microfinance. Pendant l'année le fonds a augmenté la part des investissements en Afrique et en Asie au détriment de l'Amérique latine.

L'impact social du fonds s'est accru au cours de l'année. Les investissements en Haïti, au Timor oriental, au Bénin et en Côte-d'Ivoire attestent de la volonté de soutenir les pays les plus pauvres du monde. La proportion de femmes financées par LMDF reste stable autour de 72% des clients finaux.

Le rendement brut du LMDF reste également stable et le fonds a légèrement pu réduire ses coûts d'exploitation, un premier succès de ses objectifs à moyen terme pour d'avantage d'efficience. Cependant, le résultat financier a été affecté négativement par les provisions afférentes à des positions en Afrique du Sud et en Azerbaïdjan. Le rendement net a été entre 2,8% et 1,7% selon la classe d'actions. Le volume du fonds a progressé de +14% par rapport à l'exercice précédent, soit 22,5 millions d'euros pour l'année écoulée. Les entrées proviennent à peu près autant de nouveaux investisseurs institutionnels que de privés.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le fonds prévoit trois axes stratégiques pendant les prochaines années : (1) en cette période de turbulences des marchés, de mettre sa stratégie d'investissement à l'épreuve pour attirer plus actionnaires, (2) de développer son modèle de distribution afin d'augmenter la part des investisseurs privés dans le fonds et (3) diversifié ses activités dans autre domaine de finance pour le développement.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	51 %



ÉTAT 51 %
AUTRES 49 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	1.531.560,00 EUR
Résultat Net	491.122,005 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31/03/2016)

Pésident

M. Hay Kenneth
Indépendant

Membres

Mme Clauss Viviane
Autre Actionnaire

M. Elvinger Marc
Indépendant

M. Franck Gilles
Autre actionnaire

M. Haas Michel
État

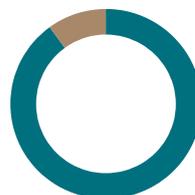
M. Meyer Max
Autre actionnaire

M. Stefanetti Raoul
Autre actionnaire

M. Tonnar Manuel
État

M. Vinciarelli Paolo
Autre actionnaire

M. Wansleben Kaspar
Secrétaire exécutif



FEMMES 10 %
HOMMES 90 %

Direction - Membres (31/03/2016)

M. Wansleben Kaspar
Directeur exécutif

Luxembourg Treasury Securities S.A. (LTS)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Missions / Objets

La société a pour objet de financer l'État du Grand-Duché de Luxembourg qui en est l'actionnaire unique.

A cette fin, la société a émis en octobre 2014 un emprunt obligataire de type sukuk pour un montant nominal de 200 millions d'euros. La durée de l'emprunt est de 5 ans et le taux nominal est de 0.4365% par an. L'émission sukuk a financé l'acquisition de 3 immeubles de l'État du Grand-Duché de Luxembourg, que la société a mis en location. Les intérêts annuels à verser aux détenteurs des certificats sukuk proviennent des loyers perçus par la société. Au terme de cinq ans, la société rétrocédera les immeubles à l'État du Grand-Duché de Luxembourg au prix de 200 millions d'euros. Le produit de la vente est destiné à rembourser les détenteurs des certificats sukuk.

Faits marquants de l'année 2015

La société agit en tant qu'agent ou trustee des détenteurs des certificats sukuk qu'elle a émis et détient les immeubles acquis de l'État du Grand-Duché de Luxembourg dans l'intérêt des détenteurs des certificats sukuk.

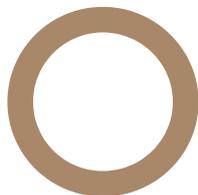
Axes stratégiques sur les prochaines années

La société continuera d'agir en tant qu'agent ou trustee des détenteurs des certificats sukuk qu'elle a émis et de détenir les immeubles acquis de l'État du Grand-Duché de Luxembourg dans l'intérêt des détenteurs des certificats sukuk.

La société revendra en 2019 les immeubles à l'État du Grand-Duché de Luxembourg au prix de 200 millions d'euros. Le produit de la vente sert à rembourser les détenteurs des certificats sukuk.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	100 %



ÉTAT 100 %
AUTRES 0 %

Bilan - LuxGaap	
Chiffre d'affaires	872.000,00 EUR
Résultat Net	0,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	100 EUR
Nombre d'actions émises	310
Capital social	31.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

Mme Goubin Isabelle
État

Administrateurs

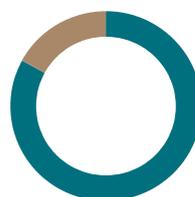
M. Leyder Jean
État

M. Reuter Etienne
État

M. Weisgerber Tom
État

M. Bettinger Jean-Marie
Indépendant/Experta Corporate Trust Services S.A.

M. Ries Charles
État



FEMMES 17 %
HOMMES 83 %

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.govsat.lu

Missions / Objets

L'objet de la Société est l'acquisition, le lancement et l'exploitation d'un (de) satellite(s) et les activités terrestres liées en vue de la fourniture de services de communications gouvernementaux et militaires, notamment pour l'OTAN et l'UE. Dans le cadre de cet objet, la Société peut acquérir et commercialiser des satellites et des capacités de satellite y compris des services de lancement, des équipements et des services de quelque sorte que ce soit qui sont nécessaires ou utiles pour ses opérations et la fourniture de services à ses clients; elle peut établir, utiliser ou exploiter des stations terrestres mobiles ou fixes qui assurent la poursuite, la télémétrie et la télécommande de ces satellites, ainsi que les charges utiles en relation avec les liaisons de communication avec ces satellites.

Faits marquants de l'année 2015

- La société a été formée le 12 février 2015 avec un apport en capital de 50.000.000 euros par chacun des deux actionnaires, ainsi que par un emprunt de 125.000.000 euros.
- Le siège social de la société se trouve à Betzdorf, où LuxGovSat SA loue des bureaux auprès de SES et où elle va investir dans un centre opérationnel de haute sécurité en 2016 et 2017.
- Le premier satellite « GovSat-1 » a été commandé auprès de la société Orbital ATK. Les services de lancement associés ont été contractés auprès de la société SPACE-X.
- Les stations terrestres liées au contrôle du satellite ont été commandées et sont en cours d'installation.
- La marque GOVSAT a été établie pour le programme.

Axes stratégiques sur les prochaines années

LuxGovSat vise à devenir un acteur incontournable pour les communications satellitaires gouvernementales (GOVSATCOM). Pionnier dans ce domaine, les axes stratégiques principaux sont :

- 1) Commercialisation des capacités satellitaires GOVSAT-1 envers les clients gouvernementaux et institutionnels, notamment l'OTAN et l'UE (pays membres et agences).
- 2) Fourniture de services de communications sécurisées.
- 3) Catalyser le développement de l'écosystème GOVSATCOM, notamment dans le domaine des applications intégrées à un niveau européen et national.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	50 %



ÉTAT 50 %
AUTRES 50 %

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	1 EUR
Nombre d'actions émises	20 millions Class A et 20 millions Class B
Capital social	40.000.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (12.02.2015)

Présidente

Mme Baillie Sasha
État

Vice-Président

M. Kayser Ferdinand
SES Astra S.A.

Membres

M. Assel Marc
État

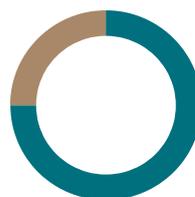
M. Glaesener Philippe
SES Astra S.A.

M. Grogan Christopher
SES Astra S.A.

Mme Ketter Marie-Anne
État

M. Nilles Pierre
SES Astra S.A.

M. Thill Jacques
État



FEMMES 25 %
HOMMES 75 %

Direction - Membres (01.07.2015)

M. Biewer Patrick
CEO

M. Espanion Jürgen
CTO

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.luxtram.lu

Missions / Objets

La Société LUXTRAM SA a pour objet la planification, l'élaboration, la réalisation et l'exploitation de lignes de tramway sur le territoire de la Ville de Luxembourg et de ses communes avoisinantes. La Société LUXTRAM S.A. est le maître d'ouvrage en vue notamment de la réalisation des travaux d'infrastructures de lignes de tramway, de la commande des rames, de la construction de centres de remisage et de maintenance et de la réalisation de mesures compensatoires nécessaires en matière environnementale. Elle est en charge notamment de la gestion et de la maintenance de l'infrastructure et des rames de tramway, ainsi que de l'exploitation des lignes de tramway. Elle réalise toutes les études, les adjudications de marchés, les travaux de construction et l'acquisition du matériel roulant.

Faits marquants de l'année 2015

L'exercice 2015 a été marqué par les événements principaux suivants :

- La société anonyme LUXTRAM au capital social de 6.000.000 d'euros, créée le 21 octobre 2014, a repris au 1^{er} janvier 2015 la gestion du projet de tramway auparavant assurée par le GIE Luxtram qui a été fusionné par absorption avec la SA.
- L'attribution du marché de prestation de services pour la maîtrise d'œuvre générale du projet tramway pour un montant de 20.000.000 d'euros.
- L'attribution du marché de fourniture du matériel roulant à la Société espagnole CAF pour un montant total de 144.000.000 d'euros avec une première tranche ferme de 83 millions d'euros.
- Les travaux de réalisation du Centre de Remisage et de Maintenance (nouveau Tramsschapp) ont été engagés en juin 2015 après l'attribution d'un premier marché des travaux de terrassement, du gros-œuvre et de déviation des réseaux pour un montant de 9.700.000 d'euros.
- Les premiers marchés de travaux concernant la ligne ont été attribués en fin d'exercice 2015 en vue d'un démarrage des travaux entre le Circuit de la Foire internationale et le Pont Rouge début 2016.

Axes stratégiques sur les prochaines années

La Société LUXTRAM SA a prévu d'emménager dans ses nouveaux locaux à la fin de l'année 2016, voir début 2017, et d'accueillir la première rame de tramway au premier trimestre 2017 en vue des essais et tests préliminaires à la mise en service commerciale.

La Société LUXTRAM S.A., chargée de la réalisation du tramway à Luxembourg, a prévu comme première étape du projet « tramway » la mise en service du tronçon Circuit de la Foire internationale - Pont Rouge au second semestre 2017. A cet effet, LUXTRAM SA doit non seulement réaliser le tramway mais également mettre en œuvre tous les moyens humains, matériels et organisationnels pour assurer l'exploitation future de ce tramway.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A
Participation de l'État	66,66 %



ÉTAT 66,66 %
AUTRES 33,33 %

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	1 EUR
Nombre d'actions émises	6.000.000
Capital social	6.000.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.01.2016)

Président

M. Biwer René
État

Vice-Président

M. Hoffmann Paul
Ville de Luxembourg

Administrateurs

Mme Polfer Lydie
Ville de Luxembourg

Mme Tanson Samantha
Ville de Luxembourg

M. Kuffer Thierry
Ville de Luxembourg

Mme Steichen Michelle
État

Mme Vidal Marie-José
État

Mme Weycker Félicie
État

Mme Müller Clara
État

M. Besch Guy
État

M. Gillen Patrick
État

M. Kies Alex
État



FEMMES 50 %
HOMMES 50 %

Direction - Membres (01.01.2016)

M. Von der Marck André
Directeur Général

M. Belony Frédéric
Directeur technique Adjoint au Directeur Général

Mme Frieden Françoise
Directrice de la Communication

M. Guinchan Frédéric
Directeur Administratif et Financier

M. Hentzen Carlo
Directeur de l'Exploitation

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.luxtrust.lu

Missions / Objets

LuxTrust est une société anonyme prestataire de services informatiques. Sa mission est de fournir des services de confiance centrés sur l'identité numérique des personnes et des entreprises. LuxTrust est une autorité de certification qui délivre et gère des certificats électroniques d'un très haut niveau de sécurité. LuxTrust a été créée en 2005 par le gouvernement luxembourgeois et d'autres acteurs importants du secteur financier.

LuxTrust propose des solutions permettant à l'utilisateur de s'identifier sans équivoque vis-à-vis de partenaires Internet et de signer électroniquement des transactions en ligne.

Les services de confiance de LuxTrust sont :

- l'identification et l'authentification de personnes physiques
- la création de signatures électroniques qualifiées ou avancées pour personnes physiques et morales
- l'horodatage certifié
- la validation de domaine et l'authentification de site web

LuxTrust est un tiers de confiance certifié au niveau international. Tous les services fournis par LuxTrust sont en ligne avec le règlement européen eIDAS.

Faits marquants de l'année 2015

Fin 2015, LuxTrust se positionne clairement comme le prestataire de services de confiance de référence, tant pour l'identité digitale que pour la signature électronique, pour l'ensemble de la place financière luxembourgeoise, des services gouvernementaux et des entreprises du pays. LuxTrust compte désormais parmi ses clients les principales banques de la place, lesquelles bénéficient d'un ensemble d'utilisateurs de plus de 400 000 particuliers et professionnels équipés de dispositifs LuxTrust.

Au cours de l'année 2015, LuxTrust a dépassé ses objectifs en termes de ventes, grâce notamment à une surperformance des ventes des dispositifs et des produits à puce, et à un déploiement des services récurrents d'authentification en ligne avec les objectifs définis en début d'année. LuxTrust réalise ainsi un produit total en 2015 de plus de 9,2 millions d'euros. Ces résultats témoignent de l'attractivité des solutions offertes par LuxTrust sur le marché.

Les solutions et services de LuxTrust sont désormais offerts en mode « cloud », grâce au portail ORELY dont la mise en production a été réalisée avec succès en 2015. Ce portail permet aux fournisseurs d'applications d'intégrer facilement l'ensemble des services d'authentification et de signature LuxTrust dans leur plateforme, et ouvre la porte à de nouvelles opportunités commerciales, notamment dans les entreprises et autres organisations souhaitant améliorer la sécurité et la fonctionnalité de leur plateforme interne.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Afin de maintenir l'attractivité des solutions offertes par LuxTrust, et dans un souci constant d'améliorer l'expérience et la sécurité des utilisateurs, de nouveaux produits ont été développés et formeront une base importante du catalogue à l'avenir. Il s'agit notamment des applications intégrant le scellement de transaction (contextualisation des transactions), des applications supportant la mobilité et de la mise en place d'outils et de plateformes conviviaux de signature électronique.

Sur base des résultats positifs et des développements réalisés en 2015, LuxTrust a entamé dès fin 2015 son développement international. La crédibilité acquise sur le marché européen, la diversité de ses services et applications, la force et la haute qualité des services d'authentification et de confiance délivrés permettent d'envisager sereinement cette internationalisation. Le succès de cette dernière devra toutefois passer par une optimisation de notre chaîne de production, par un développement continu de notre gamme de produits en ligne avec les attentes du marché, par un renforcement de nos compétences internes, et par une maximalisation de nos mesures de sécurité et de nos certifications. Ces initiatives font déjà partie du plan de développement en place pour 2016 et sur lequel les équipes techniques, commerciales et administratives de LuxTrust s'attèlent avec force.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A
Participation de l'État	41,48 %



ÉTAT 41,48 %
AUTRES 58,52 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	8.880.822,00 EUR
Résultat Net	1.626.499,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	1 EUR
Nombre d'actions émises	5.773.766
Capital social	5.773.766,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2016)

Administrateur & Président

M. Allegrezza Serge
Statec

Administrateur & Vice-Président

M. Lenert Marc
BGL BNP Paribas SA

Administrateurs-délégués

M. Faber Raymond
État

M. Zimmer Pierre
POST Luxembourg

Administrateurs

Mme Back Lysiane
BCEE

M. Picard Nico
BIL

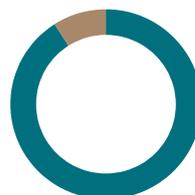
M. Breier Steve
Chambre de Commerce

M. Goeler Marco
SNCI

M. Leprevost Franck
Université du Luxembourg

M. Schuller Christian
État

M. Thill François
État



FEMMES 9 %
HOMMES 91 %

Direction - Membres (31.05.2016)

M. Rogiest Pascal
Chief Executive Officer

M. Ries Stéphane
Chief Operations Officer

M. Antoine Bernard
Chief Customer Officer

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.paulwurth.com

Missions / Objets

La société a pour objet toutes activités d'ingénierie, d'étude, de construction et de montage de quelque nature qu'elles soient ainsi que toutes fabrications et prestations de services s'y rattachant directement ou indirectement.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes sociétés, entreprises ou opérations dont le but est similaire, connexe ou complémentaire au sien.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Faits marquants de l'année 2015

En dépit d'un contexte conjoncturel assombri, l'année 2015 a été marquée pour le groupe Paul Wurth par une forte progression des nouvelles commandes, qui est principalement le fruit d'un portefeuille de produits large et compétitif et d'une évolution favorable des activités de prestation de services au client.

Ainsi, Paul Wurth et son partenaire Midrex Technologies se sont vus confier une première commande pour la conception et construction en Algérie de la plus grande installation de réduction directe combinée de type Midrex® au monde.

Dans le domaine des hauts fourneaux, l'année 2015 a essentiellement été marquée par des projets de réparation et de modernisation. Surtout en Europe, Paul Wurth a pu remporter des commandes auprès de clients, poussés par la nécessité d'investir dans le maintien et la mise à niveau environnementale de leurs capacités de production existantes.

Dans le domaine des cokeries, Paul Wurth a réussi en 2015 à renforcer encore davantage sa position, en particulier sur le marché japonais, où des groupes sidérurgiques de renom ont confié à Paul Wurth la conception, fourniture et mise en service de batteries de fours à coke.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Actuellement, le groupe met en place un certain nombre d'initiatives de croissance et donne ainsi des impulsions fortes pour le développement futur de l'entreprise.

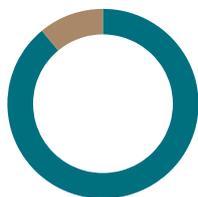
Dans son domaine traditionnel de production de fonte, Paul Wurth continue d'élargir son offre et étend dorénavant ses technologies d'agglomération aux procédés de pelletisation, couvrant ainsi l'ensemble de la phase primaire de la production d'acier.

Afin de réduire sa dépendance par rapport à la sidérurgie, Paul Wurth renforce les initiatives visant à appliquer son savoir-faire à d'autres domaines et à développer ainsi de nouveaux piliers d'activités. Depuis 2016, Paul Wurth propose des solutions innovantes d'équipements spécialisés destinés aux usines pétrochimiques et de raffinage. Par ailleurs, le groupe s'est engagé dans le marché de la production d'énergie décentralisée moyennant de petites unités de cogénération autonome et entend y renforcer sa présence sur les prochaines années. Finalement, en lançant „Paul Wurth InCub“, un programme de soutien à de nouvelles entreprises technologiques et innovantes, Paul Wurth se voit comme accélérateur de projets industriels novateurs, développés par des sociétés start-up.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales

Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	10,98 %



ÉTAT 10,98 %
AUTRES 89,02 %

Bilan - IFRS

Chiffre d'affaires	396.000.000,00 EUR
Résultat Net	13.700.000,00 EUR

Chiffres clés

Valeur nominale d'une action	720 EUR
Nombre d'actions émises	19.122
Capital social	13.767.840,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.01.2016)

Président

M. Wurth Michel
SMS group

Vice-Président

M. Weiss Heinrich
SMS group

Administrateurs

M. Dahmen Burkhard
SMS group

M. Finck Jean-Claude
BCEE

M. Kleinschmidt Guido
SMS group

Mme Kremer Eva
SNCI

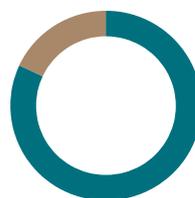
M. Nickels Patrick
État

Mme Schmeinck Sabine
SMS group

M. Schulte Eckhard
SMS group

M. Solvi Marc
Indépendant

M. Walentiny Marco
SNCI



FEMMES 18 %
HOMMES 82 %

Direction - Membres (01.01.2016)

M. Rassel Georges
Directeur général

M. Wagener Frank
Directeur administratif et financier

M. Hansmann Thomas
Directeur opérationnel et technique

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



your satellite company

www.ses.com

Missions / Objets

SES est le leader mondial des solutions de communications par satellite. Grâce à sa flotte de 52 satellites géostationnaires, SES relie les personnes, les entreprises et les communautés du monde entier, couvrant 99% de la population mondiale.

SES assure la fourniture de milliers de services aux particuliers, sociétés et institutions et améliore la vie de milliards de personnes, tout en accompagnant le passage à la digitalisation à l'échelle mondiale.

SES offre des solutions de connectivité fiable entre entreprises et communautés sur terre, en mer comme dans les airs.

En outre, SES répond aux besoins des administrations publiques et des institutions en offrant des services de communication continue aux ministères, aux ambassades et aux autres organismes pour des applications civiles, de sécurité et de défense grâce à des réseaux particulièrement puissants.

La flotte de SES est complétée par 12 satellites en orbite moyenne d'O3b, gravitant à une altitude de 8000 km et permettant à SES d'être le premier opérateur satellitaire au monde à proposer une offre différenciée entièrement évolutive en orbite géostationnaire comme en orbite terrestre moyenne et s'appuyant sur des capacités techniques très robustes.

Faits marquants de l'année 2015

En 2015, la globalisation des activités de SES a engendré une croissance de 5% du chiffre d'affaires publié et une augmentation de l'EBITDA de 4.6% par rapport à l'exercice précédent.

Grâce à une large couverture technique dans des « voisinages » clés de distribution vidéo, SES a enregistré une croissance de 11,3% du nombre total de chaînes de télévision diffusées. SES est le premier diffuseur de chaînes de télévision haute définition et le premier opérateur à conclure des accords commerciaux portant sur une diffusion en Ultra Haute Définition.

SES a par ailleurs signé des contrats pluriannuels importants portant sur de multiples répéteurs dans les secteurs aéronautique et maritime.

SES a continué à développer ses activités dans la verticale des administrations publiques.

La société a par ailleurs continué à augmenter sa participation dans O3b jusqu'à 49%, à titre entièrement dilué.

Finalement, SES a décidé d'investir dans de nouveaux programmes satellitaires, principal levier d'une croissance durable. Entre fin 2015 et fin 2017, SES aura lancé 7 nouveaux satellites.

Axes stratégiques sur les prochaines années

SES compte développer la plate-forme de technologies par satellite la plus puissante et la plus évolutive dans les quatre verticales de marché (*services vidéo, services aux entreprises, services de mobilité et services aux administrations publiques*). Les solutions qui seront proposées impliquent la gestion de réseaux hybrides terrestres et satellitaires.

La couverture régionale et mondiale universelle et flexible, la rapidité de la mise sur le marché et une approche globale des segments d'infrastructures au sol sont des éléments essentiels dans lesquels SES investira et seront des facteurs de différenciation.

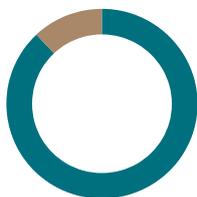
SES va se doter d'un capital exceptionnel d'expertise dans les quatre verticales citées de nature à générer des solutions différenciées pour ses clients.

Par ailleurs SES va renforcer l'évolution des ressources en aval pour accélérer le développement et le déploiement de solutions et applications.

Finalement dans tous les travaux que la société va réaliser, elle va se demander quelles améliorations concrètes apporter aux utilisateurs et s'interrogera sur leur pérennité.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	12,60 %



ÉTAT 12,60 %
AUTRES 87,40 %

Bilan - IFRS	
Chiffre d'affaires	2.014.500.000,00 EUR
Résultat Net	547.300.000,00 EUR

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	575.186.400
Capital social	71.898.300.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (07.04.2016) *

Président

M. Bausch Romain
Non-indépendant

Vice-Présidents

M. Tesch François
Autre actionnaire

M. Zens Jean-Paul
État

Membres

M. Allegrezza Serge
État

M. Beuls Marc
Indépendant

M. Bicknell Marcus
Indépendant

M. Casier Victor
Autre actionnaire

M. De Liedekerke Beaufort Hadelin
Autre actionnaire

Mme Françoise Thoma
État

Mme Gebreyes Tsega

Indépendante

M. Kullman Conny
Indépendant

M. Potarazu Ramu
Indépendant

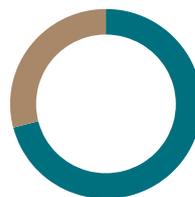
Mme Ries Anne-Catherine
État

M. Senninger Jean-Paul
État

M. Speeckaert Marc
Indépendant

Mme Toussing Pascale
État

Mme Wehr-Seiter Katrin
Indépendante



FEMMES 29 %
HOMMES 71 %

Direction - Membres (01.01.2016)

M. Sabbagh Karim Michel
President and CEO

M. McCarthy Pdraig
Chief Financial Officer

M. Kayser Ferdinand
Chief Commercial Officer

M. De Hauwer Christophe
Chief Development Officer

M. Halliwell Martin
Chief Technology Officer

Société de développement AGORA S.à r.l. et Cie, Société en commandite simple

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.agora.lu
www.belval.lu

Missions / Objets

Agora S.à r.l. et Cie, société en commandite simple est une société de droit privé créée en octobre 2000 dans le cadre d'un partenariat entre l'État Luxembourgeois et le groupe ArcelorMittal. Chaque actionnaire est détenteur de 50% du capital. La société a pour mission de « viabiliser et développer les friches industrielles situées sur d'anciens sites de sociétés sidérurgiques luxembourgeoises, dans un sens favorable à l'intérêt général dans les domaines économique, social, écologique, culturel et de l'aménagement du territoire en respectant les principes de gestion et de valorisation de l'économie privée ». C'est dans ce cadre qu'Agora exerce son métier d'aménageur foncier chargé de la planification et de la réalisation des projets (infrastructures comprises) qui lui sont confiés ainsi que de leur conduite sur le plan urbanistique. La société est propriétaire des terrains dont elle a la charge du développement.

Faits marquants de l'année 2015

- 15 ans d'activité de la société de développement dans le cadre de travaux d'aménagement et de développement sur le site de Belval.
- 1^{ère} rentrée universitaire en septembre 2015, émergence d'un nouveau marché sur le site avec l'attractivité de la nouvelle université.
- 200 places en logements étudiants livrées en juin 2015.
- Le site a dépassé en 2015 le cap de 10.000 occupants quotidiens dont plus de 1.500 habitants, 4.500 élèves, étudiants, chercheurs et plus de 4.000 salariés.
- Plus de 200 entreprises et commerces installés sur le site.
- Sur le marché immobilier, le poids d'Agora représente 5% du stock national en 2015 et place Agora au 5^e rang des sites tertiaires du pays.
- Sur le marché résidentiel, plus de 660 unités de logements livrées en 15 ans et près de 300 en construction ou en programmation.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Les nouveaux pôles de développement pour les 3 prochaines années sont portés sur le développement des quartiers Belval Sud (résidentiel) et Central Square (développement mixte - habitat urbain).
- Les perspectives de développement devraient permettre à la société Agora de commercialiser un ensemble de 35.000 m²/ an de terrains viabilisés.
- Les accès au site de Belval prévus pour fin 2019, la continuité dans les travaux de viabilisation du site et la sécurisation du Plateau St Esprit sont des objectifs majeurs pour les 3 ans à venir.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.à r.l. et Cie, S.C.S.
Participation de l'État	50 %



ÉTAT 50 %
AUTRES 50 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	10.842.000,00 EUR
Résultat Net	5.709.819,36 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	10.000,00 EUR
Nombre d'actions émises	2.824
Capital social	28.240.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil de gérance - Membres (26.01.2017)

Vice-Président

M. Feider Gilles
ArcelorMittal Luxembourg S.A.

Membres

M. Bausch Raymond
État

Mme Mannes-Kieffer Elisabeth
État

M. Schmit Robert
État

M. Vansteenkiste Frank
État

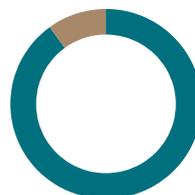
M. Theret Bruno
ArcelorMittal Luxembourg S.A.

M. Bormann Nico
ArcelorMittal Luxembourg S.A.

M. Da Costa Mario
ArcelorMittal Luxembourg S.A.

M. Engel Georges
Commune de Sanem

M. Hinterscheid Henri
Commune d'Esch-sur-Alzette



FEMMES 10 %
HOMMES 90 %

Direction - Membres (02.10.2016)

M. Delwiche Vincent
Directeur Général

M. Klepper Guy
Directeur Adjoint

M. Kocian Robert
Directeur Marketing et Développement

M. Rau Thomas
Directeur Urbanisme et infrastructure

M. Schmidt Christian
Directeur Financier

Société de l'aéroport de Luxembourg S.A.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.lux-airport.lu

Missions / Objets

L'État confie les missions suivantes à la Société :

- la construction et le financement de la nouvelle aérogare et du terminal petits porteurs ;
- l'exploitation de la nouvelle aérogare et du terminal petits porteurs ;
- la construction, le financement et l'exploitation d'un parking à proximité de la nouvelle aérogare ;
- la construction, le financement et l'exploitation d'une centrale de cogénération répondant notamment aux besoins identifiés à l'intérieur de l'enceinte de l'aéroport ;
- la construction, le financement et l'exploitation d'un terminal pour l'aviation d'affaires comportant des salons gouvernements VIP et des hangars pour abriter des avions d'affaires ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sécurité et de sûreté pour l'ensemble de l'enceinte de l'Aéroport de Luxembourg ;
- l'établissement d'un plan d'aménagement particulier pour une partie de la zone aéroportuaire ;
- la gestion immobilière de l'Aéroport de Luxembourg ;
- l'exploitation technique et commerciale de l'aéroport, sans préjudice des missions dévolues à l'Administration de la navigation aérienne ;
- la supervision, sous la responsabilité de l'État, du respect des contrats de concession d'assistance en escale en matière de passagers et de fret ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte de la gestion environnementale des activités aéroportuaires ;
- la gestion et l'exploitation du salon d'honneur ;
- la gestion des aires de stationnement des aéronefs à l'aéroport.

Faits marquants de l'année 2015

Janvier : Vif succès de la Foire Vakanz grâce à un concept présentant les destinations et compagnies aériennes sur un ton ludique adapté aux familles.

Février : Nouveau Boeing 737 de Luxair.

Mars : Inauguration des lignes de bus Flibco, trois lignes de bus régulières reliant la Grande Région et Francfort à l'aéroport de Luxembourg.

Avril : Dix nouvelles bornes d'enregistrement en libre-service ainsi qu'un mobilier moderne et fonctionnel.

Mai : Accord avec Hong Kong Air Cargo Terminals Limited, visant la promotion du transport de médicaments à usage humain sensibles au temps et à la température.

Juin : Inauguration de la ligne Porto-Luxembourg par easyJet.

Juillet : Présidence du conseil de l'Union européenne lux-Airport était en charge de l'organisation des transports, du planning des vols des délégations, de la logistique et la coordination des vols, et de l'accompagnement des passagers sur les vols privés.

Août : Nouveau record mensuel de fréquentation établi avec 295 000 passagers.

Septembre : Inauguration de la ligne Lyon-Luxembourg par Chailair qui sera remplacée par Hop! en 2016.

Octobre : Nouvelle convention collective de travail.

Novembre : Début des nouvelles activités de commerce et de restauration (Aelia, SSP et Valora).

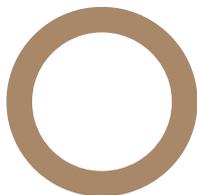
Décembre : Plus de 2 500 000 passagers.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Les grandes priorités stratégiques de lux-Airport sont la continuation de la croissance de l'aéroport, l'augmentation du nombre de destinations dans l'intérêt de l'économie nationale, l'élargissement de l'offre commerciale dans le cadre de nos missions et le développement de l'immobilier sur le site de l'aéroport.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	100 %



ÉTAT 100 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	46.183.190,32 EUR
Résultat Net	11.576.825,13 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	1.000 EUR
Nombre d'actions émises	7.577
Capital social	7.577.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.01.2016)

Président

M. Weisgerber Tom
État

Vice-Présidente

Mme Weycker Félicie
État

Administrateurs

M. Biver René
État

M. Waringo Jeannot
État

M. Weidenhaupt André
État

Mme Pauly Josiane
État

Mme Wiot Véronique
État

Répresentants du personnel

M. Seil Damien

M. Halilovic Bahrudin

M. Boyer Jérôme



FEMMES 30 %

HOMMES 70 %

Direction - Membres (01.01.2016)

M. Vanneste Johan
Directeur Général

Mme Leinenveber Claudine
Directeur Opérations & IT

M. Konsbruck David
*Directeur Administratif &
Ressources Humaines*

M. Flassak Alexander
*Directeur Financier et
Développement Immobilier*

Société de la Bourse de Luxembourg S.A.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.bourse.lu

Missions / Objets

Les missions et objectifs de la Bourse de Luxembourg sont les suivants :

- rester une bourse de référence dans le domaine de la cotation des valeurs mobilières internationales et offrant un service complet unique en matière de cotation, de négociation et de notification
- offrir des produits et services innovants, adaptés à tout moment aux exigences des clients
- exercer le métier dans un climat de confiance avec tous les intermédiaires: autorités de régulations, professionnels et investisseurs.

La Bourse de Luxembourg est aussi la société mère de Fundsquare, une infrastructure de marché internationale fournissant les services relatifs à la distribution transfrontalière des fonds d'investissement de manière standardisée et automatisée.

Faits marquants de l'année 2015

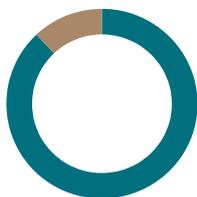
- 10.991 nouvelles valeurs admises à la cotation, en hausse de 3%, confirmant ainsi la position de leader mondial dans la cotation de valeurs internationales
- Leader dans la cotation d'obligations vertes (Green Bonds) avec une part de marché de 50%
- Croissance sur tous les segments d'activité avec un bénéfice net de 12,6 mio, en hausse de 16%
- Fundsquare:
 - Service de reporting FATCA couvrant 70% du marché
 - Partenaire privilégié du Commissariat aux Assurances et de différents régulateurs étrangers pour les reportings
 - Plus de 90 millions de valeurs nette d'inventaire (VNI)'s transmises annuellement
 - Hausse du chiffre d'affaires de 22 % en 2015
- Renforcement des équipes du groupe Bourse :
 - 2014: 12 nouveaux collaborateurs
 - 2015: 12 nouveaux collaborateurs
 - Fin 2015 : 156 salariés (effectif total)
- Investissement très important en formations pour l'ensemble des fonctions

Axes stratégiques sur les prochaines années

- confirmer la position de leader mondial dans la cotation de valeurs internationales
- participer au développement de la Place financière comme hub de la finance verte et durable et de continuer à développer le positionnement de la Bourse en matière d'obligations vertes
- continuer et étendre l'offre innovante dans les différents secteurs d'activité
- saisir et développer de nouvelles opportunités

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	12,39 %



ÉTAT 12,39 %
AUTRES 87,61 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	44.980.736,25 EUR
Résultat Net	12.565.172,53 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	150 EUR
Nombre d'actions émises	94.529
Capital social	14.179.350,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.07.2016)

Président

M. Wagener Frank
Indépendant

Membre et Président du Comité d'audit et de compliance

M. Thelen Carlo
Indépendant

Membres

M. Ahlborn Pierre
Autre actionnaire

M. Decalf Vincent
Autre actionnaire

Mme de la Bachelerie Véronique
Autre actionnaire

M. Cimino Pierre
Autre actionnaire

M. Perard Frédéric
Autre actionnaire

M. Stein Yves
Autre actionnaire

M. Schon Claude
Autre actionnaire

M. Frieden Luc
Autre actionnaire

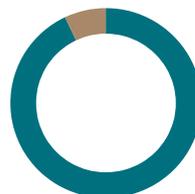
M. Birel Michel
Autre actionnaire

M. Kieffer Bob
État

M. Thurmes Vincent
État

M. Chatain Olivier
Autre actionnaire

M. Verbeken Luc
Autre actionnaire



FEMMES 7 %
HOMMES 93 %

Direction - Membres (01.07.2016)

M. Scharfe Robert
CEO

M. Grignon Dumoulin Hubert
Membre

M. Simon Bernard
Membre

Mme. Becker Julie
Membre

M. Schoonbroodt Pierre
Membre

Société du port de Mertert S.A.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.portmertert.lu

Missions / Objets

L'administration et l'exploitation du Port de Mertert sont concédées à une société anonyme de droit luxembourgeois dénommée « Société du Port de Mertert S.A. ».

La concession qui a pris cours le 4 août 1963 se termine le 3 août 2062 ; elle est renouvelable.

La société a pour objet principal d'administrer et d'exploiter le Port de Mertert avec ses dépendances et raccordements aux réseaux routier et ferroviaire selon les méthodes industrielles et commerciales.

Faits marquants de l'année 2015

L'ancienne usine à gaz a été assainie.

Le mur du quai Nord a été renforcé sur une longueur de 170 mètres lors d'une première phase. 8 ancres en béton ont été injectés par élément (la profondeur de ceux-ci varie entre 7 et 12 mètres) au quai Nord près de la nouvelle grue de Luxport, qui est opérationnelle depuis janvier 2015. Après le renforcement du mur, la charge maximale étant de 11t/m² la nouvelle grue de Luxport pourra se placer au bord du mur du quai pour soulever la charge maximale de 124 tonnes.

Fin 2015, les travaux quant au raccordement au gaz ont débuté. Depuis mi-janvier 2016 le nouveau hall de Luxport est alimenté par du gaz.

Le bâtiment de direction a été rénové complètement.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Renforcement total du quai Nord et du quai Sud.
- Réaménagement du quai Sud.
- Implantation de la station d'épuration communale dans la zone tampon située entre le dépôt pétrolier et l'extrémité Sud du port.
- Extension du dépôt pétrolier de Tanklux avec des réservoirs d'une capacité totale de 90.000 m³.
- Renaturation de la Syre.
- Construction d'une passe pour poissons.
- Construction d'un point tournant pour bateaux ayant une longueur maximale de 135 mètres.
- Construction d'une microcentrale hydro-électrique.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	50 %



ÉTAT 50 %
AUTRES 50 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	304.698,13 EUR
Résultat Net	133.374,15 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	125 EUR
Nombre d'actions émises	2.000
Capital social	250.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (06.05.2016)

Président

M. Poeker Jeannot
État

Vice-président

M. Koch Jacques
ArcelorMittal

Administrateurs

M. Toussin Guy
État

M. Hoeltgen Jean
BGL BNP Paribas

M. Bleser Gilbert
État

M. Dimmer Pierre
ArcelorMittal

M. Bastian Roland
ArcelorMittal

M. Nilles Max
État

M. Kamphaus Jean-Luc
État

M. Wagener Marc
État

M. Gloden Léon
Commune de Grevenmacher

M. Stefanetti Gust
Commune de Mertert



FEMMES 0 %
HOMMES 100 %

Direction - Membres (06.05.2016)

M. Poeker Jeannot
Administrateur-délégué

M. Koch Jacques
General Manager e.r.

M. Toussin Guy
Directeur adjoint

M. Hoeltgen Jean
Head of Public Banking

M. Bleser Gilbert
Ingénieur industriel

M. Dimmer Pierre
D' Ing./Manager

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.seo.lu

Missions / Objets

La société a pour objet :

1. a) l'étude de l'aménagement hydro-électrique de la Vallée de l'Our, notamment par la création d'une station de pompage dans la région de Vianden, ainsi que l'étude des installations de transport d'énergie électrique en rapport avec cet aménagement ;
b) la réalisation de cet aménagement et de ces installations ;
c) l'utilisation rationnelle de cet aménagement et de ces installations, notamment par l'achat et la vente d'énergie électrique dans le Grand-Duché de Luxembourg et dans les pays qui lui sont ou seront interconnectés ;
2. l'étude, la réalisation et l'exploitation rationnelle de deux centrales hydro-électriques sur la Moselle à Grevenmacher et à Palzem ;
3. l'étude, la réalisation et l'exploitation rationnelle d'une centrale hydro-électrique sur la Moselle à Schengen-Apach ;
4. l'étude, la réalisation et l'utilisation rationnelle de toutes installations de production d'énergie ;
5. la participation dans toutes les associations d'entreprises et la prise de participation dans toutes sociétés ayant pour objet les activités visées sous les points 3 ou 4 ;
6. généralement, toutes les opérations accessoires ou connexes qui sont directement ou indirectement utiles à promouvoir l'objet social de la société.

La réalisation et l'exploitation des ouvrages ci-dessus prévus se feront dans le cadre des concessions qui ont été ou seront octroyées à la société.

Faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 était marquée par les faits suivants:

- Dans le contexte de l'importance croissante des énergies renouvelables, la centrale d'accumulation par pompage de Vianden est de plus en plus sollicitée en vue de la stabilisation du réseau électrique.
- La production cumulée d'énergie de pointe de la centrale de Vianden se monte à 1.431,32 GWh en 2015. Cela correspond à une augmentation de 25,9% par rapport à l'année précédente et de 50,8% par rapport à la moyenne pluriannuelle.
- En raison des faibles débits de la Moselle et de la Sûre, la production des centrales au fil de l'eau est inférieure

à celle de l'année 2014 ainsi qu'aux moyennes pluriannuelles. De plus, les prix en baisse de l'électricité ont contribué à une baisse des chiffres d'affaires dans ce domaine.

- Les parcs éoliens de la société Soler ont produit un total de 89,76 GWh au Luxembourg. En 2015, les conditions climatiques étaient particulièrement favorables à l'énergie éolienne. Ainsi la production totale de tous les parcs éoliens Soler était de 15,7% supérieure à celle de l'année précédente. Cette augmentation de la production trouve ses répercussions au niveau des résultats des sociétés éoliennes respectives.
- Dans le parc éolien de Kehmen-Heischent, 3 aérogénérateurs supplémentaires d'une puissance nominale de 2,35 MW chacun ont été mis en service en juillet 2015.
- Les décisions suivantes de construire des éoliennes ont été prises en 2015 :
 - 4 aérogénérateurs d'une puissance totale de 12 MW au parc éolien de Rulljen-Géisdref.
 - 6 aérogénérateurs d'une puissance totale de 16,7 MW au parc éolien de Housen-Pëtschent.
 - 3 aérogénérateurs d'une puissance totale de 8,3 MW au parc éolien phase 5 de Hengischt.
 - De plus, un repowering des phases 1 et 2 du parc éolien de Hengischt a été décidé. Dans ce contexte, les 8 éoliennes existantes seront remplacées par 2 aérogénérateurs d'une puissance de 2,35 MW chacun.
- Comme les années précédentes, une attention particulière a été portée à l'amélioration constante de la sécurité et santé au travail.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Une importance toute particulière revient à la mise en place de la nouvelle salle de commande, à partir de laquelle toutes les unités de production du groupe SEO seront dorénavant contrôlées.
- Dans le domaine de l'énergie éolienne, il importe de souligner les importants travaux de construction et de mise en service des parcs éoliens de Rulljen-Géisdref, Housen-Pëtschent et Hengischt phases 5 et 6, comprenant un total de 15 aérogénérateurs. En raison de ces projets, la production de l'énergie éolienne luxembourgeoise doublera à partir de 2017. Plusieurs projets éoliens se trouvent en plus en phase de planification.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	40,3 %



ÉTAT 40,3 %
AUTRES 59,7 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	49.751.118,11 EUR
Résultat Net	2.016.864,68 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	124,25 EUR
Nombre d'actions émises	250.000
Capital social	31.062.500,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (14.05.2016)

Président

M. Eischen Tom
État

Vice-Président Adm. Délégué

M. Hartmann Ulrich
RWE Power AG

Administrateurs

M. Bosman Eric
Electrabel Invest Luxembourg S.A.

Mme Denis Sandra
État

M. Engeldinger Roland
État

M. Funke Hans-Christoph
RWE Power AG

M. Konsbruck Paul
État

M. Lickes Jean-Paul
État

M. Lucius Jean
Enovos Luxembourg S.A.

Mme Oberthür Cornelia
RWE Power AG

Mme Oliveira Carla
État

M. Sistenich Hans-Peter
RWE Power AG

M. Vogt Stefan
RWE Power AG

M. Wagner Mike
État

M. Waringo Jeannot
État

Administrateurs délégués

M. Kons Ludwig
RWE Power AG

M. Reding Georges
État

M. Weigand Frank
RWE Power AG

M. Weisen Romain
État

M. Weisgerber Tom
État

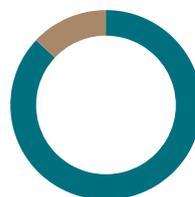
Délégués du gouvernement

M. Kaufhold Lex
État

M. Fox Roland
État

M. Mertes Josef Peter
Rhénanie-Palatinat

M. Seiler Ulrich
Rhénanie-Palatinat



FEMMES 13 %
HOMMES 87 %

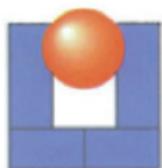
Direction - Membres (14.05.2016)

M. Zeimet Paul
Secrétaire Général

M. Zanter Fernand
Directeur d'exploitation

Société Immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg S.A.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



Missions / Objets

La société a pour objet de se rendre titulaire de droits réels immobiliers, notamment de droits de superficie portant sur des immeubles sis au plateau du Kirchberg, d'y construire des bâtiments destinés à des fins d'intérêt général, telles que l'organisation de foires, salons spécialisés, expositions, congrès, conférences, séminaires et autres manifestations nationales ou internationales et toutes autres opérations se rapportant à son objet social, et de les mettre en valeur en les louant.

Ainsi, SIPEL est titulaire d'un droit de superficie conféré par le Fonds Kirchberg sur le terrain qui abrite le site des Foires. Elle est propriétaire des immeubles (halls, bâtiment-tête, parking, cours) loués par LUXEXPO S.A..

SIPEL est également propriétaire du bâtiment dit « PNEU » situé rue Carlo Hemmer ; ce bâtiment est en voie d'être préparé pour une location à un tiers.

Faits marquants de l'année 2015

- Immeubles loués à LUXEXPO :

Les travaux de mise en conformité « commodo » des halls d'exposition 2, 3, 7 et 8, ont été achevés et réceptionnés.

Les travaux en vue de la refonte de l'entrée Sud ont démarré début 2015. A la fin de l'exercice, la démolition des halls 4 et 5, du couloir reliant les halls 5 et 6 et de l'accueil central sud sont quasiment achevés. Luxexpo a réalisé une entrée du public vers les halls 6 et 7 ainsi qu'un stock provisoire dans la cour intérieure.

Ces chantiers se sont déroulés sans incident.

- Bâtiment Pneu :

Les préparations pour sa mise en conformité « commodo » ont pratiquement pu être conclues. Les négociations avec un potentiel locataire ont démarré en fin d'exercice.

- L'exercice 2015 s'est soldé par une perte de 23.466,35€ résultant de la réalisation du programme d'investissements, alors que le chiffre d'affaires est resté stable.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Finalisation des travaux de refonte de l'entrée Sud, rue Carlo Hemmer, ensemble avec LUXEXPO qui y érige également un parking à 3 niveaux qui sera mis en service en 2017.
- Finalisation de la mise en conformité du bâtiment Pneu et des aménagements locatifs pour l'OLAI, service de l'État. Prise en occupation par l'OLAI fin 2017.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	66,41 %



ÉTAT 66,41 %
AUTRES 33,59 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	387.634,06 EUR
Résultat Net	-23.466,35 EUR

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	6906
Capital social	17.119.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (15.07.2016)

Présidente

Mme Mannes-Kieffer Elisabeth
Ministère de l'Économie

Administrateurs

Mme Ries Marie-Josée
Ministère de l'Économie

Mme Lefèber Tamara
Ministère de l'Économie

M. Estanqueiro Marco
Ministère de l'Économie

M. Olinger Jean
Ministère des Finances

M. Gillen Patrick
Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg

M. Leyder Jean
État



FEMMES 43 %
HOMMES 57 %

Direction - Membres (15.07.2016)

Représentation à l'égard des tiers :

Mme Mannes-Kieffer Elisabeth
Présidente

M. Olinger Jean
Administrateur

Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A. (LUXAIR)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.luxair.lu

Missions / Objets

Le nom de la société tel qu'enregistré au Registre de Commerce est « LUXAIR, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., Société Anonyme ».

La société est exploitée sous plusieurs enseignes commerciales.

La dénomination commerciale LuxairGroup regroupe ainsi les quatre activités principales qui ont chacune leur propre enseigne commerciale :

Luxair Luxembourg Airlines opère des vols réguliers vers plus de 20 destinations européennes ;

LuxairTours, l'activité voyageur propose des voyages forfaitaires vers une quarantaine de destinations en Europe et alentours ;

LuxairCARGO, spécialiste luxembourgeois de la manutention du fret aérien ;

LuxairServices, unité de services aéroportuaires, Catering inclus.

LuxairGroup fonde ses activités sur ses trois valeurs fondamentales - la passion, l'attention à autrui, la responsabilité - pour développer des services qui mettent le consommateur au premier plan et pour construire une entreprise solide et fiable grâce à un dialogue ouvert et transparent avec les employés. LuxairGroup s'engage à servir l'économie locale et régionale tout en préservant l'environnement et en protégeant les populations et les ressources naturelles dans les destinations desservies.

Faits marquants de l'année 2015

LuxairGroup : sortie de Lufthansa de l'actionnariat de la société.

Luxair Luxembourg Airlines : bonne année avec une croissance continue des passagers, malgré l'arrêt de la route Luxembourg-Francfort suite au retrait de Lufthansa de l'actionnariat.

LuxairTours : année difficile à cause de l'instabilité politique en Afrique du Nord et des attentats qui ont frappé les principales destinations en Egypte, en Tunisie et en Turquie.

LuxairCARGO : bonne année avec une croissance soutenue des volumes traités.

LuxairServices : bonne année en phase avec la croissance du nombre de passagers à l'aéroport de Luxembourg - à noter l'arrivée d'un deuxième Handling Agent à l'aéroport de Luxembourg en septembre 2016.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Renouvellement de la flotte : début de la phase d'étude pour le renouvellement partiel de la flotte d'avions à partir de 2020.

Repositionnement du voyageur LuxairTours et redéfinition de sa stratégie commerciale en tenant compte du contexte géopolitique actuel (Afrique du Nord, Turquie), de l'évolution digitale (notamment en ce qui concerne les canaux de distribution) et du changement de comportement des clients.

Investissements: développement digital, renouvellement de la flotte, nouveau hangar de maintenance, nouveau bâtiment pour le service catering, nouveau siège social, agrandissement de l'infrastructure du Cargo-centre.

Adaptation des différentes stratégies en cours pour être en mesure d'anticiper une concurrence toujours plus intense pour l'ensemble des activités, notamment l'arrivée accrue de compagnies low cost ou encore celle du deuxième Handling Agent à l'aéroport de Luxembourg.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales

Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	39,05 %



ÉTAT 39,05 %
AUTRES 60,95 %

Bilan

Chiffre d'affaires	505.435.089,00 EUR
Résultat Net	18.448.325,00 EUR

Chiffres clés

Valeur nominale d'une action	125 EUR
Nombre d'actions émises	110.000
Capital social	13.750.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.12.2015)

Président

M. Helminger Paul
Indépendant

Vice-Président

M. Finck Jean-Claude
BCEE

Administrateurs

M. Birel Michel
BCEE

M. Pauly François
BIL

M. Stronck Gaston
Ministères des Affaires étrangères et européennes

M. Weisgerber Tom
État

M. Benz Karsten
Deutsche Lufthansa (jusqu'au 20.11.2015)

Représentants du personnel

M. De Oliveira Borges Helder

M. Streff Patrick

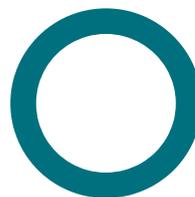
M. Zafra Marc

Commissaire Gouvernement

M. Nilles Max
État

Secrétaire du Conseil

M. Folmer Michel
Luxair



FEMMES 0 %
HOMMES 100 %

Direction - Membres (31.12.2015)

M. Ney Adrien

Président & Directeur Général

M. Isler Martin

Directeur Général Adjoint Airline

M. Jossart Laurent

Directeur Général Adjoint LuxairCargo

M. Kunkel Alberto

Directeur Général Adjoint Tour Operating

M. Schroeder Marc

Directeur Général Adjoint Finances

M. Folmer Michel

Secrétaire Général

M. Olinger Claude

Directeur des Ressources Humaines

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.snch.lu

Missions / Objets

- Certification automobile (homologation) suivant les règlements UN ECE de Genève et les directives et règlements CE de l'Union européenne pour :
 - › les voitures, bus et camions,
 - › les tracteurs agricoles et forestiers,
 - › les deux et trois roues et les quadricycles.
- Certification en tant qu'organisme notifié pour les domaines :
 - › équipements de protection (89/686/CE),
 - › bateaux de plaisance (2013/53/EU),
 - › émissions sonores et émissions gazeuses (2000/14/CE),
 - › articles pyrotechniques pour véhicules automoteurs (2007/23/CE).
- Certification de conteneurs suivant les directives et standards :
 - › CSC,
 - › ADR, IMDG,
 - › TIR.

Faits marquants de l'année 2015

- Bonne continuation des activités.
- Arrêt de la certification des dispositifs médicaux.
- Lancement de l'activité de la certification des conteneurs.

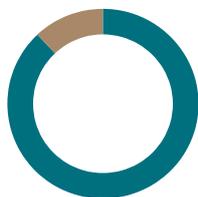
Axes stratégiques sur les prochaines années

- Continuation des activités de certification, tout en répondant aux attentes des instances internationales.
- Lancement de l'activité de l'archivage électronique.
- Certification sur le plan national pour :
 - cinémomètres
 - éthylomètres
 - taximètres

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales

Forme sociale	S.à r.l.
Participation de l'État	12,05 %



ÉTAT 12,05 %
AUTRES 87,95 %

Bilan

Chiffre d'affaires	6.554.000,49 EUR
Résultat Net	1.233.052,36 EUR

Chiffres clés

Capital social	3.500.000,00 EUR
----------------	------------------

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (27.07.2016)

Présidente

Mme Pauly Josiane
SNCA S.à r.l.

Administrateurs

M. Heintz Guy
SNCA S.à r.l.

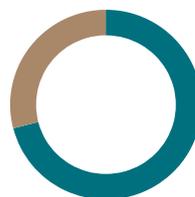
Mme Steichen Michelle
SNCA S.à r.l.

M. Nothum Thierry
SNCA S.à r.l.

M. Lentz Frank
SNCA S.à r.l.

M. Belli Rudi
SNCA S.à r.l.

M. Reiff Jean-Marie
Ministère de l'Économie



FEMMES 29 %
HOMMES 71 %

Direction - Membres (27.07.2016)

M. Liesch Claude
Directeur

Société Nationale de Circulation Automobile S.à r.l.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.snca.lu

Missions / Objets

Réception et contrôle des véhicules routiers en vue de leur mise en circulation, réception d'équipements techniques et industriels, exercice des tâches administratives et autres en matière de conduite automobile ou en matière d'amélioration de la sécurité et des conditions d'environnement, ainsi que toutes autres activités susceptibles de contribuer directement ou indirectement à la réalisation de son objet social ou d'en faciliter la réalisation.

L'État délègue à la SNCA les missions suivantes:

- Organisation de la réception nationale (agrément) et de l'immatriculation des véhicules routiers;
- Organisation des examens théoriques et pratiques en vue de l'obtention d'un permis de conduire;
- Gestion des documents administratifs relatifs aux permis de conduire ainsi que la délivrance des permis de conduire;
- Gestion des documents administratifs relatifs aux cartes à mémoire pour les tachygraphes électroniques ainsi que la délivrance de ces cartes;
- Gestion des banques de données nationale des véhicules routiers et de leurs propriétaires, des permis de conduire et des cartes pour tachygraphes électroniques et de leurs titulaires;
- La gestion du contenu de la plate-forme de communication électronique;
- Missions dans le domaine du transport de matières dangereuses par route, par rail ou par voie navigable;
- Participation dans des groupes de travail de l'Union européenne.

Faits marquants de l'année 2015

En vue de l'amélioration du service à la clientèle, la SNCA a développé et mis en ligne un service de prise de rendez-vous pour l'immatriculation et l'agrément de véhicules routiers. La SNCA a développé et préparé les systèmes informatiques nécessaires à la mise en pratique de la réforme et de la libéralisation du contrôle technique prévue en février 2016. Dans le cadre du projet du gouvernement « Digital First », la SNCA participe activement au développement des démarches administratives accessibles depuis le portail guichet.lu liées à l'immatriculation et au permis de conduire. La SNCA a réformé l'organisation des examens pratiques en vue de l'obtention du permis de conduire et a ainsi augmenté de 12.5% le nombre de plages d'examens disponibles pour le citoyen.

Axes stratégiques sur les prochaines années

La SNCA lance un vaste programme de réforme afin d'améliorer le service offert aux citoyens et aux professionnels. Dans le cadre du projet « Digital First » la SNCA va dématérialiser la plupart des démarches et sera accessible 24h/24, 7j/7. Le citoyen pourra effectuer ses démarches depuis son domicile et pourra dialoguer avec la SNCA sans se déplacer. La SNCA va développer des plateformes informatiques permettant de récupérer les données électroniques fournies par le citoyen et ainsi augmenter la rapidité de traitement des dossiers. De nouvelles plateformes de communications et d'échanges de services vont être mises en place afin de répondre aux besoins des clients professionnels et de leur faciliter les démarches administratives.

- Cessation de l'activité du conseiller à la sécurité.
- Mise en place d'un archivage électronique des dossiers gérés pour le compte de l'État.
- Optimisation des coûts des prestations.
- Développer de nouveaux processus pour diminuer les temps d'attente.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.à r.l.
Participation de l'État	75 %



ÉTAT 75 %
AUTRES 25 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	13.960.455,00 EUR
Résultat Net	552.627,00 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	6.000 EUR
Nombre d'actions émises	1.000
Capital social	6.000.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (10.06.2016)

Présidente

Mme Pauly Josiane
État

Administrateurs

Mme Rischette Viviane
État

Mme Steichen Michelle
État

M. Heintz Guy
État

M. Juchem Jean-Claude
État

M. Belli Rudi
BCEE

M. Nothum Thierry
Confédération luxembourgeoise du Commerce

M. Lentz Frank
FEGARLUX



FEMMES 38 %
HOMMES 62 %

Direction - Membres (01.10.2016)

Mme Engelke Catherine

M. Ruggiu Manuel

Société Nationale des Habitations à Bon Marché S.A. (SNHBM)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.snhbm.lu

Missions / Objets

La Société Nationale des Habitations à Bon Marché exerce une activité de promoteur social, spécialisée dans la construction de maisons unifamiliales et d'immeubles à appartements de haute qualité à un prix abordable.

Son champ d'action couvre - à côté de la construction même - des opérations aussi variées que la recherche et l'acquisition de terrains à bâtir, l'élaboration de plans d'aménagement particuliers, l'établissement des plans techniques des infrastructures et la réalisation des travaux de viabilité de terrains.

La majorité des logements construits est destinée à la vente.

Accessoirement la Société gère un parc locatif de quelque 184 logements.

Faits marquants de l'année 2015

En 2014, la Société s'était fixée comme objectif ambitieux de tripler ses mises en chantier pour atteindre une production moyenne de 250 unités par an. Pour ce faire, la Société a été amenée à se développer à court terme, notamment par le recrutement de 24 nouveaux collaborateurs depuis le 1er janvier 2015. La Société compte donc actuellement 70 salariés.

Passer d'un niveau de 80 à 250 unités par an représente un défi certain. La Société s'est engagée à le relever et a su mettre en chantier 193 nouveaux logements en 2015, ce qui constitue un niveau jamais atteint dans le passé.

Afin d'éliminer toute perspective de spéculation financière la Société a décidé d'augmenter le droit de préemption à 99 ans pour les biens sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Pour les projets en dehors de la Ville de Luxembourg, le droit de préemption est d'au moins 25 ans.

Par ailleurs, la Société a fait une augmentation de capital par incorporation de réserves de 30 à 56 millions d'euros.

Axes stratégiques sur les prochaines années

La Société a l'intention d'augmenter davantage ses mises en chantier afin d'atteindre au moins l'objectif de construire 250 unités en moyenne par an.

La Société a également décidé d'investir dans de nouveaux immeubles destinés à la location sociale et de doubler son parc locatif d'ici 5 ans avec au moins 50 nouveaux logements locatifs par an.

Etant donné que la Société met toujours les terrains à disposition des acquéreurs par droit d'emphytéose et que l'Etat ne rembourse que 50 % du prix d'acquisition des terrains à la Société, celle-ci aura, dans les années à venir, besoin de fonds financiers externes. Ce besoin en capital est encore renforcé par la construction de plus d'appartements pour la location sociale; en effet, l'Etat subventionne ces logements à concurrence de 70 %, les autres 30 % restent toujours à charge de la Société.

Finalement, vu les objectifs stratégiques, le personnel de la Société continuera à augmenter à environ 90 salariés d'ici fin 2017.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	51,07 %



ÉTAT 51,07 %
AUTRES 48,93 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	44.093.922,94 EUR
Résultat Net	7.386.322,01 EUR

Chiffres clés	
Nombre d'actions émises	7.000
Capital social	56.000.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2016)

Présidente

Mme Rock Annick
État

Vice-Président

M. Kieffer Robert
Fonds de Compensation

Administrateurs

M. Fettes Jeff
État

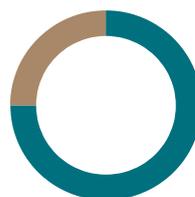
M. Haine Henri
État

M. Kamphaus Jean-Luc
État

M. Wehles Romain
BCEE

Mme Beissel Simone
Ville de Luxembourg

M. Biancalana Dan
Commune de Dudelange



FEMMES 25 %
HOMMES 75 %

Direction - Membres (31.05.2016)

M. Entringer Guy

M. Daubenfeld Nico

M. Boever Nicolas

Société Logistics Estates International Luxembourg S.A. (S.O.L.E.I.L.)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



Missions / Objets

La Société a pour objet principal la construction, la gestion et l'exploitation par voie de location ou autrement d'un ensemble d'immeubles se prêtant à des fonctions logistiques à vocation principalement internationale dans des zones d'activités économiques au Grand-Duché de Luxembourg.

Faits marquants de l'année 2015

Suite à la construction et la location du 1^{er} entrepôt logistique, 2015 est la première année au cours de laquelle la Société a encaissé un loyer sur une année complète. Ceci a résulté que la Société a marqué sa première année où elle est bénéficiaire.

Axes stratégiques sur les prochaines années

L'exercice 2016 devrait voir un résultat bénéficiaire similaire à celui de 2015 ainsi que le lancement de la construction du deuxième entrepôt logistique.

L'exercice 2016 pourrait également voir la signature d'un protocole pour la cession par le Groupe Sogaris de ses actions de la Société.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	45 %



ÉTAT 45 %
AUTRES 55 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	1.717.764,80 EUR
Résultat Net	380.663,25 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	1.000 EUR
Nombre d'actions émises	5.000
Capital social	5.000.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2016)

Président, administrateur

M. Sebbane Jonathan
Sogaris

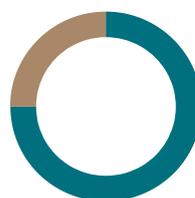
Vice-Président, administrateur

M. Nickels Patrick
État

Administrateurs

M. Liebermann Daniel
État

Mme Verdier Marie-Hélène
Sogaris



FEMMES 25 %
HOMMES 75 %

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.sudcal.lu

Missions / Objets

SUDCAL a pour objet la réalisation et l'exploitation d'un ou de plusieurs réseaux de chaleur urbain avec tout l'équipement périphérique nécessaire. SUDCAL assure la surveillance de ces installations, l'entretien, la réparation et fait en général tout ce qui est nécessaire pour assurer leur bon fonctionnement.

Le réseau de chaleur urbain exploité par SUDCAL est alimenté par de la chaleur issue de la centrale turbine gaz vapeur (TGV) de TWINERG S.A. à Esch-sur-Alzette. Le réseau de chaleur alimente notamment les quartiers de Belval, Nonnewisen et Sommet situés à Esch-sur-Alzette et en partie à Belvaux.

Faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 était marquée par des difficultés économiques de la société TWINERG en raison de l'évolution défavorable des prix du marché de l'électricité. En effet, par manque de rentabilité, TWINERG SA avait annoncé à la fin de 2014 déjà la mise sous cocon de sa centrale dès le 1er octobre 2015. Directement connectée au réseau électrique belge, la centrale a néanmoins été retenue en réserve stratégique pour l'hiver 2015-2016 pour assurer, en cas de besoin, la sécurité d'approvisionnement en électricité en Belgique de façon qu'une mise sous cocon ait encore pu être évitée.

La production d'électricité par la centrale TWINERG a cependant nettement diminué depuis 2013, obligeant SUDCAL de recourir davantage à sa propre chaudière à gaz pour assurer l'approvisionnement en chaleur de ses clients.

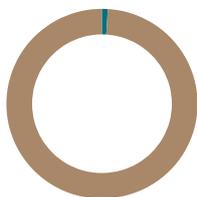
Axes stratégiques sur les prochaines années

En vue de la réduction importante des heures de fonctionnement de la centrale de TWINERG, voire même d'un arrêt prolongé de la centrale, SUDCAL est en train d'évaluer des scénarios alternatifs de mise à disposition de chaleur par rapport au soutirage de l'énergie thermique de la centrale TGV. A côté de concepts basés sur des énergies renouvelables pour couvrir la consommation de base, une solution de back-up pour assurer la sécurité d'approvisionnement des clients en heures de pointes est également étudiée.

A court terme, les chaudières à gaz de TWINERG resteront disponibles en mode stand-by jusqu'à ce que SUDCAL ait mis en place une solution de back-up de mise à disposition de chaleur pour continuer à assurer un approvisionnement sécurisé de chaleur à ses clients.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	99.93 %



ÉTAT 99.93 %
AUTRES 0.07 %

Bilan	
Chiffre d'affaires	2.231.679,66 EUR
Résultat Net	213.219,95 EUR

Chiffres clés	
Valeur nominale d'une action	10 EUR
Nombre d'actions émises	3.100
Capital social	31.000,00 EUR

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (26.01.2017)

Administrateur délégué

M. Meyer Gérard
État (Ministère de l'Économie)

Administrateurs

M. Pompignoli Fabrice
État

M. Offermann Jean
État

M. Miltgen Daniel
État

M. Vanolst Marc
État

M. Cornely Alain
Commune de Sanem

M. Kox Martin
Commune d'Esch-sur-Alzette



FEMMES 0%
HOMMES 100%

Direction - Membres (01.01.2016)

M. Weidig Paul
Directeur

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

technoport®

business incubator | coworking | fab lab

www.technoport.lu

www.fablublax.org

Missions / Objets

Le Technoport est une structure qui vise à aider et soutenir toute personne individuelle ou toute équipe à valider et/ou concrétiser une idée d'entreprise ou de produit/service via trois plateformes distinctes :

- un incubateur d'entreprises technologiques et innovantes pour ceux qui veulent lancer une entreprise ;
- un espace de coworking pour ceux qui désirent valider leur produit/service au sein de communautés diversifiées d'utilisateurs, concepteurs et entrepreneurs ;
- un laboratoire de fabrication numérique, qui permet à tout un chacun de matérialiser pratiquement toute idée via du prototypage rapide.

Fondé en juin 2012, suite à la fusion de deux initiatives existantes, le Technoport gère aujourd'hui plus de 16.000 m² de surfaces de bureaux et industrielles pour atteindre son objectif.

Faits marquants de l'année 2015

L'exercice écoulé a permis de développer l'activité du Technoport autour des trois piliers qui sont :

- l'incubateur d'entreprise avec 163 demandes, 10 nouvelles acceptations, 7 sociétés qui ont quittées avec succès ;
- le coworking avec plus d'une cinquantaine d'événements et activités organisés, co-organisés ou accueillis pour plus de 2.500 personnes participantes ;
- le Fab Lab avec la décision fin 2015 d'étendre les activités du laboratoire via l'acquisition de nouveaux équipements et la prise en location d'un espace de travail au 1535° à Differdange.

Le Technoport a en outre maintenu l'accréditation de l'European Business Innovation Centre Network (EBN).

Il a été primé par l'UBI Index en terminant 7ième dans le Top10 mondial des « University associated business incubators 2015 » et 5ième dans le Top10 européen de la même catégorie.

L'année 2015 a été très positive dans le développement de partenariats nationaux avec des accords réalisés avec des sociétés comme Post Capital, Paul Wurth Incub, Sogena, BGL BNP Paribas, BCEE.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Les axes stratégiques sur les 2-3 prochaines années se déclinent par rapport aux trois piliers de base à savoir :

- Pour l'incubateur : poursuivre la croissance des dernières années en acceptant une vingtaine de nouvelles sociétés avec une bonne répartition entre les sites (Foetz et Belval) et type d'activité (ICT/software - produits/industriel), l'objectif final étant d'atteindre un taux d'occupation moyen à terme de plus de 70% tous sites confondus.
- Pour le coworking : maintenir une forte activité événementielle avec l'organisation, la co-organisation et l'accueil d'événements sur le site de Belval (hackathons etc.)
- Pour le FabLab : après l'inauguration de l'extension de notre laboratoire de fabrication numérique au sein du 1535° courant 2016 l'objectif sera de travailler sur des projets d'envergure dans le domaine du prototypage rapide.

Au niveau des partenariats il s'agira au niveau :

- National : de continuer à développer des nouveaux partenariats industriels ou stratégiques en vue de soutenir les entreprises technologiques et d'animer les partenariats existants avec des services à valeur ajoutée.
- International : de maintenir une position de référence dans les différents réseaux internationaux en vue de positionner le Luxembourg comme modèle innovant en terme de services d'incubation.

Au niveau financier il est visé d'atteindre un équilibre financier sur les prochaines années.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Forme sociale	S.A.
Participation de l'État	75%



ÉTAT 75 %
AUTRES 25 %

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (30.04.2016)

Président - Administrateur

M. Grotz Mario
Ministère de l'Économie

Vice-Président Administrateur

M. Schmit Gaston
Ministère de la Recherche

Administrateurs

M. Gallo Michele
Ministère de l'Économie

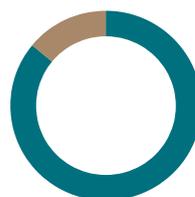
M. Scholtus Gilles
Ministère de l'Économie

M. Wollwert Guy
SNCI

M. Jean-Luc Pitsch
Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)

Observateur

Mme Ries Anne-Catherine
Ministère d'État; Services des Médias et des Communications



FEMMES 14%
HOMMES 86%

Direction - Membres (01.10.2016)

M. De Biasio Diego
Directeur

G.I.E.

Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé G.I.E. (AGENCE ESANTE)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.esante.lu

Missions / Objets

Les missions légales conférées à l'Agence eSanté sont définies au sein des articles 60ter et quater du Code de la sécurité sociale.

Voici un résumé :

- La réalisation, le déploiement, l'exploitation et la gestion administrative et technique d'une plateforme électronique nationale d'échange et de partage de données de santé, ainsi que d'applications et de systèmes informatiques de santé à l'échelle nationale comportant le Dossier de Soins Partagé (DSP).
- La promotion de l'interopérabilité et de la sécurité dans la mise en place de systèmes d'information de santé.
- L'établissement et la tenue à jour d'un schéma directeur des systèmes d'information de santé, déclinant une stratégie nationale, articulée autour des priorités sanitaires du pays d'une part et les besoins d'échange et de partage des acteurs du secteur d'autre part.
- Le conseil des autorités de tutelle en matière des choix stratégiques des systèmes d'information de santé.
- L'information des patients et des prestataires sur les modalités opérationnelles et les mesures de sécurité en rapport avec le dossier de soins partagé (DSP) et la plateforme électronique nationale d'échange et de partage de données de santé.

Faits marquants de l'année 2015

1. Lancement du DSP pilote

Le moment fort de l'année autour duquel la plupart des actions effectuées au cours de 2015 étaient articulées, était le lancement du DSP en phase pilote, décidé par le Conseil de gestion de l'Agence en sa séance du 30 avril 2015 et officiellement annoncé par les deux ministres de tutelle, à savoir la Ministre de la Santé, Mme Lydia Mutsch et le Ministre de la Sécurité sociale, M. Romain Schneider à l'occasion d'une conférence de presse en date du 11 mai 2015. En accord avec la CNPD, la première phase de déploiement du DSP pilote s'est adressée à la cible restreinte des patients ayant déclaré un médecin référent.

Fin septembre 2015, l'Agence eSanté a élargi le déploiement aux «patients volontaires», c'est-à-dire des personnes majeures n'ayant pas déclaré un médecin référent mais demandant d'ouvrir un DSP, sur base d'une demande

d'ouverture volontaire.

Plusieurs actions et activités ont été entreprises par l'Agence eSanté pour déclencher et ensuite accompagner ce lancement du DSP en phase pilote :

Actions de «déclenchement» :

- Des travaux pour l'obtention de l'autorisation nécessaire de la part de la Commission Nationale de la Protection des Données (CNPD) pour passer en phase DSP pilote : l'élaboration du PIA (Privacy Impact Assessment) et de la politique de gestion de risque par la suite; dans le cadre de ces deux méthodes d'évaluation divers documents et politiques ont dû être élaborés formalisant la structure de pilotage de la sécurité des systèmes d'information de santé et de la protection des données (politique de sécurité, politique vie privée, politique de continuité d'activité, plan assurance sécurité supporté par un plan assurance qualité, etc.)

Actions « d'accompagnement »

- Mise en place de différents services et documents informatifs pour renseigner le patient sur le DSP et pour l'accompagner dans la gestion de celui-ci :

Services :

- L'équipe help desk, mise en place en juin 2014, est non seulement joignable par téléphone ou email mais depuis septembre 2015 elle assure également un guichet ouvert au public, mis en place dans les locaux des assurances sociales dans le cadre du déploiement du DSP pilote aux patients volontaires.
- Accompagnement, par notre équipe interopérabilité, de nos partenaires dans les travaux concernant les tests de conformité permettant que les données de santé arrivent de manière plus massive dans les DSP ouverts. Ainsi, une dizaine de conventions de partenariat ont été signées au dernier trimestre 2015 avec les principaux partenaires.

Documents / supports informatifs

- courrier d'activation : chaque titulaire de DSP reçoit de la part de l'Agence eSanté un courrier d'activation personnalisé comprenant les éléments de connexion personnels de celui-ci, ainsi qu'une fiche d'information reprenant les caractéristiques essentielles du DSP;
- un dépliant sur le Dossier de Soins Partagé - il a été élaboré en français, allemand, luxembourgeois et portugais;
- des vidéos explicatives montrant au patient comment il peut activer son DSP, naviguer dans son DSP ou encore le réactiver - ces vidéos existent en luxembourgeois et en français;
- une affiche développée autour de Maddi, la jeune femme qui joue le rôle principal dans le film d'animation publié sur la page d'accueil de notre site web;
- du contenu informatif sur le portail eSanté, alimenté avec des informations sur le déploiement graduel

des services eSanté et sur des actualités diverses;

- diverses interviews dans des supports de la presse écrite.
- des séances de formation-information-démonstration de la plateforme et de ses outils, et plus particulièrement du DSP, ont continué à être organisées suite à la demande de nombreuses parties externes : Centre Commun de la Sécurité Sociale, Caisse Nationale de Santé, Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois...

Au total près de 100 réunions de formation/démonstration du DSP ont ainsi été organisées au courant de l'année 2015.

2. Organisation du IHE-Europe Connectathon

L'année 2015 fut également l'occasion pour l'Agence eSanté de mettre le Luxembourg sur la carte internationale de l'interopérabilité, en organisant le Connectathon en avril 2015, pour le compte de l'association internationale IHE-Europe (Integrating the Healthcare Enterprise) dont elle est membre. Cet événement européen de référence est organisé annuellement autour des tests d'interopérabilité dans le domaine des TIC de la santé. Ce réel marathon d'une semaine de tests informatiques, auquel plus de 300 informaticiens venant de 21 pays différents et représentant au total 80 entreprises ont participé, a été réalisé avec succès, et rehaussé par la présence du Premier ministre, Ministre des Communications et des Médias, M. Xavier Bettel, et de la Ministre de la Santé, Mme Lydia Mutsch.

3. Participation (continué) à divers projets et programmes européens

Expand (www.expandproject.eu)

Projet européen visant à intégrer les recommandations pertinentes des précédents projets européens en eSanté, plus particulièrement du projet epSOS, et à établir une voie de développement durable vers des services de santé transfrontaliers. Le projet s'est clôturé par un projectathon, une séance de test visant à tester la conformité de l'outil OpenNCP aux spécifications techniques impliquées dans l'échange transfrontalier de résumé patients et de prescription électronique.

L'Agence eSanté, en tant que représentant national pour le Luxembourg, et le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), en tant que leader du consortium luxembourgeois du projet européen eSens (<http://www.esens.eu/home/>), ont participé ensemble aux tests, qui s'inscrivent également dans le cadre de leur collaboration au projet eSens (voir description ci-après).

eSens (www.esens.eu)

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès frontalier aux services publics dans l'Union européenne, et de supporter le développement d'un marché numérique unique. e-SENS développera une infrastructure pour des services publics interopérables en Europe, en utilisant les résultats de projets pilotes à grande échelle, dont epSOS.

JASeHN (Joint Action to Support the eHealth Network - <http://jasehn.eu>)

Action conjointe initiée par l'Union européenne sous le programme Santé 2014-2020. La mise en place de cette

Joint Action vise à alimenter la eHealth Network - un réseau reliant les autorités nationales chargées de la santé en ligne - par des propositions élaborées par les experts techniques oeuvrant au déploiement de la e-santé. L'Agence eSanté conduit - ensemble avec le Royaume Uni - le work package «mise à jour des lignes directrices européennes liées à la e-santé» et contribue aux work packages «utilisation secondaire de données de santé», «partage de stratégies et plan d'actions nationales» et «l'identification électronique dans la e-santé».

Axes stratégiques sur les prochaines années

1. La mise à jour du Schéma directeur des systèmes d'information de santé (SDSI) pour la période 2016-2018 et le suivi des différentes évolutions de sa mise en oeuvre. Dans ce contexte, l'Agence eSanté a fait certifier son système d'information interne conformément à la norme ISO 27001 (certificat obtenu début mai 2016), la Plateforme eSanté étant déjà certifiée ISO27001 par son hébergeur.

2. Le déploiement généralisé du DSP à toutes les personnes protégées par la sécurité sociale luxembourgeoise. Cette généralisation du DSP n'est possible que sur base des modalités et conditions disposées au sein d'un règlement grand-ducal, qui est en cours d'élaboration.

3. L'amélioration et la création de nouvelles fonctionnalités de services eSanté existants :

a. découlant du dispositif médecin référent :

Il est ainsi prévu que le DSP intègrera de nouvelles fonctionnalités dans le cadre de la nouvelle convention du dispositif médecin référent (intégration du résumé patient et du relevé des prestations).

b. découlant du Plan national cancer :

Tel que défini dans le Plan national cancer 2014-2018 l'Agence eSanté exploitera des applications pour réaliser :

- le carnet électronique radiologique
- le carnet de vaccination électronique
- un système national de gestion des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP)
- la définition du contenu structuré et standardisé du dossier patient en cancérologie

L'Agence eSanté se chargera également de l'intégration de ces services dans le DSP.

4. Le développement des échanges transfrontaliers :

L'Agence eSanté continue à participer aux programmes européens oeuvrant pour l'échange transfrontalier de données de santé dans le cadre de la mise en application de la Directive 2011/24/UE du 9 mars 2011 relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers.

Dans cet objectif, elle utilisera un serveur national sémantique santé dans le but d'élaborer des outils référentiels sémantiques permettant la codification uniformisée, tant au niveau national qu'au niveau de la Grande-Région.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Santé, Ministère de la Sécurité sociale
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil de Gérance - Membres (01.10.2016)

Président du Conseil de Gérance

M. Schmit Paul

Membres

M. Mertens Marc

État

Mme Schumacher Linda

État

M. Bizjak Claude

Caisse Nationale de Santé (CNS)

M. Kremer Nicolas

Caisse Nationale de Santé (CNS)

M. Pereira Carlos

Caisse Nationale de Santé (CNS)

M. Seywert Claude

Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS)

M. Dr Uhrig Jean

Association des Médecins et Médecins-Dentistes (AMMD)

M. Dr Schummer Claude

Association des Médecins et Médecins-Dentistes (AMMD)

M. Oberlé Christian

Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)

M. Nardin Christophe

Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)

M. Pizzaferré René

Patientenverriedung

Mme Becker-Bauer Danielle

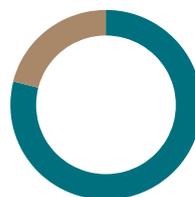
Syndicat des pharmaciens luxembourgeois

Mme Klein Netty

COPAS, fédération des prestataires de services d'aides et de soins

M. Margraff Udo

Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyse Médicales (FLLAM)



FEMMES 21 %

HOMMES 79 %

Direction - Membres (01.10.2016)

M. Barge Hervé

Directeur général

M. Fatone Giuseppe

Directeur général adjoint

Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.portail-qualite.public.lu

www.statistiques.public.lu/en/actors/statec/organisation/red/index.html

Missions / Objets

Le groupement a pour objet la promotion, la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation et de la métrologie, le support dans la mise en place, le développement et le fonctionnement de l'infrastructure nationale de métrologie, ainsi que la recherche appliquée dans le but de soutenir la compétitivité des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg ou d'approfondir la connaissance socio-économique du pays. A cette fin le groupement mettra sur pied les services personnels et administratifs appropriés. A cet effet le groupement pourra accomplir toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet social.

Missions

- coordonner, développer et suivre des activités de recherche et innovation normatives luxembourgeoises ;
- promouvoir une culture normative homogène au niveau national ;
- mieux soutenir l'économie en termes de compétitivité et de performance ;
- développer une approche sectorielle de la normalisation ;
- support au rayonnement du Grand-Duché de Luxembourg dans les organisations européennes et internationales de normalisation ;
- assurer la mise en place et le fonctionnement du bureau national de métrologie ;
- organiser la coordination nationale en matière de métrologie ;
- représenter le Grand-Duché de Luxembourg dans les organisations internationales de métrologie.

Faits marquants de l'année 2015

Normalisation

- Début de la promotion 2015-2016 du certificat universitaire « Smart ICT for Business Innovation ».
- Organisation du Kick-off meeting du certificat universitaire de l'ILNAS Smart ICT for Business Innovation à

la Chambre de Commerce.

- Transfert de connaissance et rayonnement : Réunion d'échange relative au certificat universitaire « Smart ICT for Business Innovation » avec le directeur innovation de l'ETSI.
- Mise à l'honneur du certificat universitaire « Smart ICT for Business Innovation » par l'ETSI dans sa newsletter du mois de septembre 2015.
- Workshop national Smart ICT & Normalisation. Présentation des travaux du groupe de travail international ISO/IEC JTC 1/Special working-group on planning par les représentants du DIN.
- Journée Mondiale de la Normalisation.
- Petit-déjeuner Data center pour présenter les activités de normalisation menées aux niveaux international et européen pour les data centers.
- Représentation au sein du groupe de travail européen sur l'éducation à la normalisation JWG EaS du CEN-CENELEC.
- Représentation au sein de l'ETSI dans la réunion 45 NSO Meeting.
- Projets de recherche Smart ICT & Normalisation technique. Travaux de recherche relatifs aux domaines « Green ICT » et « Big Data & Next generation analytics ».
- Publication de l'analyse normative du secteur des TIC version 4.0 en mars 2015 et de la version 5.0 en novembre 2015.
- Exécution du plan national définissant les axes de développements prioritaires pour la normalisation des TIC.
- Participation aux salons nationaux : Information Security Days, Moovijob Tour Delux, ICT Spring, Luxembourg Internet Days
- Evolution de la participation à la normalisation technique dans le secteur des TIC : 13 nouveaux délégués en normalisation se sont inscrits au sein de comités techniques du secteur des TIC en 2015.
- Renforcement de l'implication des délégués nationaux : 15 nouvelles inscriptions sont à noter pour l'année 2015.

Métrologie

- Publication de la Stratégie nationale de Métrologie.
- Etude des besoins nationaux en matière d'étalons primaires.
- Nomination du Laboratoire de Géophysique de l'Université du Luxembourg (LGUL) en tant qu'institut désigné dans le domaine de la gravimétrie.
- Mise en place de formations à la métrologie.
- (Après publication de la Stratégie nationale de métrologie) => Planification et conduite du développement de l'infrastructure nationale de métrologie.

- (Après mise en place de formations) => Publication d'articles, actualités d'information et de sensibilisation à la métrologie.
- Représentation du Luxembourg dans les groupes de travail et événements organisés par les organismes internationaux de métrologie.

Économie de la connaissance

- Démarrage du projet PIBien-être en collaboration avec STATEC.
- Démarrage d'un nouveau projet FNR Labour market frictions in a small open economy - the case of Luxembourg.
- Complétion de deux projets FNR Immigrants' Skills and Productivity: The Impact of Cross-Border Commuters on the Performance of Firms in Luxembourg; Productivity, Openness to Trade and Allocative Efficiency: A Firm-Level Analysis of Luxembourg's Industries.
- Représentation du STATEC au sein de deux groupes de travail de l'OCDE sur la productivité et l'entrepreneuriat.
- Réalisation de plusieurs études sur la productivité, le marché du travail, l'innovation, l'entrepreneuriat et le bien-être.
- Publication d'articles et de rapports (notamment rapport sur les entreprises sociales au Luxembourg ; GEM Luxembourg country report).
- Réalisation de présentations lors de conférences.
- Organisation de séminaires et de conférences (notamment un workshop Establishing Satellite Accounts For The Social Economy le 14.10.2015).

Axes stratégiques sur les prochaines années

Promouvoir et soutenir les activités de la promotion, la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation et de la métrologie, soutenir l'ILNAS dans la mise en place, le développement et le fonctionnement de l'infrastructure nationale de métrologie, dans le but de soutenir la compétitivité des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg ; réaliser des projets de recherche, de développement et d'innovation élaborés par l'Observatoire de la compétitivité en collaboration avec le STATEC et divers organismes de recherche considérant l'importance de créer un pôle de compétences dans les domaines précités. Les activités de recherche visent à produire une recherche de haute qualité dans les domaines de l'économie appliquée et des sciences sociales et de soutenir la mission de recherche du STATEC. Les travaux de recherche sont organisés autour de 4 piliers thématiques : croissance et productivité sectorielle, innovation TIC et performance, rentabilité et dynamiques entrepreneuriales, économie sociale et bien-être : le développement de nouvelles activités de recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat social. Le renforcement des liens avec le FNR et les milieux académiques constitue un objectif complémentaire important.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil de gérance (01.10.2016)

Président

M. Reiff Jean-Marie
État

Vice-président

M. Weydert Nico
État

Membres

M. Humbert Jean-Philippe
État

Mme Hildgen Martine
État

Mme Chatelain Christel
Chambre de Commerce

M. Thull Daniel
Chambre des Métiers



FEMMES 33 %
HOMMES 67 %

Buanderie centrale G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Missions / Objets

Le groupement a pour objet l'exploitation et la gestion au sein du Centre pénitentiaire de Luxembourg d'une entreprise de traitement du linge pour les membres du groupement en occupant à cette fin des détenus du Centre pénitentiaire de Luxembourg.

Le projet d'une buanderie centrale regroupant l'entière du secteur hospitalier luxembourgeois date du début des années 1980 lorsque plusieurs hôpitaux, envisageant le regroupement de la gestion du linge dans une seule buanderie centralisée, se sont réunis afin de s'organiser dans une structure commune. Parallèlement, les autorités étatiques discutaient de l'installation d'une buanderie dans le cadre de l'extension du Centre pénitentiaire de Luxembourg pour créer des opportunités occupationnelles pour les détenus. C'est ainsi que le projet d'un groupement d'intérêt économique « Buanderie centrale » prit peu à peu forme.

Les clients actuels de la Buanderie centrale sont des établissements du secteur social et sanitaire, au sens large du terme.

La société coopérative « Spidolswäscherei » est appelée à assurer le rôle d'élément fédérateur des établissements afin d'éviter une structure trop lourde au niveau du G.I.E..

Le groupement quant à lui peut accomplir toutes les opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières qui se rapportent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet social.

Faits marquants de l'année 2015

Deux assemblées générales extraordinaires, ayant eu pour objet la nomination d'un membre du conseil de gérance, ont eu lieu en date des 29 janvier et 28 octobre 2015.

L'assemblée générale ordinaire, approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2014 et donnant décharge aux membres du conseil de gérance pour l'exercice clôturé à cette date, s'est tenue le 30 juillet 2015.

En ce qui concerne le fonctionnement de la buanderie, l'année 2015 se distingua par un certain nombre de travaux qui ont été réalisés au courant de l'année en vue d'améliorer le fonctionnement technique au sein de la structure. La finalisation des travaux d'installation du nouveau matériel technique fin 2015 permet dès à présent une économie importante en eau et en énergie.

Axes stratégiques sur les prochaines années

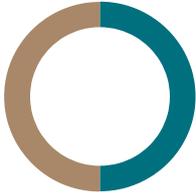
En ce qui concerne les axes stratégiques sur les prochaines années, le conseil de gérance a décidé de préparer, en coopération avec les responsables de la Spidolswäscherei, un listing énumérant les machines et appareils techniques utilisés dans la buanderie, la date d'acquisition de l'appareil et les réparations à prévoir dans un futur proche.

Un tel inventaire permettra ensuite la mise en place d'un plan d'investissement récapitulant les travaux, les réparations ou encore les nouvelles acquisitions à faire dans les prochains cinq ans. Le but de cette opération consiste en premier lieu à garantir une efficacité maximale du fonctionnement de la buanderie, tout en étant conscient des capacités limitées de la structure et en gardant à l'esprit la finalité sociale de la structure, visant à créer des opportunités occupationnelles pour les détenus.

Il résulte par ailleurs des finalités et missions du groupement d'intérêt économique qu'il ne vise pas la réalisation d'un quelconque bénéfice dans les années à venir.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Justice
Forme sociale	G.I.E.
Participation de l'État	50 %



ÉTAT 50 %
AUTRES 50 %

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration

Président

M. Cardao Daniel
Spidolswäscherei

Vice-président

M. Reding Luc
Etat

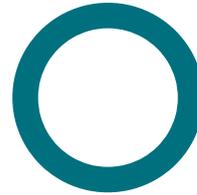
Membres

M. Reckert Gilles
Etat

M. Ginter Christian
Etat

M. Henkels Thomas
Spidolswäscherei

M. Nick Norbert
Spidolswäscherei



FEMMES 0 %
HOMMES 100 %

Centre Européen des Consommateurs du Luxembourg G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.cecluxembourg.lu

Missions / Objets

Dans le cadre des missions générales attribuées par la Commission européenne au réseau européen des Centres Européens des Consommateurs dont le CEC G.I.E. fait partie, le groupement a pour objet :

- d'éduquer et d'informer le consommateur européen afin de lui permettre de profiter au mieux des possibilités offertes par le marché unique ;
- de promouvoir les intérêts du consommateur en lui fournissant les informations pour effectuer en connaissance de cause des achats de biens et services de toute nature dans son État de résidence ou dans tout autre État membre de l'Union européenne ainsi que pour la protection de sa santé et de sa sécurité moyennant des actions d'information et d'éducation appropriées ;
- d'apporter au consommateur l'assistance appropriée nécessaire en cas de problèmes ;
- de diriger le consommateur, le cas échéant, vers un organe de résolution extrajudiciaire des litiges ;
- de soutenir le consommateur, en ultime instance, pour la saisine des voies de recours judiciaires qui lui sont ouvertes pour le règlement des litiges.

Le Centre assume également ses fonctions en tant que point de contact dans le cadre du Règlement européen relatif à la résolution extrajudiciaire des litiges en ligne (ODR).

Faits marquants de l'année 2015

En 2015, le CEC Luxembourg a traité 3.522 cas relatifs au droit européen de la consommation dont 1.097 étaient des demandes d'information et 2.412 des plaintes des consommateurs relatives à un litige transfrontalier.

En octobre 2015, le CEC a lancé son nouveau site www.cecluxembourg.lu. Le Centre a publié 3 nouvelles brochures ayant pour objet l'achat d'un bien immobilier en Allemagne, Belgique et France ainsi que plusieurs fiches d'informations. Le Centre a organisé des campagnes d'informations à la Gare de Luxembourg ainsi qu'au Findel et a participé à différentes Foires au Luxembourg avec un stand d'information.

Le CEC a continué en 2015 à organiser le cycle de conférences « Les Midis du consommateur européen » ensemble avec la Représentation de la Commission

européenne et le Bureau d'Information du Parlement européen au Luxembourg. Ainsi 5 conférences ont été organisées dans la Maison de l'Europe.

Le CEC a ouvert en 2015 un compte « Facebook ». Il a donné de nombreuses interviews aux journalistes et a fait de nombreuses présentations à propos de son fonctionnement et du droit européen de la consommation.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le CEC et son équipe d'actuellement 8 juristes continuera sur les prochaines années d'assurer un service efficace vis-à-vis des consommateurs qui ont un litige de consommation avec une entreprise dans un autre État membre de l'Union européenne ou qui souhaitent obtenir une information relative au droit européen de la consommation. Il veillera à ce que le taux de réussite dans les dossiers transfrontaliers, c'est-à-dire le nombre des cas dans lesquels une solution à l'amiable avec l'entreprise dans un autre État membre a pu être trouvée, reste stable (actuellement ca. 60 %) ou bien soit encore amélioré.

Le CEC continuera également d'être un partenaire solide du réseau des Centres Européens des Consommateurs (ECC-Net).

Le CEC continuera à remplir ses fonctions de point de contact ODR.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président du Conseil de Gérance

Mme Ries Marie-Josée
État

Vice-président conseil de gérance

M. Hoffmann Nico
ULC

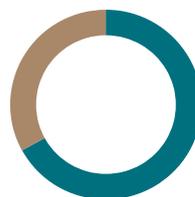
Membres

Mme Da Cruz Sandra
État

M. Wildgen Patrick
État

M. Goedert Guy
ULC

M. Laschette Marcel
ULC



FEMMES 33 %

HOMMES 67 %

Direction - Membre (01.10.2016)

Mme Basenach Karin
Directrice

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.incert.lu

Missions / Objets

- Gestion d'infrastructures informatiques critiques de l'État du Luxembourg, notamment :
 - L'infrastructure informatique permettant l'émission et la vérification des certificats électroniques des Autorités de Certification LuxTrust ;
 - les infrastructures informatiques signant électroniquement les documents de voyage luxembourgeois (passeports, titres de séjour et cartes d'identité) et protégeant les données sensibles, telles que des empreintes digitales ou le numéro de sécurité sociale, s'y trouvant ;
- Personnalisation des produits LuxTrust (cartes à puce et courriers de codes PIN et PUK), ainsi que des courriers de codes PIN et PUK des cartes d'identité électroniques luxembourgeoises ;
- Assistance auprès d'administrations publiques luxembourgeoises dans les aspects techniques des documents de voyage (passeports, titres de séjour et cartes d'identité) ;
- Une représentation du Luxembourg auprès de l'Organisation Civile Aérienne Internationale, de la Commission européenne et de comités internationaux de standardisation dans les domaines suivants: documents de voyage, infrastructure à clés publiques et cyber-sécurité.

Faits marquants de l'année 2015

- D'un point de vue général:
 - Obtention de l'accréditation PSF permettant au G.I.E. d'exercer des activités conformément aux articles 29-1, 29-2 et 29-4 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier;
 - Renouvellement de la certification ISO/IEC 27001:2013 en matière de sécurité de l'information et couvrant l'entièreté des activités du G.I.E. ;
 - renforcement sécuritaire des infrastructures informatiques sous la responsabilité du G.I.E..
- Activités métiers:
 - Création de nouvelles Autorités de Certification pour le compte de LuxTrust ;
 - Remplacement de l'infrastructure informatique en lien avec l'OACI et utilisée par le poste frontière luxembourgeois à des fins de vérification d'authenticité des passeports électroniques ;

- coédition du standard ISO/IEC 27010 relatif à la gestion de la sécurité de l'information des communications intersectorielles et interorganisationnelles.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- D'un point de vue général :
 - Collaboration accrue avec des organisations gouvernementales telles que SMILE, ANSSI et GOVCERT.
 - Établissement d'une stratégie de cyber-sécurité visant à protéger les infrastructures informatiques sous la responsabilité du G.I.E. contre des cyber-attaques.
- Activités métiers:
 - Migration et mutualisation d'infrastructures informatiques;
 - participation à l'élaboration de standards concernant la gestion d'infrastructures à clés publiques, et les nouvelles technologies appliquées aux documents de voyage (eVisa, 3ème génération des passeports biométriques).

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (08.06.2016)

Président

M. Faber Raymond
État

Membres

M. Zimmer Pierre
État

M. Breier Steve
Chambre de Commerce

Secrétaire

M. Poletti Benoit



HOMMES 100 %

Direction - Membres (08.06.2016)

M. Faber Raymond
Président

M. Poletti Benoit
Directeur

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.ipil.lu

Missions / Objets

L'objectif de l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (IPIIL G.I.E.) consiste à fédérer en un ensemble cohérent les compétences nationales et internationales concernant la propriété intellectuelle (PI) et de les mettre à disposition des acteurs économiques et institutionnels pour constituer un levier de croissance pour le Luxembourg.

En vue de favoriser le développement de la propriété intellectuelle pour les besoins de l'économie du Luxembourg, cette structure pour la promotion et le développement de la propriété intellectuelle aura les missions décrites ci-dessous.

Nos missions sont de coordonner la mise en œuvre de la politique publique et fédérer les acteurs impliqués, de développer et offrir des services de support et d'accompagnement pour les entreprises, les acteurs de la recherche, les institutions publiques et tout autre public intéressé, de développer et assurer des formations ainsi que des activités de promotion et de sensibilisation et de conduire des projets et études afin de conseiller le Gouvernement.

Faits marquants de l'année 2015

Officiellement créé en 2014, l'IPIIL a prioritairement consacré l'année 2015 à sa mise en place opérationnelle tout en procédant au transfert du personnel et de ses activités depuis le LIST.

PME, start-ups, porteurs de projets et le secteur de la recherche ont bénéficié de 55 actions proposées par l'IPIIL (actions de sensibilisation et d'accompagnement ainsi que recherches d'information brevet).

Les demandes d'information sur les aspects de protection de la propriété intellectuelle ont permis d'établir 71 nouveaux contacts et 42 entreprises ou personnes individuelles ont ainsi bénéficié d'un accompagnement personnalisé sous forme d'un « coaching BOOST-IP ».

L'IPIIL a fourni 65 rapports de recherche d'information brevets et formé 257 participants sur 16 sessions de formation sur les bases de la propriété intellectuelle et de formation sur l'exploitation de la base de données Espacenet pour les recherches sur les brevets d'invention.

La 8^{ème} édition de la Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle a été organisée par l'IPIIL en coopération avec l'Office de la Propriété Intellectuelle du Ministère de l'Économie.

Enfin, l'IPIIL a participé à 2 projets dans le cadre programme-cadre de recherche et développement technologique européen Horizon2020.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Poursuite du développement des réseaux au niveau national et développement de collaborations et partenariats (Chambres professionnelles, Espace entreprises, FEDIL, incubateurs, Université et centres de recherche publics, Luxinnovation, Clusters, associations de jeunes comme p.ex. Jonk Fuerscher, AJSL, les acteurs de la formation continue au Luxembourg, les sociétés de gestion collective des droits de propriété intellectuelle (LUXORR, SACEM, SACD, ALGOA/AGICOA) ainsi que les professionnels de la propriété intellectuelle (conseils en propriété intellectuelle, avocats spécialisés).
- Organisation d'événements par le groupement (Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle 2016, séminaires sur des sujets d'actualité de la propriété intellectuelle, « Mardis de la propriété intellectuelle », séminaires spécialisés ayant comme cible les membres des clusters et faisant intervenir des experts de l'Office européen des brevets).
- Participation active aux événements (Chercheurs à l'école (FNR), Concours Jeunes scientifiques (AJSL), Act in Space (InTech), Mind and Market (Deloitte), Prix de l'Innovation (FEDIL), Semaine des PME, ...).
- Poursuite de l'activité des services aux entreprises, tel que BOOST IP, des services d'information brevet et mise en place d'un helpdesk.
- Poursuite des activités et projets internationaux : implémentation du plan de coopération bilatéral avec l'Office européen des brevets (OEB), renforcement de la coopération avec les autres institutions internationales (European IP Office à Alicante, Office Benelux de la Propriété Intellectuelle à La Haye), contribution au développement des services du European IPR Helpdesk (www.iprhelpdesk.eu) et de la European Knowledge and Technology Transfer Society (www.eukts.eu) en Europe et au Luxembourg.
- Mise en œuvre d'un projet de « bibliothèque » spécialisée au sein du groupement.
- Développement de campagnes de sensibilisation à l'attention des jeunes, en coopération avec les écoles au Luxembourg.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie
Forme sociale	Établissement public

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.06.2016)

Président

M. Kaufhold Lex
Ministère de l'Économie

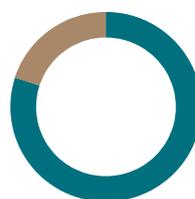
Membres

M. Schmit Gaston
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

M. Haensel Jean-Marie
Ministère des Finances

M. Eischen Gérard
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Mme Funck Sabrina
Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg



FEMMES 20 %
HOMMES 80 %

Direction - Membres (01.06.2016)

M. Quazzotti Serge
Directeur Général

M. Kaufhold Lex
Président du conseil de gérance et gérant

M. Haensel Jean-Marie
Gérant

M. Eischen Gérard
Gérant

M. Schmit Gaston
Gérant

LERAS « Luxembourg European Research & Administration Support » G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Missions / Objets

Le groupement a pour objet la création d'un pôle de gestion administrative d'activités. Il sera notamment en charge de mettre en œuvre ou de gérer :

- les activités en relation avec des programmes de l'Union européenne ;
- les projets de recherche que ses membres auront décidés seuls ou conjointement avec d'autres partenaires ;
- le suivi de politiques sectorielles.

Le groupement pourra employer le personnel nécessaire à la réalisation des projets de recherche.

En outre, le groupement pourra faire toutes opérations qu'il jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet en restant toutefois dans les limites de la loi modifiée du 25 mars 1991 sur les groupements d'intérêt économique.

Faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 a été marquée par la création du G.I.E. et le démarrage des activités. Les trois premiers mandats ont été approuvés et une personne a été embauchée.

Axes stratégiques sur les prochaines années

L'objectif pour les années à venir est d'acquiescer d'autres mandats et d'exécuter les mandats déjà validés.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	MDDI
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil de gérance- Membres (31.12.2015)

Gérant

M. Sinner Jean-Claude

État

M. Funk Alfred

Université du Luxembourg

M. Eser Thimo

État

M. Larget Khalid

Université du Luxembourg



HOMMES 100 %

Luxembourg for Finance, Agency for the Development of the Financial Centre G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



<http://www.luxembourgforfinance.com>

Missions / Objets

L'Agence pour le développement de la place financière, Luxembourg for Finance (LFF) est un partenariat entre le gouvernement luxembourgeois et la Fédération des Professionnels du Secteur Financier, Luxembourg (PRO-FIL). L'agence est la concrétisation des efforts déployés par les autorités publiques et les principaux acteurs du secteur financier pour assurer le développement de la place en faisant mieux connaître le centre financier luxembourgeois à l'étranger par le biais d'une communication coordonnée et structurée.

Luxembourg for Finance veut ainsi mieux présenter les structures et les avantages de la place financière luxembourgeoise, faire connaître ses produits et services à un public plus large et mettre en évidence les nombreuses opportunités qu'elle offre aux investisseurs et aux clients institutionnels et privés du monde entier.

LFF organise des séminaires dans des centres financiers internationaux et participe à des foires et congrès spécialisés de renommée mondiale.

L'agence entretient aussi des contacts réguliers avec les leaders d'opinion des médias internationaux et elle est l'interlocuteur privilégié des journalistes spécialisés.

Faits marquants de l'année 2015

- Développement de l'écosystème FinTech au Luxembourg : Groupe de travail FinTech, mise en place d'un département FinTech au sein de LFF, promotion internationale du Luxembourg comme hub FinTech, etc. ...
- Positionnement du Luxembourg dans l'ère de la transparence fiscale
- « LUXFIN2020 » : Définition des ambitions de développement de la place financière sur les 5 prochaines années.
- Publication de la brochure et lancement de la campagne «SurprisingLux» visant à promouvoir le Luxembourg dans toute sa diversité économique.
- Intensification des campagnes sur les réseaux sociaux et production de différentes vidéos, brochures et magazines spécifiques.
- Intensification du travail de relation presse : rencontres avec journalistes clés et rédacteurs-en-chef, voyages de presse, etc. ...

- Organisation de missions financières au Moyen Orient (Dubai et Doha), au Canada (Toronto et Montréal), en Chine (Pékin, Shanghai et Shenzhen), à Stockholm et Paris.
- Participations à de nombreuses foires financières et autres événements internationaux (Innotribe London, Asian Financial Forum, Sibos, Brazil Private Wealth Forum, etc. ...)
- Organisation du deuxième Luxembourg RMB Forum.
- Création d'un groupe de travail commun avec les associations de la House of Finance afin de développer et d'optimiser les activités d'intelligence de marché.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Elaboration et implémentation d'une stratégie post-Brexit
- Intensification de la promotion du Luxembourg en tant qu'un des principaux hubs financiers au sein de l'Union européenne
- Développement de l'activité « investor promotion » : stratégie missions LFF focalisée sur marchés prioritaires et démarchage ciblé d'acteurs clés
- Mise en place du Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT)
- Développement et positionnement du Luxembourg en tant que hub dans le domaine des technologies financières
- Développement du «thought leadership» au travers des outils de communication
- Développement continu des relations avec journalistes, rédacteurs-en-chefs et faiseurs d'opinion, notamment en FR, DE, BE et UK.
- Positionnement de l'expertise de la place financière via des sujets
- « horizontaux » : centre pour le financement de la lutte contre le changement climatique, hub européen pour l'internationalisation de la monnaie chinoise, etc. ...

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère des Finances
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.06.2016)

Président

M. Gramegna Pierre
État

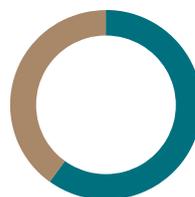
Membres

Mme Massard Marie-Hélène
Profil

M. Maas Yves
Profil

M. Thelen Carlo
Profil

Mme Voss Denise
Profil



FEMMES 40 %
HOMMES 60 %

Direction - Membres (01.06.2016)

M. Mackel Nicolas
Président du collège de gérance

Mme Goubin Isabelle
Gérante

M. Sahr Daniel
Gérant

Luxembourg for Tourism (LfT) G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.visitluxembourg.com

Missions / Objets

Le G.I.E. a pour objet d'élaborer, de coordonner et d'exécuter la promotion touristique nationale.

Ce G.I.E. facilite et contribue au développement de l'activité économique de ses membres, améliore et accroît les résultats de cette activité. Il concourt à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du tourisme.

A cet effet, le G.I.E. a pour mission:

- de promouvoir l'image touristique du Luxembourg à l'étranger, en renforçant l'image de marque du Luxembourg comme destination touristique ;
- de valoriser le patrimoine touristique des régions et de la capitale par une promotion et commercialisation de produits touristiques et la mise en valeur des richesses naturelles, culturelles et historiques du pays;
- de concourir par son expertise et son soutien technique à la mise en œuvre des politiques nationales en matière de qualité et de développement durable du tourisme ;
- d'apporter assistance, conseil et expertise à l'État, aux membres du G.I.E., dans la conception et le développement de leurs projets ;
- de contribuer à enrichir et développer, par le partenariat, notamment avec les membres du G.I.E., l'observation des phénomènes touristiques, la mise en place d'outils statistiques et l'analyse de l'offre et de la demande touristique. Il conduit ainsi des opérations d'informations sur les marchés touristiques à destination des membres ;
- de constituer une plateforme d'échange et de concertation permettant de favoriser une collaboration étroite et des actions communes entre acteurs publics et privés du tourisme.

Faits marquants de l'année 2015

Constitution du G.I.E. en date du 18 décembre 2015.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Voir « Missions / Objets » ci dessus.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (01.10.2016)

Président

M. Weber Romain
Horesca

Vice-Présidents

M. Wohl Ricky
Ministère de l'Économie

M. Estgen Gilles
ORTMO

M. Goldschmidt Patrick
Ville de Luxembourg

M. Ernzer Patrick
Chambre de Commerce

Gérants

Mme Baillie Sasha
Ministère de l'Économie

M. Soares Luis
Ministère de l'Économie

Mme Tonnar Jeanne
Ministère de l'Économie

M. Olinger Jean
Ministère des Finances

Mme Empain Stéphanie
ORTAL

Mme Bertholet Sandra
ORTMPSL

Mme Reiter Lynn
ORTSUD

Mme Sietzen Christiane
Ville de Luxembourg

Mme Castagna Danielle
Ville de Luxembourg

M. Angel Marc
LCTO

M. Bellion Tom
LCTO

M. Sales Jos
Chambre de Commerce

M. Eischen Gérard
Chambre de Commerce

M. Ney Adrien
Luxair

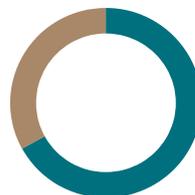
M. Kunckel Alberto
Luxair

M. Rix Alain
Horesca

M. Koepp François
Horesca

Mme Gedink Linda Catharina
Camprilux

M. Pommerell Serge
Les Auberges de Jeunesse du Luxembourg



FEMMES 33 %
HOMMES 67 %

Direction - Membres (01.10.2016)

Mme Hoffmann Anne
Managing Director

M. Philippart Robert L.
Directeur Ambassadeur touristique

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

NATIONAL AGENCY
FOR INNOVATION AND RESEARCH
LUXINNOVATION



www.luxinnovation.lu

Missions / Objets

- Promouvoir l'innovation et la recherche au Luxembourg.
- Contribuer au développement de l'écosystème du pays en encourageant des partenariats entre les acteurs privés et publics par l'initiation de projets communs dans le domaine de l'innovation, de la recherche et du développement.
- Promouvoir et renforcer les compétences du Luxembourg au niveau des secteurs-clé de l'économie.
- Renforcer le positionnement et la visibilité du pays dans le domaine des TIC.
- Attirer les investissements étrangers afin de stimuler le développement de l'économie luxembourgeoise et celui notamment des secteurs-clé.
- Dispenser conseil et support aux start-ups innovantes.
- Aider les PME à améliorer leur compétitivité grâce à une démarche d'innovation utile et efficace.
- Communiquer sur les avancées du Luxembourg dans les secteurs-clé et autres initiatives liées à la promotion de l'innovation.
- Offrir conseil et aide dans le cadre des financements nationaux et européens.

Faits marquants de l'année 2015

- Soutien à la création de 36 start-ups et à la préparation de 86 demandes d'aides gouvernementales sous les lois RDI et protection environnementale. L'Agence a également soutenu la préparation des demandes d'aides RDI européennes, rapportant au total 17,7 millions d'euros de financements Horizon 2020 et 6,7 millions d'euros de financements ESA au Luxembourg.
- Lancement du programme Fit for Start soutenant les start-ups ICT.
- 15 nouveaux participants au programme Fit for Innovation.
- Ouverture du Luxembourg Contact Office for Research (LUXCOR), bureau de représentation à Bruxelles.
- Développement et préparations du « Important Project of Common European Interest » pour le High Performance Computing and Big Data enabled applications (IPCEI-HPC-BDA).

- Création du 'National Composite Centre - Luxembourg' (NCC-L).
- Organisation de la conférence internationale Manufacture 2015.
- Aménagement dans les nouveaux locaux de l'Agence à Esch-Belval.
- Annonce des nouvelles missions de Luxinnovation concernant la réforme de la promotion économique.

Axes stratégiques sur les prochaines années

- Poursuite des missions actuelles et focalisation sur le nouveau rôle au niveau de/du :
 - La promotion économique générale.
 - La promotion sectorielle (Space, Automotive Components, Ecolnnovation, Production Materials & Technology, BioHealth) plus spécifiquement.
 - La prospection sectorielle (même secteurs que ci-dessus).
 - Le soutien renforcé aux entreprises.
 - Le soutien de l'initiative 'Digital Lëtzebuerg' afin de positionner le Luxembourg comme centre ICT reconnu.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil d'administration - Membres (31.05.2016)

Président

M. Schadeck Raymond
Indépendant

Vice-Président

M. Walentiny Marco
État

M. Schmit Gaston
État

M. Eischen Gérard
Chambre de Commerce

Mme Müller Jeannette
Autre actionnaire

M. Scholtus Gilles
État

M. Santer Georges

Membres suppléants

M. Grotz Mario
État

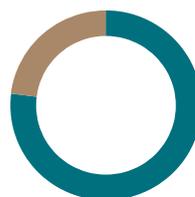
M. Serres Marc
État

Mme Wenandy Lynn
État

Mme Chatelain Christel
Chambre de Commerce

M. Bassing Charles
Autre actionnaire

M. Wagener Henri
Fedil



FEMMES 23 %

HOMMES 77 %

Direction - Membres (31.05.2016)

M. Schuler Jean-Paul
CEO

M. Federspiel Laurent

M. Ferring Marc

M. Ludwig Jean-Michel

Mme De Haeck Brigitte

Mme Scheuren Martine
Head of Communication & Public Relations

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.myenergy.lu

Missions / Objets

- promouvoir les énergies durables et renouvelables;
- promouvoir le développement du logement et de l'habitat durable ;
- sensibiliser et informer le public, les communes et les entreprises à l'utilisation d'énergies durables ou renouvelables et la création de logements durables ;
- éduquer et informer le public, les communes et les entreprises aux économies d'énergie et à une utilisation plus rationnelle de l'énergie, ainsi qu'au niveau de la construction durable ;
- assurer des formations spécifiques et la formation continue dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que dans le domaine du logement et de la construction durables ;
- participer à des études dans le secteur des énergies durables et de l'utilisation plus rationnelle de l'énergie ainsi que dans le domaine du logement et de la construction durables ;
- réaliser des projets au niveau national ou européen dans le secteur des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que dans le domaine du logement et de la construction durables ;
- créer un pôle de compétences dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la construction durable.

Faits marquants de l'année 2015

- Participation et contribution à l'élaboration dans divers dossiers nationaux en matière d'énergie et de la construction durable, ensemble avec les ministères de tutelle.
 - Coordination du projet Luxbuild2020, projet national dans le cadre de l'initiative européenne « Build up skills », visant à définir un cadre pour la qualification des ouvriers et artisans du secteur du bâtiment en vue des exigences futures en énergie, ensemble avec la Chambre des Métiers, l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment et la Fédération des Artisans.
 - Mise en œuvre et gestion d'une certification volontaire pour personnes actives dans le domaine du conseil en énergie.
- Gestion du projet myenergy infopoint, programme régional pour particuliers mis en œuvre avec 89 communes, offrant des services de sensibilisation, d'information et de conseil de base en matière d'énergie et de construction durable aux citoyens.
 - Prestation générale de services de sensibilisation, d'information et de conseil de base en matière d'énergie et de construction durable aux particuliers.
 - Réalisation de projets pilotes avec des offices sociaux pour lutter contre la précarité énergétique.
 - Organisation de la première édition de Renov'action, concept réunissant des conférences didactiques, des expériences live, des ateliers ludiques et des visites de maisons rénovées.
 - Réalisation des myenergy days, un salon spécialisé sur la construction énergétiquement efficace à la LuxExpo.
 - Assistance aux entreprises sous forme d'information et de sensibilisation en matière d'énergie.
 - Gestion du Pacte climat, encadrement de 97 communes signataires du Pacte Climat, organisation de divers événements en relation avec la mise en œuvre du Pacte Climat et le « European Energy Award » (Klimapakt-Dag, remises de certifications, cérémonie « eea-Gold » à Leipzig).
 - Organisation de la SETPlan Conference 2015 à Luxembourg, et présence à la « Journée verte ».
 - Mise en place d'un nouveau portail internet.

Axes stratégiques sur les prochaines années

En 2015, myenergy s'est donné une nouvelle stratégie d'entreprise par laquelle myenergy a défini une vision et des objectifs stratégiques pour la mise en œuvre de ses activités, ceci dans le cadre de sa mission. La vision de myenergy se définit comme suit :

Être le partenaire et le facilitateur public de référence pour mobiliser et accompagner la société luxembourgeoise vers une utilisation plus rationnelle et durable de l'énergie

Cette vision a engendré les objectifs stratégiques exogènes suivants :

- devenir une structure de référence ;
- réduire et « verdir » la consommation énergétique ;
- promouvoir la durabilité dans le cadre de ses missions ;
- analyser les comportements en matière énergétique et valoriser les résultats ;
- soutenir la politique nationale dans le cadre de ses missions.

myenergy intervient sur le plan national, interrégional et international afin de renforcer la collaboration dans le secteur des énergies durables et renouvelables, de l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi de la construction de l'habitat et du logement durables.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie MDDI Ministère du Logement
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil de gérance - Membres (01.06.2016)

Président

M. Eischen Tom
État

Vice-Président

M. Haine Henri
État

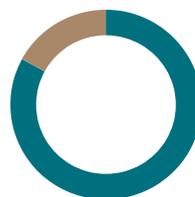
Gérants

Mme Dupont Diane
État

M. Gehl Georges
État

M. Offermann Jean
État

M. Trauffler Michel
État



FEMMES 17 %
HOMMES 83 %

Direction - Membres (01.06.2016)

M. Théato Gilbert
Directeur

M. Staudt Jean-Marc
Directeur opérationnel

M. Faber Fenn
Directeur stratégique

Registre de Commerce et des Sociétés G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



www.rcsl.lu

Missions / Objets

Le Groupement a pour objet la gestion et le développement du registre de commerce et des sociétés du Grand-duché de Luxembourg ainsi que de tous autres registres de personnes physiques ou morales dont la gestion et le développement lui sont confiés. Le Groupement pourra à cet effet accomplir toutes les opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet social.

Faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 a été dédiée pratiquement exclusivement aux changements informatiques internes.

Le RCS a profité de l'absence de changements législatifs importants durant l'année 2015 pour procéder à la réécriture complète de son application informatique back end datant du début des années 2000 et de migrer vers les nouvelles technologies utilisées dorénavant au CTIE.

Les premiers modules de cette nouvelle application ont été mis en production en octobre 2015.

En parallèle le site Intranet du RCS destiné aux agents de l'Etat été complètement réécrit et intégré au nouveau système de gestion des identités du CTIE (IAM).

De plus, les travaux d'analyse et de développement informatique ont été entrepris en parallèle sur toutes les applications informatiques du RCS afin de pouvoir intégrer les nouveautés importantes découlant du projet de loi sur la réforme de la publication dont l'entrée en vigueur est prévue pour juin 2016.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Le Groupement continue à gérer un certain nombre de projets transversaux visant à améliorer le fonctionnement du RCS et les interrelations avec différentes administrations étatiques.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de la Justice
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Conseil de gérance - Membres (01.06.2016)

Président

M. Ruppert Daniel
État

Vice-Président

M. Breier Stéphane
Chambre de Commerce

Membres

Mme Funk Sabrina
Chambre des Métiers

Mme Gonzales Patricia
État

M. Majerus Nicolas
État

Mme Theisen Anne-Sophie
Chambre de Commerce



FEMMES 50 %

HOMMES 50 %

Direction - Membres (01.06.2016)

M. Gonner Yves
Directeur

Security made in Lëtzebuerg (smile) G.I.E.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

**SECURITY
MADEIN.LU**



www.securitymadein.lu

Missions / Objets

1) le soutien aux communes, citoyens et entreprises du Luxembourg dans le but d'accroître le niveau de qualité et de sécurité de leurs systèmes et réseaux d'information et de communication en offrant :

- une sensibilisation, formation et éducation aux menaces et mesures de protection relatives à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- une aide à la mise en place d'une politique de sécurité et la sensibilisation aux risques informatiques,
- un support et une expertise en matière de sécurité des systèmes d'information se basant sur la connaissance approfondie des menaces et vulnérabilités des systèmes d'information utilisés,
- un développement et une promotion de méthodes et/ou d'outils de mise en sécurité adaptés aux différents publics cibles,
- une expertise et un support en matière de gestion d'incident et de récupération après incident, permettant une amélioration et une protection continue contre les menaces futures et minimisant ainsi les pertes, dommages ou indisponibilités des services,
- une plate-forme d'échange et d'expertise au niveau communal, national et international pour toute question touchant la sécurité de l'information et concernant les communes, citoyens et entreprises,
- un point de contact pour les communes, citoyens et entreprises pour toute question relative à la sécurité des systèmes et réseaux d'information et de la communication,
- une promotion et une participation au développement et à la réalisation de projets de recherche,

2) le soutien aux services et administrations gouvernementaux, en étroite collaboration avec le CTIE, en offrant :

- une sensibilisation, formation et éducation aux menaces et mesures de protection relatives à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- une aide à la mise en place d'une politique de sécurité,

3) la contribution à la formulation et à l'application des recommandations du gouvernement.

Faits marquants de l'année 2015

Le portail SECURITYMADEIN.LU, ainsi qu'une campagne de promotion et de sensibilisation nationale, fut lancé en juin 2015. En vue de favoriser l'échange et la collaboration des experts du marché, le 16 septembre 2015, SECURITYMADEIN.LU démarre une série de conférences mensuelles, les « Cybersecurity Breakfast ». Les 3 rencontres en 2015 ont rassemblé quelques 200 professionnels de la cybersécurité luxembourgeoise.

CASES a perfectionné sa plate-forme professionnelle de gestion de la sécurité de l'information my.CASES.lu et investit dans le développement de plusieurs modèles pour la méthode d'analyse des risques MONARC.

En 2015 plus de 1400 investigations techniques sur des incidents informatiques ont été conduites par CIRCL. Un accroissement continu des incidents est constaté depuis 2010. L'outil d'échange de « malware » et autres menaces : MISP constitue un des axes de développement majeur de CIRCL. Avec 3 plates-formes sectorielles le réseau d'échanges se compose de plusieurs centaines d'acteurs (principalement du secteur privé luxembourgeois et européen, ainsi que du monde des CERT).

Quatre hack4kids, dont une en Allemagne en partenariat avec la « Realschule plus und Fachoberschule Konz », ont ainsi été organisées, en coopération avec 13 partenaires et experts dans les différents domaines exposés, et accueillant dans sa totalité plus de 260 enfants.

Axes stratégiques sur les prochaines années

Développement d'un centre de compétence en cybersécurité : C³ ayant comme objectif d'accroître l'attractivité du Luxembourg dans le domaine de la cybersécurité. L'approche proposée se pose sur une mutualisation des efforts et en ligne avec la stratégie « security as an infrastructure » du Ministère de l'Économie. C³ créera un avantage compétitif pour le Luxembourg en soutenant le développement de nouveaux écosystèmes dans les domaines : « Internet of Things (IoT) », « fintech » et des technologies de l'espace.

Il est primordial de fournir de l'intelligence sur les menaces « cyber » (« threat intel »), ainsi que des compétences et de la connaissance en cybersécurité aux acteurs de ces marchés émergents. Ceux-ci en capitalisant sur les efforts et services existents de SMILE G.I.E. pour établir des formations ainsi que des services d'évaluation, dédiés.

Le centre établira 3 pôles de compétences : le « threat intel », la formation et le « testing », qui seront mis en place progressivement en trois phases sur les 3 prochaines années.

2. DOCUMENTATION

Données fondamentales	
Ministère(s) concerné(s)	Ministère de l'Économie
Forme sociale	G.I.E.

3. ORGANES DE DÉCISION

Collège de gérance - Membres (18.04.2016)

Président

M. Thill François
Ministère de l'Économie

Vice-Président

M. Gambucci Carlo
SIGI

Gérants

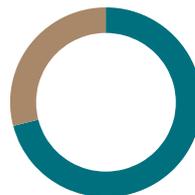
Mme Heirens Myriam
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

M. Koob Gérard
SYVICOL

M. Weiler Daniel
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Meyers Judith
Ministère de l'Économie

M. Metz Georges
SNJ



FEMMES 29 %

HOMMES 71 %

Comité de Direction - Membres (01.06.2016)

M. Steichen Pascal
Directeur exécutif (CEO)

Mme Bressanutti Rita
Fondé de pouvoir spécial

M. Dulaunoy Alexandre
Fondé de pouvoir

M. Farcot Matthieu
Fondé de pouvoir

M. Petitgenet Thierry
Fondé de pouvoir

